Environnement Canada Environment Canada

Tendances environnementales

(Rapport de fin d'année)

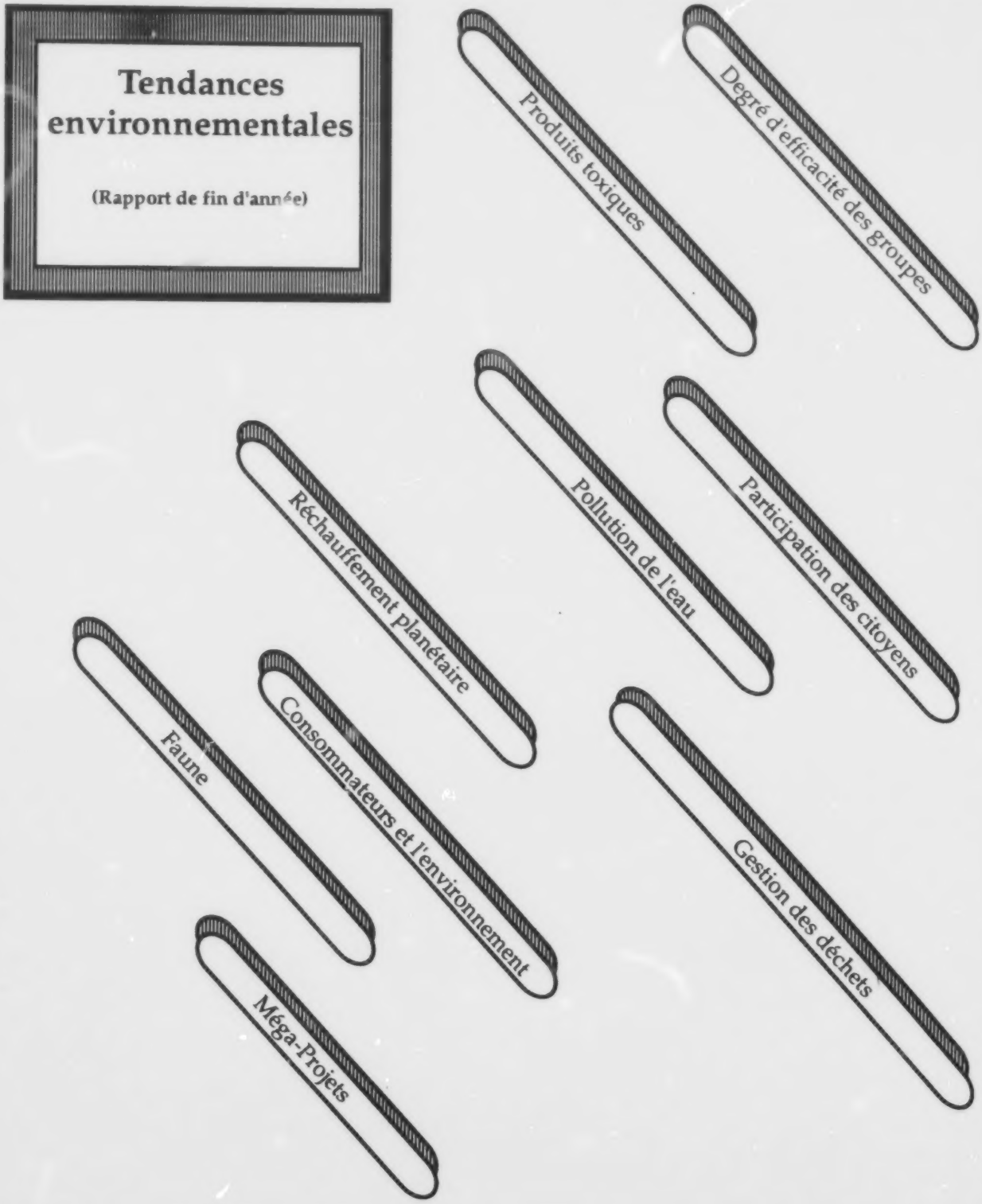

Préparé par :
La Direction générale des communications

Canada

93-02668/

TENDANCES ENVIRONNEMENTALES

RAPPORT DE FIN D'ANNÉE

PRÉFACE

Le Rapport de fin d'année sur les tendances environnementales est un examen et une analyse de tous les résultats de sondages d'opinion publique tirés de diverses publications de recherche commune, dont le bulletin trimestriel Decima, le Reid Report, le Environment Monitor, le bulletin Focus Canada et plusieurs autres. Le présent rapport reproduit l'information la plus récente sur les questions environnementales, au mois de décembre 1991.

Février 1992

Préparé par la Direction générale des communications

TABLE DES MATIÈRES

- LES PLUIES ACIDES 1
- L'AGRICULTURE 4
- L'ARCTIQUE 7
- LE CHANGEMENT ATMOSPHÉRIQUE 8
- LE CANADA SUR LE PLAN INTERNATIONAL 12
- LA JEUNESSE CANADIENNE 15
- LA PARTICIPATION DES CITOYENS 20
- L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE 27
- L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉNERGIE 31
- L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ 39
- LES DÉSASTRES ÉCOLOGIQUES 41
- LES GROUPES ÉCOLOGIQUES 44
- LES FORÊTS 46
- LES PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX 51
- LES MÉGA-PROJETS 56
- LES PARCS NATIONAUX 64
- LE DEGRÉ D'EFFICACITÉ DES GROUPES 65
- LA DIMENSION POLITIQUE 68
- LA SEGMENTATION PSYCHOGRAPHIQUE 74
- LES QUESTIONS RELATIVES AUX RESSOURCES 79
- LA RESPONSAIBLITÉ 82
- L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT 86
- LA GESTION DES DÉCHETS 93
- L'EAU 101

Février 1992

Préparé par la Direction générale des communications

LES PLUIES ACIDES

L'inquiétude suscitée par le phénomène des pluies acides a sensiblement diminué, tout comme l'importance des pluies acides en tant que problème écologique.

i) L'importance

Bien qu'on se soucie de plus en plus des conséquences de la pollution de l'air pour la sécurité et la santé humaines, l'inquiétude suscitée par le phénomène des pluies acides s'est apaisée ces deux dernières années. Lorsqu'on demande aux Canadiens, qui se disent assez ou très inquiets des effets de la pollution sur la sécurité et la santé humaines (97 %), quelle forme de pollution constitue la plus grande menace pour la santé humaine, seulement 8 p. 100 d'entre eux (une baisse de six points par rapport à l'automne 1988) mentionnent les pluies acides.[1]

Si l'inquiétude provoquée par les pluies acides a baissé au cours de la dernière année, on considère toujours que ce phénomène représente une menace, bien que légère, pour le bien-être de la planète. Un Canadien sur dix (11 %, soit une baisse de 20 points depuis 1989) mentionne les pluies acides comme étant le problème écologique le plus pressant.[2]

1. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 31t.
   À votre avis, quelle forme de pollution représente la plus grande menace pour la sécurité et la santé humaines?

2. Focus Canada (91-3) : Q. 102.
   À votre avis, quelle est la plus importante problématique environnementale que doit affronter le Canada aujourd'hui?

ii) Les progrès

Lorsqu'on leur demande d'évaluer les progrès ces deux dernières années pour enrayer le problème des pluies acides, plus de deux tiers des Canadiens répondent que peu (46 %) ou rien (22 %) n'a été fait.[1]

Après une année d'activités remarquées dans le secteur privé canadien en vue de résoudre le problème et en dépit de l'annonce plusieurs fois réitérée d'une législation américaine contre la pollution atmosphérique, de nombreux Canadiens demeurent sceptiques quant à la possibilité de trouver prochainement une solution aux pluies acides. La moitié d'entre eux ne croient guère (36 %) ou ne croient pas du tout (14 %) qu'on réglera le problème d'ici quelques années, tandis que plus de quatre Canadiens sur dix croient modérément (42 %) ou fermement (6 %) qu'on y parviendra.[2]

1. Environmental Monitor (automne 1989) : Q. 16
   Si on regarde maintenant le phénomène des pluies acides, quels progrès, à votre avis, a-t-on réalisés ces deux dernières années vers la résolution du problème? Diriez-vous qu'on a réalisé des progrès considérables, peu de progrès ou aucun progrès du tout?

2. Environmental Monitor (automne 1989) : Q. 17
   En ce qui concerne l'avenir, croyez-vous fermement, modérément, peu ou pas du tout qu'on résoudra le problème des pluies acides d'ici quelques années?

iii) L'efficacité

Les Canadiens sont en général mécontents des mesures prises actuellement pour réduire la pollution par les pluies acides. En 1989, la grande majorité des personnes interrogées trouvaient ces mesures insuffisantes. Soixante-seize pour cent des personnes interrogées font porter leur critique sur le gouvernement fédéral, 77 p. 100 sur l'industrie, et 87 p. 100 sur le gouvernement américain.[1]

Selon un sondage Gallup, plus de la moitié des Canadiens (52 %) estiment que le gouvernment fédéral manque de sérieux face aux problèmes associés aux pluies acides.[2]

1. Focus Canada (89-3) : Q. 62
   À votre avis, chacun des intervenants suivants en fait-il trop, juste assez ou pas assez pour réduire les pluies acides : le gouvernement fédéral, votre gouvernement provincial, l'industrie, le gouvernement américain?

2. Toronto Star (le lundi 3 avril 1989) : p. A8
   (Aucune question disponible)

iv) Les relations bilatérales

Les Canadiens considèrent les pluies acides comme le plus grave problème d'ordre bilatéral entre le Canada et les États-Unis. Quarante-huit p. 100 des personnes interrogées le placent au premier rang, ce qui représente plus du double du nombre de personnes qui jugent que le commerce est la question la plus préoccupante.[1]

1. Focus Canada (89-3) : Q. 81
   Laquelle des questions suivantes crée les problèmes les plus graves dans les relations canado-américaines : le commerce, les investissements américains au Canada, les pluies acides/pollution de l'environnement, la politique étrangère et de défense américaine,

l'influence de la culture américaine ou la souveraineté et le contrôle du territoire canadien?

v) Le consentement à payer

Lorsqu'on a demandé aux Canadiens, en 1987, s'ils étaient prêts à payer pour la lutte contre les pluies acides, ils ont exprimé un certain acquiescement mais ils étaient manifestement réticents à régler eux-mêmes la note. Sept Canadiens sur dix (71 %) ont indiqué qu'ils s'opposaient à une augmentation de 10 % des tarifs d'hydro-électricité, et six sur dix (61 %) ne seraient pas disposées à payer trois cents de plus le litre d'essence. Un nombre moindre de répondants (54 %) se sont objectés à une majoration de 1 p. 100 de l'impôt sur le revenu.[1]

1. Focus Canada (87-4) : Q. 28

   Accepteriez-vous, oui ou non, d'assumer les frais suivants pour réduire la pollution par les pluies acides : une augmentation de trois cents le litre d'essence, une augmentation de 10 p. 100 de la facture d'hydro-électricité, une majoration de 1 p. 100 de l'impôt sur le revenu?

AGRICULTURE

Les Canadiens se montrent très inquiets de la présence de produits chimiques dans les aliments et défendent les positions les plus radicales lorsqu'on les interroge sur l'utilisation par les agriculteurs de produits chimiques d'agriculture. En outre, les Canadiens croient résolument que les priorités économiques l'emportent sur le souci de conservation dans les décisions relatives à l'utilisation des terres.

i) Les préoccupations relatives aux terres arables

Bien que les Canadiens souhaitent nettement que le souci de conservation préside aux décisions concernant l'utilisation des terres, une majorité écrasante (81 %, soit un point de plus qu'à l'hiver 1989) d'entre eux croient qu'en réalité les priorités économiques sont les facteurs qui influent le plus sur les décisions relatives à l'utilisation des terres au Canada aujourd'hui. Seulement un Canadien sur dix (11 %, en hausse d'un point) croit que le souci de conservation est le facteur le plus important.[1]

1. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 5t.
   À votre avis, lequel de ces deux facteurs, l'économie ou le souci de conservation, influence le plus aujourd'hui les décisions relatives à l'utilisation des terres?

ii) Sûreté des aliments

Près de quatre Canadiens sur dix (38 %, en hausse de cinq points depuis l'hiver 1989) estiment que la présence de produits chimiques dans les aliments s'explique d'abord par l'utilisation de produits chimiques agricoles.[1] Une proportion négligeable de Canadiens (27 %, en hausse d'un point) l'expliquent surtout par le processus de transformation des aliments. D'autres Canadiens, moins nombreux, estiment que la présence de produits chimiques dans les aliments est due principalement à l'emballage (9 %, en hausse de quatre points), la pollution de l'air (7 %, inchangé) ou la pollution de l'eau (5 %, en baisse de deux points).

Lorsqu'on demande aux Canadiens ce que devraient faire les agriculteurs au sujet de l'utilisation de produits chimiques agricoles, une majorité relative d'entre eux (44 %) défendent la position la plus radicale et soutiennent que la mesure la plus importante que devraient prendre les agriculteurs est de se convertir à l'agriculture biologique, exempte de produits chimiques.[2] D'autres Canadiens, dans des proportions moindres, sont d'avis qu'il faut réduire la quantité de produits chimiques utilisés (22 %) ou leur substituer des produits chimiques moins dangereux (18 %). Un certain nombre de Canadiens (9 %) jugent que les agriculteurs devraient simplement améliorer les techniques d'utilisation des produits chimiques.

Comment réagiraient les Canadiens s'ils apprenaient que leurs aliments sont irradiés? La plupart d'entre eux disent qu'ils seraient très (52 %) ou assez (31 %) inquiets.[3] Moins de deux Canadiens sur dix disent qu'ils ne seraient pas très inquiets (9 %) ou pas inquiets du tout (6 %).

Lorsqu'on interroge les Canadiens sur les règlements qui régissent actuellement le transport, l'utilisation et l'élimination de substances à faible radioactivité comme celles qu'on utilise dans la fabrication des médicaments et l'irradiation des aliments, quatre sur dix les jugent très (6 %) ou assez (38 %) appropriés.[4] Une proportion équivalente les trouvent peu (33 %) ou pas du tout (10 %) appropriés. Plus d'un Canadien sur dix (14 %) ne se prononce pas.

1. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 10t
   À votre avis, par laquelle des possibilités suivantes s'explique principalement la présence de produits chimiques dans les aliments?

2. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 11t
   Quelle est parmi les suivantes la mesure la plus importante que devraient prendre les agriculteurs en ce qui concerne l'utilisation de produits chimiques agricoles?

3. Environmental Monitor (été 1990) : Q. 17
   Une façon d'éviter l'utilisation de produits chimiques consiste à irradier les denrées alimentaires après la récolte, à faible rayonnement, de manière à tuer les organismes qui en causent la corruption. Si vous appreniez que vous achetez des aliments irradiés, seriez-vous enclin à être très inquiet, assez inquiet, peu inquiet ou à ne pas être inquiet du tout?

4. Environment Monitor (été 1990) : Q. 18
   En ce qui concerne les règlements qui régissent le transport, l'utilisation et l'élimination au Canada, des substances à faible radioactivité comme celles qu'on utilise dans la fabrication des médicaments et l'irradiation des aliments, diriez-vous qu'ils sont très appropriés, assez approrpiés, peu appropriés, ou qu'ils ne sont pas appropriés du tout pour protéger la santé humaine et l'environnement?

iii) La conservation des sols

Parmi les Canadiens qui s'inquiètent de la baisse de la qualité et de l'érosion des sols, seulement 9 p. 100 croient que les pratiques de conservation des sols sont largement appliquées au Canada.[1] Pour près d'un Canadien sur deux (46 %), ces pratiques sont respectées dans une certaine mesure, tandis que 31 p. 100 estiment qu'elles le sont rarement ou jamais.

Près de neuf Canadiens sur dix (86 %) préconisent l'intervention du gouvernement en vue d'étendre les pratiques de conservation des sols, mais l'appui est nettement moindre chez les Canadiens des milieux ruraux et de l'Ouest.[2]

Parmi les Canadiens qui appuient l'idée d'un nouveau programme gouvernemental visant à favoriser la conservation des sols, 85 p. 100 se disent prêts à aider à en payer la note.[3] Plus de la moitié des Canadiens (56 %) seraient disposés à verser plus de 10 $ par année pour un programme de ce genre.

1. Environmental Monitor (hiver 1988) : Q. 10
   La conservation des sols est l'expression utilisée pour décrire les efforts visant à réduire l'érosion des sols et à préserver la qualité du sol. Dans quelle mesure croyez-vous qu'actuellement on utilise des techniques de conservation des sols?

2. Environmental Monitor (hiver 1988) : Q. 12
   Appuyez-vous fortement, modérément, faiblement ou pas du tout l'idée que le gouvernement doive s'engager, par une initiative importane, à élargir et améliorer les pratiques de conservation des sols en vue de réduire l'érosion du sol et en préserver la qualité?

3. Environmental Monitor (hiver 1988) : Q. 13
   Quel montant d'argent accepteriez-vous de verser pour cette initiative de conservation des sols : plus de 50 $ par année, entre 25 $ par année, entre 10 $ et 25 $ par année, jusqu'à 10 $ par année?

L'ARCTIQUE

Le problème de la pollution arctique a perdu de son importance depuis l'an dernier eux yeux des Canadiens. En outre, les Canadiens ont bon espoir que cette question soit réglée dans un avenir prochain.

i) L'importance de l'Arctique

Presque tous les Canadiens (94 %) considèrent que l'Arctique constitue une partie importante et unique du patrimoine naturel du pays.[1] De même, 90 p. 100 croient que l'Arctique constitue une partie importante et unique du patrimoine culturel du pays.[2]

1. Environmental Monitor (été 1989) : Q. c2a
   Appuyez-vous fortement, modérément, faiblement ou pas du tout l'énoncé selon lequel l'Arctique canadien constitue une partie importante et unique du patrimoine naturel du pays?

2. Environmental Monitor (été 1989) : Q. 2b
   Appuyez-vous fortement, modérément, faiblement ou pas du tout l'énoncé selon lequel l'Arctique canadien constitue une partie importante et unique du patrimoine culturel du pays?

ii) La protection du milieu arctique

On a demandé aux répondants d'un sondage Decima sur les Canadiens et l'environnement, réalisé en 1990, de classer par ordre d'importance cinq problèmes liés aux ressources naturelles, soit : la pollution de l'Arctique, la détérioration des forêts, l'érosion et la contamination du sol, la diminution des populations de poissons et le recul des régions sauvages. La pollution de l'Arctique est venue au dernier rang (une note de 3,95, par rapport à 1,0 si tout le monde l'avait pointée comme le problème le plus important.[1]

1. Sondage Decima - Les Canadiens et l'environnement : Les attitudes et les choix (décembre 1990) : p. 11
   (Aucune question disponible)

iii) Le degré d'optimisme

Parmi les Canadiens invités à faire connaître leur degré d'optimisme en ce qui concerne la résolution de certains problèmes environnementaux, une majorité (59 %) ont dit qu'ils avaient bon espoir de voir se régler la question de la pollution de l'Arctique.[1]

1. Sondage Decima - Les Canadiens et l'environnement : Les attitudes et les choix (décembre 1990) : p. 12
   (Aucune question disponible)

LE CHANGEMENT ATMOSPHÉRIQUE

Les Canadiens considèrent toujours l'effet de serre et l'appauvrissement de la couche d'ozone comme des menaces sérieuses au bien-être de la planète, bien qu'ils se montrent aujourd'hui plus inquiets de la pollution atmosphérique en général. Un nombre moindre d'entre eux croient maintenant que les changements provoqués par le réchauffement de la planète auront des conséquences néfastes. On constate par ailleurs que les Canadiens sont de mieux en mieux informés des causes du réchauffement du climat.

i) Les préoccupation globales

Six Canadiens sur dix (58 %) sont d'avis que l'appauvrissement de la couche d'ozone constitue un problème plus grave que le réchauffement de la planète provoqué par l'effet de serre.[1] En revanche, un Canadien sur cinq (21 %) pense le contraire. Un sur dix (12 %) attribue une importance égale aux deux problèmes.

1. Environmental Monitor (automne 1989) : Q. 12
   Comme vous devez le savoir, l'activité humaine entraîne un certain nombre de changements dans l'atmosphère terrestre. Lequel des phénomènes suivants représentent la plus grande menace pour la terre et l'humanité?

ii) L'effet de serre et le réchauffement de la planète

Un peu plus de la moitié des Canadiens (53 %, en baisse de sept points depuis l'hiver 1990) croient que le réchauffement de la planète aura des conséquences néfastes pour le Canada au cours des 50 prochaines années.[1] Une minorité non négligeable (29 %, inchangé) continuent de croire qu'il aura un effet bénéfique. Par ailleurs, de l'avis de 5 p. 100 des Canadiens, le réchauffement de la planète n'aura pas de conséquences ou ses conséquences dépendront d'un certain nombre de facteurs. Douze pour cent n'ont pas d'opinion sur le sujet.

On a constaté une diminution sensible du pourcentage de Canadiens qui croient, à tort, que l'appauvrissement de la couche d'ozone est la principale cause de l'effet de serre (28 %, en baisse de neuf points depuis l'hiver 1990).[2] La proportion de Canadiens qui attribuent ce phénomène au dépérissement des forêts a également diminué (10 %, en baisse de sept points). Un plus grand nombre de Canadiens aujourd'hui expliquent l'effet de serre par des facteurs précis comme l'émission de polluants atmosphériques par les usines et les voitures (24 %, en hausse de sept points) et l'utilisation de combustibles fossiles (14 %, en hausse de trois points).

1. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 8t
   Comme vous devez le savoir, il semble que le climat terrestre se réchauffe graduellement en raison d'un phénomène appelé l'effet de serre. À votre avis, ce changement climatique sera-t-il bon ou mauvais pour le Canada au cours des cinquante prochaines années?

2. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 9t
   D'après vous, quelle est, parmi les suivantes, la principale cause de l'effet de serre?

iii) L'appauvrissement de la couche d'ozone

Certains Canadiens considèrent toujours l'appauvrissement de la couchje d'ozone comme une sérieuse menace pour le bien-être de la planète. Si on leur demande de nommer les deux problèmes écologiques les plus graves auxquels le monde doit faire face, 20 % des Canadiens (inchangé depuis 1990) choisissent l'appauvrissement de la couche d'ozone.[1]

1. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement, 1991
   Quels sont aujourd'hui les deux problèmes les plus graves auxquels le monde, mais pas nécessairement votre localilté, fait face?

iv) La qualité de l'air

Un peu moins de la moitié des Canadiens (46 %) se disent « très inquiets » de la qualité de l'air dans leur localité.[1] Seulement deux sur dix (21 %) ne sont « pas très inquiets ».

1. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 3tf
   Êtes-vous très inquiet, assez inquiet ou pas du tout inquiet de la qualité de l'air dans votre localité?

v) La pollution de l'air

La pollution de l'air vient aux tout premiers rangs de la liste des problèmes écologiques du public : 21 p. 100 des Canadiens (en hausse d'un point depuis 1989) interrogés à l'été 1991 l'ont citée comme le problème le plus important.[1]

On a cependant constaté une légère diminution du nombre de Canadiens qui sont d'avis que la pollution s'accroît au Canada. Soixante et onze pour cent des Canadiens (en baisse de huit points depuis 1989) estiment que la pollution a augmenté « ces deux dernières années ».[2] Neuf pour cent (en hausse de deux points) croient qu'elle a diminué, et 17 p. 100 (en hausse de quatre points) qu'elle est restée la même).

Les Canadiens souscrivent un peu plus qu'auparavant à l'idée qu'un certain degré de pollution est inévitable. Ils sont moins nombreux à vouloir l'anéantir complètement. Si l'on en croit le plus récent sondage Focus Canada, 71 p. 100 des Canadiens (en hausse de cinq points depuis 1989) acceptent un degré « raisonnable et pratique » de pollution tandis que 25 p. 100 (en baisse de cinq points) jugent que seul le degré zéro de pollution est acceptable.[3]

En ce qui concerne la pollution automobile, un récent sondage Environmental Monitor révèle que plus de huit Canadiens sur dix sont très (42 %) ou modérément (43 %) inquiets de l'effet des émissions des véhicules automobiles sur l'environnement.[4]

Lorsqu'on leur demande qui doit s'occuper de réduire l'émission de polluants des moteurs à combustion des véhicules, les Canadiens mentionnent à 45 % les fabricants d'automobiles.[5] Un pourcentage nettement inférieur (29 %) mentionnent les sociétés pétrolières, et 20 p. 100 les individus.

Les Canadiens qui possèdent ou utilisent une voiture sont en général prêts à envisager toute une gamme de mesures pour changer leurs habitudes de conduite en vue de protéger l'environnement. Parmi les mesures les plus fréquemment mentionnées se trouvent : une réduction non précisée du temps de conduite ou une réduction d'une journée par semaine (18 %), l'utilisation d'essence sans plomb, de propane ou d'un autre carburant moins polluant (12 %), la marche ou la bicyclette (9 %), l'utilisation d'une voiture plus économique en carburant (7 %), la régularité des mises au point (7 %), le covoiturage ou transport coopératif (6 %), le recours aux transports publics (6 %), l'utilisation d'un convertisseur catalityqie (5 %).[6] Trois Canadiens sur dix (27 %) n'ont pas de mesure à proposer pour changer leurs habitudes de conduite.

1. Focus Canada (91-93) : Q. 102
   À votre avis, quel est le problème écologique le plus important auquel le Canada fait face aujourd'hui?

2. Focus Canada (91-3) : Q. 103
   À votre avis, le degré de pollution a-t-il augmenté, diminué ou est-il demeuré le même ces deux dernières années?

3. Focus Canada (91-3) : Q. 106
   La législation sur la lutte contre la pollution admet un certain degré de pollution comme raisonnable et pratique. Certaines personnes croient que seul le degré zéro de pollution est acceptable. Lequel de ces deux points de vue êtes-vous enclin à partager : un certain

degré de pollution raisonnable et pratique ou le seul degré zéro de pollution.

4. Environmental Monitor (1991-3) : Q. 34
Dans quelle mesure les émissions polluantes des voitures particulières et leurs effets sur l'environnement vous inquiètent-elles? Êtes-vous très inquiet, modérément inquiet, peu inquiet ou pas du tout inquiet?

5. Bulletin trimestriel Decima (printemps 1991) : p. 37
(Aucune question disponible)

6. Environmental Monitor (1991-3) : Q. 36b
Quels changements accepteriez-vous d'apporter à vos habitudes de conduite pour réduire les effets néfastes de l'utilisation de votre voiture sur l'environnement?

LE CANADA SUR LE PLAN INTERNATIONAL

i) La protection de l'environnement

C'est dans le domaine de la protection de l'environnement que les Canadiens préféreraient voir le Canada exercer une influence sur le plan international. Dans l'ensemble, ils ne savent pas au juste si le Canada est en avance ou en retard sur les autres pays en ce qui concerne cette question.

Si on demande aux Canadiens de choisir parmi quatre champs d'activités celui dans lequel ils préféreraient voir le Canada montrer la voir, un peu moins de la moitié d'entre eux (47 %) mentionnent la protection de l'environnement.[1] Vingt-deux pour cent aimeraient que le Canada serve la paix dans la monde, et 20 p. 100 qu'il équilibre son budget. Seulement cinq pour cent choisissent la quatrième possibilité, l'aide aux pays en développement.

Les Canadiens, dans l'ensemble, se semble pas pouvoir dire avec certitude si le Canada est en retard ou en avance sur les autres pays en ce qui concerne les mesures de protection de l'environnement. Vingt-sept pour cent sont d'avis qu'il est en avance, et 23 p. 100 qu'il est en retard.[2] Enfin, 48 p. 100 croient qu'il se trouve à égalité avec les autres pays.

Invités à désigner le ou les pays les plus en avance en ce qui concerne les mesures de protection de l'environnement, les Canadiens sont un peu plus de la moitié (52 %) tendent à choisir les pays scandinaves.[3] Le Canada se classe deuxième, loin derrière.

1. Environmental Monitor (été 1990) : Q. 1
   Quel est, parmi les suivants, le champ d'activités dans lequel vous préféreriez voir le Canada exercer une influence sur le plan international?

2. Sondage Decima - Les Canadiens et l'environnement : Les attitudes et les choix (décembre 1990) : Q. 4
   En ce qui concerne les mesures de protection de l'environnement, diriez-vous que le Canada est en avance sur les autres pays, à égalité avec les autres pays ou en retard sur les autres pays?

3. Sondage Decima - Les Canadiens et l'environnement : Les attitudes et les choix (décembre 1990) : Q. 5
   Parmi les pays suivants, lequel ou lesquels, à votre avis, sont les plus en avance en ce qui concerne les mesures de protection de l'environnement? Serait-ce...?

ii) L'environnement et le tiers-monde

Dans un sondage Decima, on a demandé aux Canadiens, au moyen de deux questions, d'exprimer leur point de vue sur les problèmes écologiques du Tiers-Monde. Seulement un Canadien sur cinq environ juge que le Canada devrait maintenir le montant de l'aide financière qu'il accorde aujourd'hui à ces pays.[1]

Les Canadiens préfèrent qu'on apporte une contribution financière proactive aux programmes environnementaux des pays du Tiers-Monde (45 % choisissent cette option). Il convient de noter, toutefois, que d'après une autre recherche le public canadien se fait de plus en plus critique de l'aide financière canadienne aux pays du Tiers-Monde dans un contexte où la dette nationale s'accroît, les taxes continuent d'augmenter et la récession s'aggrave.

Par ailleurs, les Canadiens semblent en faveur d'une réduction du commerce, même si les prix doivent augmenter, pour forcer les pays en développement à respecter l'environnement. Cette option reçoit un appui encore plus grand (52 %) si le Canada agit de concert avec d'autres pays.[2]

De plus, un grand nombre de Canadiens sont en faveur d'un changement du style de vie des Nord-Américain pour s'occuper des problèmes environnementaux des pays en développement. De plus, 37 p. cent des personnes interrogées à l'été 1990, soit sept points de plus qu'à l'été précédent, approuvent sans réserve cet énoncé.

1. Sondage Decima - Les Canadiens et l'environnement : Les attitudes et les choix (décembre 1990) : Q. 56
   Comme vous le savez sans doute, plusieurs pays du Tiers-Monde ont été blâmés de ne pas prendre de mesures pour protéger l'environnement. Afin d'amener ces pays et d'autres à protéger l'environnement, laquelle des mesures suivantes de la part du gouvernement fédéral appuieriez-vous le plus?

2. Sondage Decima - Les Canadiens et l'environnement : Les attitudes et les choix (décembre 1990) : Q. 57
   Les autres pays en développement sont blâmés pour développer rapidement leurs industries sans se soucier des conséquences que cela entraîne pour l'environnement. Afin d'aider ces pays et d'autres à protéger l'environnement, laquelle des mesures suivantes de la part du gouvernement fédéral appuieriez-vous? Serait-ce...?

3. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1990 : p. 69
   Voici un certain nombre d'affirmations courantes sur l'environnement. Veuillez indiquer ce que vous pensez de chacune d'elles, en les notant sur une échelle de 1 à 7, le chiffre 1 signifiant que vous êtes entièrement en désaccord, et le chiffre 7 que vous êtes entièrement d'accord.

LA JEUNESSE CANADIENNE

Les jeunes Canadiens sont plutôt inquiets pour l'avenir de l'environnement. Nombre d'entre eux sont d'avis que la situation va s'aggraver et que les problèmes environnementaux auront des répercussions sur la qualité de vie pour des années à venir. La jeunesse canadienne est fortement disposée à entreprendre des activités précises pour aider à améliorer l'état de l'environnement au Canada.

i) Les questions prioritaires

Les Canadiens âgés de 14 à 17 ans considèrent que l'appauvrissement de la couche d'ozone est le problème écologique mondial le plus grave. Une personne interrogée sur quatre (28 %) est de cet avis.[1]

Un certain nombre d'autres problèmes environnementaux inquiètent grandement les jeunes Canadiens. Environ un sujet interrogé sur cinq mentionne les problèmes suivants comme étant les plus pressants aujourd'hui dans le monde : la pollution de l'eau (21 %), la pollution de l'air ou le fumard (19 %), les ordures ou les déchets solides (18 %). Le dépérissement des forêts ombrophiles du monde inquiète aussi beaucoup la jeunesse canadienne. Environ un jeune sur six (16 %) considère ce problème comme le plus important.

À l'échelon local, le problème des ordures ou des décharges de déchets vient en tête de liste des préoccupations environnementales des jeunes Canadiens. Un sur trois (35 %) mentionne ce problème.[2] Les autres problèmes mentionnés sur le plan local sont la pollution de l'eau (23 %), l'absence d'installations et de pratiques de recyclage (14 %), la pollution de l'air (13 %) et les gaz d'échappement des automobiles (11 %).

1. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 77
   Selon vous, quels sont aujourd'hui les deux plus grands problèmes écologiques du monde, c'est-à-dire de la planète Terre?

2. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 77
   Et quels sont aujourd'hui, le cas échéant, les deux plus grands problèmes écologiques de votre localité, c'est-à-dire de votre ville ou village?

ii) Les perspectives d'avenir

Les jeunes Canadiens s'inquiètent de ce que sera l'état de l'environnement au Canada au tournant du siècle. Un peu moins de la moitié d'entre eux (48 %) s'attendent à ce que l'état de l'environnement

au pays se détériore d'ici l'an 2000 tandis qu'un nombre sensiblement moins élevé (34 %) pensent qu'il s'améliorera.[1]

En toute logique avec sa vision pessimiste de l'avenir, la jeunesse canadienne craint de ne plus pouvoir accomplir certaines actions courantes à l'avenir en raison de la détérioration de l'environnement.

Plus des trois quarts (78 %) des jeunes interrogés croient qu'il ne sera plus possible de manger du poisson des lacs avoisinants d'ici dix à quinze ans.[2] Une grande majorité d'entre eux sont également persuadés qu'ils ne pourront plus, d'ici dix ans ou plus, utiliser de vaisselle (70 %) ou de couches (67 %) à jeter après usage. De plus, plus de la moitié des sujets interrogés sont d'avis qu'il ne sera plus possible dans une décennie de boire de l'eau du robinet (58 %) ou de conduire sa voiture à volonté (51 %).

Les jeunes Canadiens sont cependant certains qu'ils manifesteront un plus grand respect pour l'environnement que les générations précédentes. Plus de la moitié (55 %) des répondants sont entièrement d'accord avec l'énoncé suivant : « ma génération sera plus respectueuse de l'environnement que les générations précédentes ».

1. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 162
   Dans dix ans, disons en l'an 2000, pensez-vous que l'état général de l'environnement au Canada se sera...?

2. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 162
   Si la tendance récente se maintient dans le domaine de l'environnement, pensez-vous que d'ici 10 ou 15 ans les gens de votre région pourront encore accomplir chacune des actions suivantes ou pensez-vous qu'ils ne pourront plus les accomplir à cause de l'état de l'environnement?

3. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 163
   Voici un certain nombre d'affirmations courantes sur l'environnement. Veuillez indiquer ce que vous pensez de chacune d'elles, en les notant sur une échelle de 1 à 7, le chiffre 1 signifiant que êtes entièrement en désaccord, et le chiffre 7 que vous êtes entièrement d'accord.

iii) Les efforts individuels

On a demandé aux participants au volet jeunesse de l'enquête Les Canadiens et l'environnement 1991 s'ils avaient personnellement fait une série de six gestes respectueux de l'environnement au cours de l'année écoulée. Comme leurs compatriotes adultes, la plupart des jeunes Canadiens ont accompli plusieurs activités « écologiques ».

Ainsi, près de huit personnes interrogées sur dix (79 %) ont affirmé qu'elles avaient marché ou enfourché une bicyclette au cours des 12 derniers mois dans des situations où elles auraient auparavant utilisé une voiture.[1] Les deux tiers (67 %) des jeunes Canadiens interrogés ont déclaré avoir payé plus cher certains articles parce qu'ils étaient plus sûrs pour l'environnement.

Un grand nombre des sujets interrogés ont également déclaré avoir accompli les actions suivantes par souci de préservation de l'environnement au cours des 12 derniers mois : séparer les déchets familiaux en trois parties pour le verre, le plastique et le papier (65 %), réutiliser le même sac plusieurs journées consécutives pour emballer leur déjeuner au lieu de changer à tous les jours (61 %), se porter volontaire plus d'une fois pour des corvées de nettoyage ou de recyclage dans leur région (50 %), refuser d'acheter ou boycotter les produits d'une entreprise parce qu'ils avaient entendu dire qu'elle ne respectait pas l'environnement (49 %).

1. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 80
   Au cours de la dernière année, avez-vous personnellement...?

iv) Le degré de crédibilité des intervenants

Les organisations écologistes et la communauté scientifique remportent la palme de la crédibilité auprès de la jeunesse canadienne et de la population en général. Une bonne majorité des jeunes Canadiens interrogés croient la « majeure partie » de ce que les organisations écologistes (55 %) et les scientifiques comme David Suzuki (61 %) ont à dire à propos de l'environnement.[1]

Entre quatre et cinq Canadiens de 14 à 17 ans sur dix croient la majeure partie de ce que les intervenants suivants disent à propos de l'environnement : les Scouts et les Guides (52 %), leurs enseignants (44 %), les nouvelles télévisées (43 %).

Les quatre autres intervenants mentionnés pendant l'enquête manquent de crédibilité aux yeux des Canadiens de 14 à 17 ans. Le quart de ceux-ci (27 %) croient la majeure partie de l'information qu'ils lisent dans les

journaux et 17 p. 100 ce que disent des « personnalités comme Paula Abdul et Mario Lemieux ». Les intervenants perçus comme étant les moins dignes de crédibilité sont le gouvernement fédéral (12 % des répondants croient la majeure partie de ce que cet intervenant a à dire sur l'environnement) et les administrateurs et associations industrielles (7 %).

1. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 166
   Plusieurs groupes et organisations se prononcent sur les questions environnementales. En voici quelques-uns. Veuillez indiquer ce que vous pensez personnellement de ce que chacun d'eux a à dire sur l'environnement. Croyez-vous la majeure partie, une certaine partie, une petite partie ou rien du tout de ce qu'ils ont à dire sur les questions environnementales?

v) Le degré d'efficacité

Les jeunes Canadiens n'avalisent pas l'intervention du gouvernement conservateur fédéral dans le domaine de l'environnement. Une nette majorité (58 %) des jeunes interrogés estiment que le gouvernement fédéral fait un travail «très mauvais» (18 %) ou «plutôt mauvais» (40 %) à ce chapitre.[1] Par ailleurs, moins de quatre jeunes sur dix (38 %) portent un jugement favorable sur l'intervention du gouvernement fédéral (2 % estiment qu'il fait un « très bon travail», et 36 % un «assez bon travail »).

Lorsqu'on leur demande d'évaluer le comportement de huit secteurs industriels différents du point de vue de l'environnement, les jeunes Canadiens ne portent un jugement favorable que sur un secteur, qu'ils décrivent comme « respectueux de l'environnement ». Six jeunes Canadiens sur dix (61 %) trouvent que le secteur de l'hydro-électricité est « très respectueux » ou « un peu respectueux » de l'environnement.[2]

L'étiquette d'industries « insouciantes de l'environnement » peut s'appliquer à trois secteurs : le secteur minier (jugé insouciant par 52 %, et respectueux par 39 %), le secteur de l'énergie nucléaire (insouciant, 54 %; respectueux, 40 %) et le secteur forestier/des pâtes et papier (insouciant, 60 %; respectueux, 39 %).

Les quatre autres secteurs proposés peuvent être qualifiés de « dangereux pour l'environnement ». Il s'agit des secteurs des produits chimiques agricoles (jugé insouciant par 63 % et respectueux par 32 %), de l'industrie automobile (69 % contre 27 %), de l'industrie de la restauration rapide (70 % contre 21 %) et des sociétés pétrolières (76 % contre 22 %).

1. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 165
   Comment jugez-vous le comportement du gouvernement fédéral en ce qui concerne l'environnement dans son ensemble? Diriez-vous qu'il fait un bon travail ou un mauvais travail? (Ce travail est-il très ou assez bon ou très ou plutôt mauvais?)

2. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 164
   Voici un certain nombre de secteurs industriels canadiens. Veuillez indiquer si vous les jugez respectueux ou insouciants de l'environnement. Estimez-vous qu'ils sont très respectueux, assez respectueux, plutôt insouciants ou très insouciants de l'environnement?

vi) L'environnement et l'économie

Les jeunes Canadiens n'acceptent pas de sacrifier l'intégrité de l'environnement à la création d'emplois, ce qui témoigne de leur grande préoccupation pour l'environnement. Seulement 14 p. 100 des sujets interrogés sont entièrement d'accord pour donner la primauté à la sécurité économique devant la protection de l'environnement.[1]

1. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 163
   Voici un certain nombre d'affirmations courantes sur l'environnement. Veuillez indiquer ce que vous pensez de chacune d'elles, en les notant sur une échelle de 1 à 7, le chiffre 1 signifiant que vous êtes entièrement en désaccord, et le chiffre 7 que vous êtes entièrement d'accord.

LA PARTICIPATION DES CITOYENS

Les préoccupations environnementales modifient dans une large mesure le comportement des Canadiens. Ceux-ci font état d'un nombre croissant de changements dans leur style de vie en raison de leurs préoccupations pour l'environnement. On constate cependant des contradictions lorsqu'on examine la volonté des Canadiens de faire des sacrifices financiers personnels pour aider à nettoyer l'environnement.

i) Les efforts individuels

Les Canadiens font encore état d'un nombre croissant de modifications à leur style de vie en réaction à leurs préoccupations environnementales. Un répondant sur trois (28 %, en baisse de quatre points depuis septembre 1990) affirme avoir apporté des « changements importants » à son mode de vie en raison de ses préoccupations relatives à l'environnement.[1] Plus de huit Canadiens sur dix (85 %, en hausse de trois points) disent qu'ils ont apporté des modifications mineures à leur façon de vivre.

Les Canadiens se rendent nettement compte que la protection de l'environnement à long terme nécessitera des changements dans leur façon de vivre. Un peu moins de neuf Canadiens sur dix approuvent entièrement (53 %) ou modérément (32 %) l'idée que « le simple achat de produits ne portant pas atteinte à l'environnement et le recyclage des déchets ne suffiront pas pour résoudre nos problèmes écologiques ». Ils estiment que « les Canadiens devront consommer moins ».[2] Seulement 14 p. 100 sont modérément (9 %) ou fortement en désaccord avec (5 %) cet énoncé.

Un nombre croissant de Canadiens (46 %, en hausse de neuf points depuis l'automne 1988) pensent avoir fait de plus grands efforts que le Canadien moyen au cours de la dernière année pour protéger l'environnement. Quarante-neuf pour cent (en baisse de six points) pensent avoir fait autant d'efforts. Seulement trois pour cent (en baisse de quatre points) admettent avoir fait moins d'efforts que les autres à cet égard.[3]

Plus de neuf Canadiens sur dix affirment qu'ils se sont régulièrement (48 %) ou occasionnellement (44 %) tenus au courant des questions environnementales ces derniers mois.[4]

De plus, les données sur les questions environnementales du bulletin Decima de l'été 1991 indiquent qu'un nombre élevé de Canadiens sont suffisamment soucieux de l'environnement pour protester. Un peu plus du tiers des Canadiens (37 %) affirment avoir donné de l'argent à un groupe écologiste.[5] Un sur cinq a protesté contre un problème environnemental soit à l'occasion d'une manifestation (22 %), soit par

écrit ou en personne (20 %). Un Canadien sur dix (11 %) s'est joint à un groupe écologiste.

1. Bulletin trimestriel Decima (été 1991) : p. 45
   Estimez-vous avoir apporté ... à votre façon de vivre depuis plusieurs années en raison de vos préoccupations pour l'environnement?

2. Environmental Monitor (1991-3) : Q. 16t.
   Veuillez indiquer si vous êtes entièrement d'accord, modérément d'accord, modérément en désaccord ou entièrement en désaccord avec les énoncés suivants.

3. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 20t
   Au cours de la dernière année, estimez-vous avoir fait davantage d'efforts, moins d'efforts ou à peu près les mêmes efforts que les autres Canadiens pour aider à protéger l'environnement?

4. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 21.
   En raison de vos préoccupations pour l'environnement, avez-vous personnellement accompli l'une ou l'autre des actions suivantes ces derniers mois?

5. Bulletin Decima sur les questions environnementales (été 1991) : p. 16
   Ces deux dernières années, avez-vous personnellement...?

ii) Les consommateurs et l'environnement

Les préoccupations relatives à l'environnement influencent plus que jamais les décisions des consommateurs canadiens. Le plus récent sondage Focus Canada indique que 67 p. 100 des Canadiens (en hausse de 18 points depuis 1989) affirment que leurs décisions d'achat ont effectivement été influencées au cours de la dernière année par leurs préoccupations pour l'environnement.[1]

Les produits ne portant pas atteinte à l'environnement influent sur les habitudes d'achat des consommateurs. Un peu plus de la moitié des Canadiens interrogés affirment qu'ils achètent « toujours » (15 %) ou « habituellement » (38 %) la marque de produits qu'ils jugent respectueuse de l'environnement.[2] Une personne interrogée sur trois (31 %) prétend acheter « parfois » la marque de produit qu'elle juge la plus sûre pour l'environnement.

En mars 1991, Decima a tenté d'éclaircir le mystère qui entoure le consommateur soucieux de l'environnement en examinant les

compromis qu'il est prêt à faire entre le respect de l'environnement et le prix, la qualité et la commodité. Les résultats de cette recherche indiquent que sept Canadiens sur dix (70 %) accepteraient de payer plus cher des produits qui ne portent pas atteinte à l'environnement (23 % sont entièrement d'accord) et les deux tiers (65 %) sont disposés à sacrifier la commodité au respect de l'environnement (31 % approuvent entièrement cet énoncé).

En revanche, les Canadiens sont divisés sur leur volonté de renoncer à la qualité. Moins de la moitié (45 %) jugent que le respect de l'environnement est plus important que la qualité. Quatre Canadiens sur dix (40 %) sont en désaccord avec l'énoncé selon lequel la plupart des produits écologiques sont de meilleure qualité que les marques courantes. Seulement un tiers des Canadiens (36 %) approuvent cet énoncé.

Bien que de nombreux produits commercialisés comme des produits sûrs pour l'environnement coûtent plus cher que les produits qu'ils remplacent, plus de la moitié des Canadiens croient que leur coût de fabrication est équivalent (34 %) ou inférieur (19 %) au coût de fabrication des produits qu'ils remplacent.[4] Trente-trois pour cent des Canadiens croient que le coût de fabrication des produits ménageant l'environnement est plus élevé, ce qui explique qu'ils se vendent parfois plus cher.

Les Canadiens accueilleraient volontiers de l'information supplémentaire sur les emballages et les produits non préjudiciables à l'environnement. Sept personnes interrogées sur dix (69 %) disent qu'elles aimeraient en savoir plus à ce sujet.[5] Les 29 % qui restent sont satisfaites de l'information dont elles disposent.

Pour prendre des décisions d'achat conciliables avec l'environnement, les Canadiens tirent principalement leur information des étiquettes, de la télévision et des journaux. Les sources d'information les plus souvent mentionnées sont les étiquettes de produits (31 %) et la télévision et les journaux (28 %).[6] D'autres Canadiens mentionnent les revues et les guides de consommation (14 %), la publicité sur les produits (10 %) et les parents et amis (8 %).

Une bonne majorité de Canadiens (60 %) n'arrivent pas à mentionner un produit non préjudiciable à l'environnement qui ne soit pas sur le marché mais qu'ils aimeraient pouvoir se procurer. Deux sur dix (19 %) disent qu'ils aimeraient pouvoir acheter des substituts de savon, de détachants et de détergents.[7] Des proportions encore plus petites de Canadiens mentionnent des substituts de certains produits alimentaires (4 %), de plastiques et plastiques expansés (3 %), de peinture, de

diluants et de décapants (3 %), de pesticides et de fournitures de jardinage et d'entretien de la pelouse (2 %) et de carburant (2 %).

Un nombre assez élevé de Canadiens disent avoir boycotté des produits et des entreprises qu'ils jugent nuisibles pour l'environnement. Dans un sondage national Angus Reid, deux consommateurs sur dix (41 %) ont affirmé avoir évité certains produits ou entreprises au cours de la dernière année parce qu'ils étaient d'avis que ces produits et entreprises étaient préjudiciables à l'environnement. Un sur quatre (25 %) assure qu'il participera à un tel boycott l'année prochaine.[8]

1. Focus Canada (91-3) : Q. 107
   Au cours de la dernière année, vos décisions en matière d'achat — l'achat ou non d'un certain produit — ont-elles été motivées par des préoccupations à l'égard de l'environnement?

2. The Reid Report (mars 1991) : p. 19
   Dans un magasin, achetez-vous, parmi les marques de produits disponibles, celle que vous jugez la moins préjudiciable pour l'environnement : toujours, habituellement, parfois, rarement, jamais?

3. Bulletin trimestriel Decima (printemps 1991) : p. 41
   J'accepterais de payer plus cher des marques de produits non préjudiciables à l'environnement que les marques habituelles de ces produits : entièrement d'accord, d'accord, ça dépend, en désaccord, entièrement en désaccord.

   La plupart des marques de produits non préjudiciables à l'environnement sont de qualité supérieure aux marques habituelles de ces produits : entièrement d'accord, d'accord, ça dépend, en désaccord, entièrement en désaccord.

4. Environmental Monitor (été 1991)
   Plusieurs des produits commercialisés comme « non polluants » coûtent plus cher que les produits qu'ils remplacent. Selon vous, le coût de fabrication de ces produits pour les entreprises est-il plus élevé que le coût de fabrication des produits qu'ils remplacent, est-il équivalent ou est-il moins élevé?

5. The Reid Report (mars 1991) : p. 19
   Jugez-vous que vous disposez de suffisamment d'information sur les emballages et produits non polluants ou aimeriez-vous en savoir plus à ce sujet?

6. Environmental Monitor (été 1990) : Q. 25
   Parmi les sources d'information suivantes, lesquelles influencent le plus vos décisions de renoncer à des produits polluants ou d'acheter des produits non polluants?

7. Environmental Monitor (été 1991) : Q. 30
   Parmi tous les produits que vous achetez ou utilisez couramment, y en a-t-il pour lesquels vous aimeriez pouvoir acheter des substituts non polluants que vous n'avez pas trouvés sur le marché?

8. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 25
   Au cours de la dernière année, avez-vous...? (Sinon) : pensez-vous le faire l'année prochaine?

iii) Le consentement à payer

Un récent sondage Focus Canada a permis de constater que les Canadiens sont très disposés à faire des compromis dans leur façon de vivre pour préserver l'environnement mais ils sont beaucoup moins disposés à accepter des mesures qui leur coûteraient de l'argent.

La propension à appuyer des mesures qui ne coûtent pas cher ou qui ne coûtent rien se manifeste par la ferme volonté d'acheter davantage de produits non préjudiciables à l'environnement (72 % des répondants sont très consentants), de réduire la consommation d'énergie à la maison (62 %) et d'appuyer des peines d'emprisonnement contre les pollueurs industriels récidivistes (55 %).[1]

Trente-huit pour cent des sujets interrogés sont disposés à appuyer de plus grandes restrictions à l'utilisation d'une voiture dans les zones urbaines. Seulement un petit pourcentage (16 %) accepteraient aujourd'hui une augmentation de taxes s'ils savaient que ces nouvelles taxes serviraient à améliorer l'état de l'environnement. L'appui à un type quelconque de frais d'utilisation, par exemple payer environ 20 % de plus pour de l'essence qui contient un additif non polluant (14 % sont en faveur), payer une « taxe sur les hydrocarbures » d'environ 10 % appliquée aux carburants et combustibles fossiles (8 %) ou payer une nouvelle taxe de 7 % pour une voiture neuve, est encore plus mitigé.

Toutefois, les résultats d'un sondage Angus Reid (Les Canadiens et l'environnement 1991) sont différents. La plupart des Canadiens interrogés ne refuseraient pas l'un ou l'autre des cinq sacrifices financiers personnels qui leur étaient proposés pour protéger l'environnement.

Environ huit Canadiens sur dix (79 %, en hausse de six points depuis 1990) consentiraient à payer dix pour cent de plus pour des produits d'épicerie non préjudiciables à l'environnement tandis que soixante-treize pour cent (inchangé) ne s'opposeraient pas à payer dix pour cent de plus pour des produits d'agriculture biologique.[2] Un grand nombre de Canadiens consentiraient également à payer cinq cents de plus le litre d'essence pour diminuer la pollution de l'air (67 %, en baisse de deux points), 50 p. 100 de plus l'enlèvement des déchets pour en assurer une élimination sûre à longue échéance (67 %, en baisse d'un point) et 250 $ de plus par année en taxes pour l'assainissement du réseau d'égouts de leur municipalité (57 %, en baisse de six points).

1. Focus Canada (91-3) : Q. 111
   Seriez-vous entièrement, modérément, peu ou pas du tout consentant à ce qu'on adopte les mesures suivantes pour améliorer l'état de l'environnement : de plus grandes restrictions sur l'utilisation d'une voiture en milieu urbain, verser un peu plus d'argent en taxes si vous saviez que ces taxes serviraient à protéger l'environnement, imposer des peines d'emprisonnement aux pollueurs industriels récidivistes, payer une taxe sur les hydrocarbures d'environ dix pour cent appliquée aux carburants et combustibles fossiles, diminuer votre consommation d'énergie à la maison, acheter davantage de produits non préjudiciables à l'environnement, payer environ vingt pour cent de plus pour de l'essence qui contient un additif non polluant, assumer une nouvelle taxe sur les voitures neuves?

2. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 33
   Afin de protéger l'environnement, consentiriez-vous à...?

iv) La compréhension des questions environnementales

Près des trois quarts des Canadiens estiment qu'ils comprennent bien (65 %, en hausse de six points depuis l'automne 1989) ou très bien (9 %, inchangé) les questions environnementales d'aujourd'hui.[1] La proportion des Canadiens qui disent peu ou très peu comprendre les questions environnementales a légèrement diminué (26 %, en baisse de six points).

Environ un Canadien interrogé sur trois (30 %, en baisse de quatre points depuis 1990), parmi l'ensemble de la population, croit fermement qu'il est suffisamment informé pour prendre des décisions censées en matière d'environnement. Deux fois moins de Canadiens sont entièrement en désaccord avec cet énoncé.[2]

1. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 26p
   Personnellement, dans quelle mesure estimez-vous comprendre les questions environnementales actuelles? Diriez-vous que vous les comprenez très bien, bien, peu ou très peu?

2. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 67
   Voici un certain nombre d'affirmations courantes sur l'environnement. Veuillez indiquer ce que vous pensez de chacune d'elles, en les notant sur une échelle de 1 à 7, le chiffre 1 signifiant que êtes entièrement en désaccord, et le chiffre 7 que vous êtes entièrement d'accord.

v) Les sources d'information

Les principales sources d'information en matière d'environnement demeurent la télévision (35 %, en hausse de trois points depuis l'automne 1987), les journaux (33 %, en baisse de deux points) et, dans une moindre mesure, les revues (8 %, en baisse d'un point) et la radio (3 %, en baisse de deux points).[1] Les collègues de travail et les amis et voisins sont les principales sources d'information de quatre pour cent des Canadiens (2 % pour chaque groupe, inchangé dans les deux cas).

1. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 57t
   Quelle est votre principale source d'information sur les questions environnementales?

L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE

Pour une majorité de Canadiens, la protection de l'environnement ne fait pas obstacle à la croissance économique, mais au contraire y contribue. Les Canadiens accordent toujours la priorité à l'environnement sur l'économie, mais cette position a sensiblement perdu de sa vigueur. Toutefois, les produits non préjudiciables à l'environnement n'ont rien perdu de leur attrait auprès des consommateurs malgré la récession.

i) L'incidence économique

Une grande majorité de Canadiens sont toujours d'avis que l'assainissement et la protection de l'environnement favoriseraient grandement la croissance économique. Plus de huit Canadiens sur dix sont modérément (42 %) ou entièrement (42 %) d'accord avec l'idée que « l'assainissement et la protection de l'environnement, à eux seuls, contribueraient grandement à la croissance de notre économie ».[1] Seulement 15 p. 100 d'entre eux sont modérément (11 %) ou entièrement (4 %) en désaccord avec cet énoncé.

Les Canadiens se montrent cependant plus évasifs quand on leur demande en quoi, au juste, l'assainissement de l'environnement contribuerait à la croissance de l'économie. Le plus souvent, ils répondent que : « il faut nettoyer l'environnement», «c'est important de protéger l'environnement » et « ça va économiser les ressources » (33 %).[2] D'autres Canadiens sont plus précis et invoquent les arguments suivants : la création d'emplois (24 %), l'assainissement aidera l'économie en général (7 %), sans assainissement, on se dirige vers un échec économique à longue échéance (3 %) et la protection de l'environnement nous évitera des problèmes de santé qui autrement pourraient nuire à l'économie à long terme (3 %).

La présente récession économique n'a rien enlevé à l'attrait qu'exerce sur les consommateurs du pays les produits non préjudiciables à l'environnement. Plus du tiers (36 %) des répondants au sondage national Angus Reid de mars ont affirmé que depuis le début de la récession l'automne dernier, ils dépensent plus d'argent pour se procurer des produits non polluants.[3] En revanche, seulement cinq pour cent des consommateurs interrogés disent que leurs dépenses pour l'achat de produits de ce type ont diminué.

1. Environmental Monitor (1991-3) : Q. 2at
   Êtes-vous entièrement d'accord, modérément d'accord, modérément en désaccord ou entièrement en désaccord avec l'énoncé suivant : « L'assainissement et la protection de l'environnement, à eux seuls, contribueraient grandement à la croissance de notre économie »?

2. Environmental Monitor (1991-3) : Q. 2b
   Qu'est-ce qui vous fait pensez cela?

3. Sondage Angus Reid/Southam News (mars 1991) : p. 7.
   Depuis le début de la récession économique l'automne dernier, votre ménage a-t-il dépensé plus d'argent, autant d'argent ou moins d'argent pour faire l'achat de produits non préjudiciables à l'environnement?

ii) L'emploi et l'environnement

Selon la livraison d'été 1991 de l'Environmental Monitor, les Canadiens sont plus enclins aujourd'hui, alors que se poursuit la récession, à penser que l'élaboration d'une stratégie économique devrait d'abord viser à accroître le nombre et la qualité des nouveaux emplois (30 %, en hausse de six points depuis l'hiver 1991). À l'opposé, la proportion de Canadiens qui pensent que cette stratégie devrait d'abord s'appuyer sur la protection de l'environnement est passée de 31 % à 26 %.

Decima confirme ces constations. Dans son numéro d'été 1991, le bulletin indique que les Canadiens acceptent moins que par le passé de sacrifier les emplois et la compétitivité à l'environnement, bien qu'une majorité d'entre eux penchent encore pour ces compromis. Six Canadiens sur dix (60 %, en baisse de 10 points depuis juin 1990) sont d'avis qu'on devrait faire davantage pour l'environnement, même au prix de la perte d'emplois.[2] Un peu plus de la moitié demeurent de cet avis (53 %, en baisse de 10 points depuis juin 1990), même si leur propre emploi était en jeu.[3]

1. Environmental Monitor (1991-3) : Q. 1t
   Si le gouvernement élaborait une stratégie de développement économique pour l'ensemble du Canada, de quel élément, parmi les suivants, devrait-il d'abord tenir compte?

2. Bulletin trimestriel Decima (1991-3) : p. 48
   On doit faire davantage pour l'environnement, même au prix de la perte d'emplois : d'accord, en désaccord, sans opinion.

3. Bulletin trimestriel Decima (1991-3) : p. 48
   On doit faire davantage pour l'environnement, même si mon propre emploi est en jeu : d'accord, en désaccord, sans opinion.

iii) L'établissement des priorités

Les Canadiens continuent de penser que les préoccupations à l'égard de l'environnement devraient l'emporter sur les préoccupations

économiques, bien que cette position ait perdu de sa popularité par rapport à 1989.

Présentement, 59 p. 100 des Canadiens (11 points de moins qu'en 1989) pensent ainsi. La proportion de Canadiens qui sont d'avis contraire est passée de 14 p. 100 en 1989 à 21 p. 100 aujourd'hui. Par ailleurs, quinze pour cent (soit cinq points de plus) croient que les deux peuvent coexister.[1]

Cependant, un sondage Environmental Monitor, réalisé au printemps 1991, révèle qu'en plein coeur de la récession, les deux tiers des Canadiens (65 %) estiment que les gouvernements et l'industrie devraient dépenser plus pour la protection de l'environnement.[2] Seulement un quart d'entre eux (25 %) croient que ces intervenants devraient attendre que la situation économique se rétablisse avant d'engager ce genre de dépenses.

Une bonne majorité de Canadiens (64 %, un point de plus par rapport à l'hiver 1989) sont toujours d'avis qu'on devrait d'abord tenir compte de la conservation dans les décisions relatives à l'utilisation des terres, ce qui vient confirmer l'importance qu'ils attribuent à la protection de l'environnement. Seulement 19 p. 100 (un point de plus) jugent qu'ils faudrait plutôt donner la priorité à l'économie.[3]

1. Focus Canada (91-3) : Q. 105
   À votre avis, le développement économique devrait-il avoir priorité sur la protection de l'environnement, ou est-ce la protection de l'environnement qui devrait avoir priorité sur la croissance économique?

2. Environmental Monitor (1991-2) : Q. 10
   Compte tenu de la récession actuelle, pensez-vous que le gouvernement devrait dépenser plus d'argent pour la protection de l'environnement ou devrait-il attendre que la situation économique se soit rétablie pour engager ce type de dépenses?

3. Environmental Monitor (1991-2) : Q. 4t
   On a assisté récemment à un certain nombre de mésententes quant à l'utilisation des terres, par exemple entre les entreprises et les écologistes. De façon générale, croyez-vous que les décisions relatives à l'utilisation des terres devraient d'abord se prendre en fonction de leur incidence économique?

iv) Le développement durable

Un Canadien sur deux (50 %) estiment que pour assurer un développement durable sur le plan environnemental, nous devrons apporter d'importantes modifications à notre façon de vivre tandis que 34 p. 100 des Canadiens pensent que nous devrons y apporter de modifications modérées.[1] Une petite proportion croient qu'il faudra de légers changements (9 %) ou qu'il ne faudra aucun (2 %) changement.

1. Rapport CROP/Synergistics - La segmentation des Canadiens en ce qui oncerne l'environnement (décembre 1990) : Q. 90
   Afin d'assurer un développement durable sur le plan environnemental (c'est-à-dire un développement qui n'entraîne pas de raréfaction des ressources renouvelables et qui réduit au minimum les atteintes à l'environnement), pensez-vous que nous devrons apporter d'importants changements à notre façon de vivre, des changements modérés, de légers changements ou aucun changement du tout?

L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉNERGIE

Les Canadiens croient fermement que nous devrons modifier nos modes traditionnels de production et d'utilisation de l'énergie pour protéger l'environnement. De l'avis général, toute stratégie visant à satisfaire nos besoins futurs d'énergie devra prévoir une réduction de la consommation. Plusieurs consentent à faire des sacrifices à cet égard.

i) La détérioration de l'environnement : les sources d'énergie

Une majorité de Canadiens continuent de s'opposer au recours à l'énergie nucléaire pour la production d'électricité et à la construction de nouvelles centrales nucléaires. Cette position s'est toutefois adoucie depuis le milieu des années quatre-vingt.

D'après un sondage Focus Canada, 51 p. 100 des Canadiens (en baisse de deux points depuis 1990) sont contre l'énergie nucléaire.[1] Le pourcentage de Canadiens qui approuvent le recours à l'énergie nucléaire pour produire de l'électricité a diminué de deux points (41 %).

Présentement, seulement 33 p. 100 des Canadiens sont en faveur de la construction de nouvelles centrales nucléaires au Canada.[2] Cette proportion représente une hausse d'un seul point depuis 1990, mais elle s'inscrit dans un lent mouvement à la hausse qui s'est amorcé au milieu des années quatre-vingt. Une majorité de Canadiens (59 %), sont toujours contre la construction de toute nouvelle centrale nucléaire et 37 p. 100 d'entre eux y sont fortement opposés.

La proportion de Canadiens qui considèrent que les centrales nucléaires sont sûres ou très sûres se maintient à 39 p. 100.[3] Ce pourcentage est le même qu'en 1990 mais il demeure inférieur aux 42 p. 100 observés en 1977, avant qu'on ne prenne conscience des problèmes de sécurité. Le pourcentage des Canadiens qui trouvent que les centrales nucléaires constituent un danger a chuté de deux points (52 %) depuis 1990, mais demeure nettement supérieur aux 41 p. 100 constatés en 1977.

Invités à dire ce qui les préoccupe le plus dans notre façon de consommer l'énergie, les Canadiens répondent dans une proportion de 50 p. 100 qu'ils s'inquiètent des conséquences pour l'environnement, telles que la pollution et le réchauffement du climat, que pourrait entraîner l'utilisation de combustibles fossiles.[4] Deux sur dix (22 %) mentionnent la possibilité que la production et le transport de l'énergie causent des dommages à l'environnement. Un sur quatre s'inquiète surtout de l'augmentation du prix de l'énergie (10 %), de la pénurie d'électricité (8 %) ou de la pénurie d'essence (6 %).

1. Focus Canada (91-3) : Q. 58
   Que pensez-vous du recours à l'énergie nucléaire pour produire de l'électricité? Diriez-vous que vous êtes entièrement

d'accord, modérément d'accord, modérément en désaccord ou entièrement en désaccord?

2. Focus Canada (91-3) : Q. 59
Présentement, diriez-vous que vous approuvez fortement, que vous approuvez modérément, que vous désapprouvez modérément ou que vous désapprouvez fortement la construction de nouvelles centrales nucléaires au Canada?

3. Focus Canada (91-3) : Q. 60
À votre avis, les centrales nucléaires sont-elles très sûres, modérément sûres, modérément dangereuses ou très dangereuses?

4. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 19
Qu'est-ce qui vous inquiète le plus, parmi les possibilités suivantes, dans notre façon de consommer l'énergie, et notamment dans notre façon de la produire, de la transporter et de la consommer?

ii) L'exploitation de l'énergie

Les Canadiens croient fermement que nous devrons changer radicalement nos modes traditionnels de production et de consommation d'énergie pour protéger l'environnement. Près de la moitié de la population (46 %) est de cet avis.[1]

Les Canadiens sont divisés quant à la probabilité d'une pénurie d'énergie. Bien qu'ils ne mentionnent pas l'énergie comme une source de préoccupation majeure, les Canadiens croient dans une proportion de quatre sur dix (41 %, en hausse de neuf points depuis mars 1987) qu'une pénurie d'énergie est «assez probable» au cours des cinq prochaines années.[2] Comme auparavant, toutefois, la majorité d'entre eux sont d'avis qu'une pénurie d'énergie est improbable d'ici cinq ans.

Les Canadiens ne mentionnent pas l'énergie comme une source d'inquiétude majeure, mais lorsqu'on les invite à se prononcer sur le sujet, il est clair que leur inquiétude s'accroît. D'après le dernier sondage Focus Canada, la proportion de Canadiens qui considèrent la crise de l'énergie comme un problème grave a augmenté de cinq points depuis 1990 et de treize points depuis 1987 pour se situer à 35 p. 100 aujourd'hui.[3] Le pourcentage de Canadiens qui ne considèrent pas la crise de l'énergie comme un problème (20 %) a diminué de quatre points. Quarante et un pour cent continuent de percevoir la crise de l'énergie comme un léger problème.

Les Canadiens ne s'entendent pas sur l'importance relative qu'il faut

accorder aux problèmes énergétiques. Pour de nombreux Canadiens, le coût de l'énergie est le problème le plus grave. Dans l'ensemble, 36 p. 100 estiment que le principal problème lié à l'énergie est le coût de l'essence (17 %), le coût de l'électricité (11 %), les taxes élevées (7 %) ou les coûts en général (1 %).[4]

Vingt-cinq pour cent des Canadiens abordent le problème de l'énergie du point de vue de la crise d'approvisionnement en énergie (9 %), de la surconsommation d'énergie (7 %), de la nécessité de conserver l'énergie (6 %), de la nécessité de trouver des sources d'énergie de remplacement (2 %) ou de la nécessité de trouver de nouvelles sources d'énergie (1 %). Les autres sources d'inquiétude comprennent les préjudices causés à l'environnement par la consommation d'énergie et les projets énergétiques (9 %), l'énergie nucléaire (4 %), la vente de l'énergie à un prix trop bas (3 %) et la propriété étrangère (3 %).

Les Canadiens sont également divisés quant à leur attitude vis-à-vis de l'autosuffisance énergétique. Un légère majorité (52 %) sont disposés à payer un prix plus élevé pour assurer notre indépendance énergétique tandis que 45 p. 100 estiment que nous n'avons pas à payer plus cher quand il y a tant de pétrole étranger bon marché.[5]

En ce qui concerne la meilleure source d'énergie supplémentaire pour l'avenir, les Canadiens sont enclins à choisir l'énergie solaire (26 %, en hausse de six points depuis octobre 1988) ou le gaz naturel (23 %, sept points de plus qu'en juillet 1990).[6] Les autres sources mentionnées sont l'énergie hydraulique (18 %, en baisse de cinq points), l'énergie nucléaire (13 %, en baisse d'un point), le pétrole tiré des puits marins (4 %, un point de plus), l'énergie éolienne ((3 %, en baisse d'un point), le pétrole extrait des sables bitumineux (2 %, inchangé), l'énergie marémotrice (2 %, un point de plus) et le charbon (1 %, inchangé).

Invités à choisir le type de centrale énergétique qu'ils préféreraient avoir dans leur région, les Canadiens répondent dans une proportion des deux tiers (66 %) qu'ils accepteraient la construction d'un grand barrage pour produire de l'énergie hydro-électrique.[7] Ils sont moins nombreux à préférer la construction d'une centrale nucléaire (12 %) ou d'une centrale de combustion de combustibles fossiles comme le pétrole, le charbon ou le gaz naturel (8 %).

1. Sondage Decima - Les Canadiens et l'environnement : les attitudes et les choix (décembre 1990) : Q. 96
   On a beaucoup débattu récemment du rôle que joue la consommation d'énergie, par exemple la combustion de combustibles fossiles, dans la détérioration de l'environnement. Parmi les arguments suivants, lequel trouvez-vous le plus convaincant?

2. Bulletin trimestriel Decima (automne 1990) : p. 43
   À votre avis, une pénurie d'énergie au Canada, au cours des cinq prochaines années, est-elle...?

3. Focus Canada (91-3) : Q. 54
   Diriez-vous que la crise de l'énergie est un problème grave, un problème léger ou problème inexistant au Canada aujourd'hui?

4. Focus Canada (91-3) : Q. 55
   À votre avis, quel est le problème énergétique le plus grave au Canada aujourd'hui?

5. Bulletin trimestriel Decima (automne 1990) : p. 43
   (Questions non disponibles)

6. Focus Canada (91-3) : Q. 56
   Parmi les suivantes, quelle est à votre avis la meilleure source d'énergie supplémentaire pour le Canada pour les dix prochaines années : l'énergie hydraulique tirée de nouveaux barrages, le pétrole extrait des sables bitumineux, le pétrole tiré des puits marins, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, l'énergie nucléaire, le charbon, l'énergie marémotrice ou le gaz naturel?

7. Focus Canada (90-3) : Q. 74.
   Quel type de centrale d'énergie, parmi les suivants, accepteriez-vous le plus si on devait construire une telle centrale dans votre région : un grand barrage pour produire de l'énergie hydro-électrique, une centrale de combustion de combustibles fossiles comme le pétrole, le charbon ou le gaz naturel ou une centrale nucléaire?

iii) L'exportation des ressources énergétiques

De plus en plus de Canadiens préconisent une limitation et même une réduction de l'exportation de la plupart de nos ressources. L'opposition à ces exportations est la plus prononcée dans le cas de l'exportation de pétrole (52 %) et de l'eau douce (62 %). Trente-six pour cent (inchangé depuis 1990) des Canadiens sont par ailleurs en faveur d'une augmentation des exportations de charbon.[1] Les produits pétroliers raffinés constituent la deuxième option la plus populaire en ce qui a trait à l'exportation des ressources, bien que la proportion de Canadiens en faveur d'une augmentation des exportations ait diminué de trois points, passant à 34 %.

1. Focus Canada (91-3) : Q. 64
   À votre avis, le Canada devrait-il vendre plus ou moins de chacune des ressources suivantes à d'autres pays?

iv) La conservation de l'énergie

Les Canadiens sont d'avis dans une large proportion que toute stratégie visant à répondre aux besoins futurs en énergie devra prévoir en premier lieu une réduction de la consommation.[1] Les deux tiers des Canadiens (68 %) estiment que la meilleure façon de satisfaire les futurs besoins en énergie est de réduire la consommation d'énergie. Seulement 27 p. 100 d'entre eux croient que la meilleure stratégie est d'augmenter l'approvisionnement en énergie.

De plus, on a constaté une nette augmentation ces cinq dernières années du nombre de Canadiens qui acceptent de se soumettre à diverses mesures de conservation de l'énergie. Plus de la moitié d'entre eux (51 %) affirment qu'ils réduiront vraisemblablement leur consommation d'énergie en utilisant moins leurs appareils électriques, en réduisant la température de leur domicile ou en éteignant les lumières.[2] Trente pour cent des Canadiens (en hausse de 15 points depuis 1985) disent qu'ils évalueront très probablement leur consommation d'énergie à domicile tandis que 18 p. 100 disent qu'ils réduiront vraisemblablement l'utilisation d'une voiture.

Les autres mesures qui seront très probablement prises par les Canadiens pour conserver l'énergie comprennent l'amélioration de l'isolation des maisons (14 %, en hausse de cinq points depuis 1985), l'installation d'un meilleur système de chauffage au gaz (6 %, en hausse de quatre points) et la conversion du chauffage au pétrole au chauffage au gaz (4 %, en hausse de deux points).

On ne se montre guère enthousiaste devant l'idée d'instituer une taxe sur les hydrocarbures de 10 p. 100 pour l'essence et les autres combustibles fossiles comme moyen de conserver l'énergie et de réduire le réchauffement de la planète.[3] Les deux tiers des Canadiens affirment qu'ils ne seraient pas du tout consentants (46 %) ou pas très consentants (20 %) à payer une telle taxe. Seulement environ un tiers d'entre eux se disent modérément consentants (23 %) ou très consentants (9 %).

La principale incitation des Canadiens à conserver l'énergie demeure l'idée d'assurer un approvisionnement convenable en énergie aux générations futures. Quarante pour cent des Canadiens sont d'avis que la sécurité des approvisionnements futurs en énergie est la raison la plus importante de conserver l'énergie.[4] Trente-trois pour cent sont encouragés à conserver l'énergie par la perspective d'éviter une augmentation des coûts énergétiques au foyer. Enfin, 25 p. 100 des Canadiens sont d'avis que l'énergie devrait être conservée pour aider à réduire la pollution.

Les Canadiens sont divisés sur la question de savoir où diriger les efforts de conservation de l'énergie. Une majorité relative d'entre eux sont d'avis que ces efforts devraient d'abord porter sur la consommation de l'énergie dans l'industrie (27 %); un nombre légèrement inférieur estiment qu'on devrait d'abord s'occuper de la consommation d'énergie dans les immeubles à bureaux et les bureaux du gouvernement (23 %).[5] Des proportions moins grandes de Canadiens sont d'avis que les efforts devraient surtout porter sur la consommation d'énergie à domicile (18 %), et la consommation d'énergie dans le domaine du transport (17 %). Onze pour cent estiment qu'on devrait s'efforcer de conserver l'énergie en combinant les mesures ci-dessus.

Une majorité relative de Canadiens (40 %) croient que la conservation de l'énergie devrait d'abord être la responsabilité de chaque individu.[6] Deux fois moins de Canadiens (20 %) sont d'avis que le gouvernement fédéral a la plus grande responsabilité à cet égard. De plus petites proportions attribuent la principale responsabilité à l'industrie (11 %), au gouvernement provincial (8 %) ou aux services publics d'électricité (5 %). Cette répartition est à peu près la même que pour la responsabilité des améliorations environnementales, analysée dans la livraison de l'Environmental Monitor d'automne 1990.

Malgré la tendance à percevoir la conservation de l'énergie comme une responsabilité individuelle, une forte majorité de Canadiens (77 %) croient que le gouvernement fédéral devrait en faire plus dans le domaine de la conservation de l'énergie, même au prix d'une augmentation des taxes ou du déficit.[7] Seulement 17 p. 100 d'entre eux estiment que le gouvernement fédéral devrait dépenser environ le même montant et trois pour cent sont d'avis que le gouvernement fédéral devrait réduire ses dépenses pour la conservation de l'énergie.

Les services publics d'électricité sont assez bien jugés par les Canadiens sur leurs efforts en vue de promouvoir la conservation de l'énergie. Environ la moitié de la population jugent que ces services font de l'excellent travail (10 %) ou du bon travail (43 %). Trente-quatre pour cent jugent que leur travail est passable et 11 p. 100 mauvais.

Dans l'ensemble, les Canadiens estiment qu'ils connaissent bien les moyens de contribuer à la conservation de l'énergie. Huit Canadiens sur dix disent connaître très bien (32 %) ou assez bien (50 %) les moyens pour un individu de conserver l'énergie.[8] Deux sur dix jugent qu'ils ne sont pas très bien renseignés (16 %) ou pas renseignés du tout (2 %) à ce sujet.

Une écrasante majorité de Canadiens sont entièrement (39 %) ou modérément (33 %) en désaccord avec l'idée qu'une réduction de leur

consommation d'énergie se traduira par une baisse de leur niveau de vie.[10] Seulement un Canadien sur quatre est entièrement (9 %) ou modérément en accord (17 %) avec l'idée que la réduction d'énergie aura cet effet.

1. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 20
   Il a été question récemment des meilleures façons de répondre aux besoins futurs en énergie. Une stratégie consiste à réduire notre consommation d'énergie, de manière à réduire la demande future. Une autre stratégie est d'augmenter l'approvisionnement en énergie pour répondre à la demande. Quelle est selon vous la meilleure stratégie?

2. Focus Canada (91-3) : Q. 64
   Est-il très probable, modérément probable, peu probable ou pas du tout probable que vous preniez l'une ou l'autre des mesures suivantes dans un an ou deux.... évaluer la consommation d'énergie de votre ménage?

3. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 29
   Une des idées qui ont été mises de l'avant pour nous aider à conserver l'énergie et à réduire le réchauffement de la planète est d'instituer une taxe sur les hydrocarbures. Cette taxe spéciale s'appliquerait à l'essence et aux autres combustibles fossiles. Dans quelle mesure consentiriez-vous à payer une taxe supplémentaire sur les hydrocarbures de 10 pour cent pour l'essence? Seriez-vous...

4. Focus Canada (91-3) : Q. 63
   Pour vous personnellement, quelle est la raison la plus importante d'essayer de conserver l'énergie? Est-ce pour aider à maintenir les prix à un faible niveau dans votre foyer, aider à réduire la pollution de l'environnement ou aider à assurer un approvisionnement en énergie convenable pour l'avenir?

5. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 25
   Sur lequel des domaines suivants, selon vous, devrait d'abord porter les efforts de conservation de l'énergie?

6. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 24
   Lequel des groupes suivants, selon vous, a la plus grande responsabilité en ce qui a trait à la conservation de l'énergie?

7. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 27
   Tout en sachant que les efforts du gouvernement pourraient entraîner une hausse des taxes ou un augmentation du déficit, pensez-vous que le gouvernement fédéral devrait en faire plus,

moins ou autant que présentement pour promouvoir la conservation de l'énergie?

8. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 26
   Comment évaluez-vous votre service provincial d'électricité dans ses efforts pour encourager le public à conserver l'énergie? Fait-il un excellent travail, un bon travail, un travail passable ou un mauvais travail?

9. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 22
   Diriez-vous que vous connaissez très bien, assez bien, pas très bien ou pas du tout les moyens qui sont à votre disposition, en tant qu'individu, pour conserver l'énergie?

10. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 28
    Voici un certain nombre d'affirmations concernant la conservation de l'énergie. Veuillez indiquer si vous êtes entièrement d'accord, modérément d'accord, modérément en désaccord ou entièrement en désaccord avec chacune d'elle.

v) Les champs de compétence

Les Canadiens sont divisés quant à leur préférence pour une juridiction fédérale ou provinciale en matière d'énergie, mais la tendance en faveur d'une juridiction fédérale a nettement diminué depuis un certain temps, alors qu'augmentaient la tendance en faveur d'une juridiction fédérale et, plus récemment, la tendance en faveur d'une juridiction partagée. Présentement, 39 p. 100 des Canadiens (une diminution de quatre points depuis 1990) préfèrent voir le fédéral occuper ce champ de compétence, et 36 p. 100 le provincial (en baisse de deux points). Vingt pour cent (une augmentation de six points) sont en faveur d'une juridiction partagée.

1. Focus Canada (91-3) : Q. 5
   Veuillez indiquer si chacun des champs de compétence suivants devrait, selon vous, être occupé uniquement par le gouvernement fédéral, d'abord par le gouvernement fédéral, d'abord par le gouvernement provincial ou uniquement par le gouvernement provincial... énergie?

L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ

Les statistiques indiquent clairement que les Canadiens croient fermement que l'environnement a une incidence sur leur santé et la santé de leurs familles, que ce soit dans l'immédiat ou à plus long terme.

i) Les préoccupations relatives à la santé

Dans un sondage Decima réalisé au printemps de 1991, les Canadiens ont indiqué qu'ils continuent de croire fermement que l'environnement a une incidence sur leur santé et la santé de leurs familles. Quatre Canadiens sur dix (41 %, deux points de moins qu'en mars 1990) sont d'avis que l'environnement nuit «beaucoup» à leur santé, et huit sur dix (78 %, en baisse de trois points depuis mars 1990) qu'il nuit « modérément » à leur santé.[1]

Toutefois, Decima a constaté qu'au mois de juin de quatre des cinq dernières années, les préoccupations relatives aux effets de l'environnement sur la santé se sont apaisées. En juin 1991 cette surprenante tendance cyclique s'est confirmée, 28 p. 100 seulement des sujets interrogés ayant répondu que l'environnement nuit « beaucoup » à leur santé, et 25 p. 100 (une diminution de sept points par rapport au printemps 1991) qu'il ne nuit pas du tout à leur santé.[2]

La proportion de Canadiens qui estiment qu'il est au moins probable que la pollution de l'environnement ait nui à leur santé a augmenté au cours de la dernière année. Présentement, environ la moitié des Canadiens (51 %, en hausse de deux points depuis l'automne 1989) estiment que la pollution a «certainement» (13 %) ou « probablement » (38 %) eu des répercussions sur leur santé au cours des dernières années.[3]

On a également constaté que deux Canadiens sur trois (69 %, en hausse d'un point depuis 1990) sont entièrement d'accord avec l'affirmation selon laquelle les problèmes écologiques entraînent déjà une augmentation des problèmes de santé et des maladies comme le cancer.[4]

1. Bulletin trimestriel Decima (printemps 1991) : p. 35
   Compte tenu du grand nombre de questions environnementales, dans quelle mesure croyez-vous qu'elles se répercutent sur votre santé et celle de votre famille... beaucoup, passablement, pas beaucoup ou pas du tout?

2. Bulletin trimestriel Decima (été 1991) : p. 43
   Compte tenu du grand nombre de questions environnementales, dans quelle mesure croyez-vous qu'elles se répercutent sur votre santé et celle de votre famille... beaucoup, passablement, pas beaucoup ou pas du tout?

3. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 4t
   Au meilleur de votre connaissance, diriez-vous que la pollution a certainement, probablement, probablement pas ou certainement pas eu des répercussions sur votre santé au cours des dernières années?

4. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 67
   Voici un certain nombre d'affirmations courantes sur l'environnement. Veuillez indiquer ce que vous pensez de chacune d'elles, en les notant sur une échelle de 1 à 7, le chiffre 1 signifiant que vous êtes entièrement en désaccord, et le chiffre 7 que vous êtes entièrement d'accord.

ii) L'intervention gouvernementale

Une majorité écrasante de Canadiens (91 %) préconisent l'intervention vigoureuse du gouvernement en ce qui concerne la relation qui existe entre les problèmes de santé et la pollution de l'environnement.[1]

Ils ne s'entendent toutefois pas sur le ministère qui devrait être chargé de ces interventions. Vingt pour cent des personnes interrogées croient que cette responsabilité devrait incomber à Santé et Bien-être social, et 32 p. 100 au ministère de l'Environnement, tandis que 44 p. 100 estiment que les deux ministères devraient partager cette responsabilité.[2]

1. Sondage CROP (mars 1989) : p. 62
   Compte tenu du fait que les problèmes de santé peuvent être liés à la pollution de l'environnement, une intervention rigoureuse du gouvernement dans ce débat vous semble-t-elle très souhaitable, modérément souhaitable, modérément peu souhaitable ou non souhaitable?

2. Sondage CROP (mars 1989) : p. 62
   À votre avis, quel ministère devrait intervenir dans ce genre de problème? Santé et Bien-être social Canada ou Environnement Canada, ou les deux?

LES DÉSASTRES ÉCOLOGIQUES

Nous n'avons pas encore sondé l'opinion publique sur les dommages causés à l'environnement par la Guerre du Golfe. Toutefois, cela pourrait se faire un jour. Tous les sondages d'opinion publique relatifs à la crise du golfe Persique ont porté jusqu'à maintenant sur le pétrole et l'énergie.

i) La Guerre du Golfe

Au moment de la crise du golfe Persique, on a demandé l'avis des Canadiens sur les répercussions qu'entraînerait l'éclatement de la guerre sur les approvisionnements en pétrole et le prix du pétrole. Presque tous les Canadiens (95 %) ont indiqué qu'au moins une hausse probable des prix du pétrole résulterait d'une guerre au Moyen-Orient.[1] Soixante-deux pour cent étaient d'avis que la guerre entraînerait très probablement ou probablement une pénurie d'énergie (24 % et 38 % respectivement).

On a également demandé aux Canadiens laquelle de ces deux possibilités les inquiétait le plus. Ils se sont montrés divisés sur cette question, 51 p. 100 ayant mentionné la pénurie d'énergie, et 49 p. 100 l'augmentation des prix du pétrole.

Toutefois, même si la crise du golfe Persique a donné lieu à un intérêt marqué des marchés et des médias pour les questions relatives au pétrole et à l'énergie en général, les Canadiens ne semblent pas trop préoccupés par la situation. Moins de un pour cent (0,3 %) des Canadiens sont d'avis que l'énergie est le problème le plus important pour le pays aujourd'hui.[2] En 1980, pendant la crise de l'OPEP, ils étaient 10 p. 100 à penser ainsi.

1. Bulletin trimestriel Decima (hiver 1990) : p. 48
   Si la guerre éclate dans le golfe Persique, pensez-vous que le Canada aura à faire face à...

2. Bulletin trimestriel Decima (automne 1990) : p. 42
   (Aucune question disponible)

ii) Le déversement de pétrole de l'Exxon Valdez

Le plus gros déversement de pétrole à survenir en Amérique du Nord a retenu l'attention d'une surprenante majorité de Canadiens. Parmi les personnes interrogées, 93 p. 100 ont affirmé être au courant de la catastrophe de l'Exxon Valdez survenue au large des côtes de l'Alaska.[1]

Une très forte majorité de Canadiens n'approuvent pas la façon avec laquelle la société pétrolière Exxon et le gouvernement américain ont fait face à ce désastre. De façon plus précise, 78 p. 100 ont critiqué

l'intervention d'Exxon et 70 p. 100, celle du gouvernement américain. La moitié des répondants (51 %) ont désapprouvé la façon dont le gouvernement canadien a traité l'incident, tandis que 32 p. 100 l'ont approuvée. En ce qui concerne la réaction du gouvernement de la Colombie-Britannique, 36 p. 100 étaient d'accord, tandis que 39 p. 100 ne l'étaient pas.[2]

1. Focus Canada (89-3) : Q. 64
   Au début de l'année, le navire-citerne Exxon Valdez a frappé un banc de sable sur la côte de l'Alaska et a causé un important déversement de pétrole. Vous souvenez-vous avoir entendu parler de ce déversement avant aujourd'hui?

2. Focus Canada (89-3) : Q. 65
   Approuvez-vous ou désapprouvez-vous le mode d'intervention de chacun des groupes suivants suite au déversement de pétrole en Alaska : la société Exxon, le gouvernement américain, le gouvernement canadien, le gouvernement de Colombie-Britannique?

iii) L'incendie de Saint-Basile-le-Grand

Grâce à la couverture médiatique accordée à l'incendie de Saint-Basile-le-Grand, les Canadiens sont devenus profondément conscients du problème que les BPC représentent. La plupart d'entre eux (85 %) ont entendu parler de l'incendie et de l'évacuation subséquente de la population des environs.[1]

En général, les Canadiens sont d'avis que les mesures prises par le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois étaient inadéquates. Seulement 45 p. 100 des répondants estiment que les mesures prises par le gouvernement fédéral après l'incendie étaient appropriées; 44 p. 100 seulement étaient satisfaits des mesures prises par le gouvernement québécois.[2]

Une forte majorité de Canadiens (83 %) espèrent que le gouvernement interdira complètement les BPC.[3] Ce chiffre élevé traduit dans quelle mesure les Canadiens perçoivent les BPC comme une menace à la santé et leur crainte qu'un incident semblable à celui de Saint-Basile-le-Grand se produise dans leur communauté. Parmi les personnes interrogées, 79 p. 100 croient qu'un incident semblable pourrait se produire près de chez elles.[4]

1. Focus Canada (88-4) : Q. 87
   Avez-vous entendu parler de l'incendie et de l'évacuation de Saint-Basile-le-Grand?

2. Focus Canada (88-4) : Q. 88-89
   À votre avis, l'intervention du gouvernement fédéral suite à l'incendie de Saint-Basile-le-Grand était-elle appropriée ou non appropriée?... le gouvernement du Québec?

3. Focus Canada (88-4) : Q. 90
   Croyez-vous que le gouvernement devrait interdire complètement ou non l'utilisation des BPC?

4. Focus Canada (88-4) : Q. 91
   Croyez-vous qu'une situation du genre de celle qui s'est présentée à Saint-Basile-le-Grand pourrait se produire dans votre propre communauté?

LES GROUPES ÉCOLOGIQUES

Les groupes écologiques occupent toujours le deuxième rang en ce qui a trait à leur crédibilité sur les questions environnementales, derrière le groupe des scientifiques et professeurs. Les recherches récentes sur les groupes environnementaux ont également permis de constater qu'une majorité de Canadiens ont tendance à s'identifier aux écologistes.

i) La crédibilité

Les groupes écologiques occupent toujours le deuxième rang en ce qui a trait à leur crédibilité comme source d'information sur l'environnement, bien qu'ils soient jugés moins dignes d'être crus qu'en 1990. Trente-cinq pour cent des sujets interrogés (une baisse de 10 points par rapport à 1990) affirment qu'ils croient la plupart des déclarations des groupes écologiques. Quatre-vingt-quatre pour cent ont indiqué qu'ils croient au moins une partie de ce que ces groupes disent.[1]

Les groupes écologiques occupent toujours le deuxième rang derrière le groupe des scientifiques et professeurs, dont la plupart des déclarations étaient crues par 47 p. 100 des Canadiens (en baisse de 14 points), mais devant les nouvelles télévisées (21 %), les gouvernements municipaux (18 %), les journaux (14 %), les députés (11 %), les gouvernements provinciaux (9 %, inchangé), le gouvernement fédéral (7 %, en hausse de deux points) et l'industrie et le monde des affaires (3 %, en baisse d'un point).

Les Canadiens ne sont pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle toute la question environnementale a été exagérée par les médias et les écologistes. Seulement 15 p. 100 des personnes interrogées (en hausse de deux points depuis 1990) sont entièrement d'accord avec l'affirmation selon laquelle la menace pour l'environnement a été exagérée.[2]

1. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 45
   Plusieurs groupes et organisations différents se prononcent sur les questions environnementales. Voici un certain nombre de groupes. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous croyez personnellement ce que chacun d'eux a à dire sur l'environnement. Croyez-vous la plupart, une partie, une petite partie ou rien de ce que... ont à dire sur l'environnement?

2. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 67
   Voici un certain nombre d'affirmations courantes sur l'environnement. Veuillez indiquer ce que vous pensez de chacune d'elles, en les notant sur une échelle de 1 à 7, le chiffre

1 signifiant que vous êtes entièrement en désaccord, et le chiffre 7 que vous êtes entièrement d'accord.

ii) Le degré d'efficacité

On estime que ce sont les groupes écologiques qui sont les plus efficaces pour protéger l'environnement. Toutefois, le degré d'efficacité qu'on leur attribue a sensiblement diminué de 1987 à 1988. Ainsi, en 1987, 61 p. 100 des Canadiens estimaient que les groupes écologiques faisaient de l'excellent travail, tandis qu'en 1988 seulement 48 p. 100 pensaient toujours ainsi.[1]

1. Environmental Monitor (automne 1988) Q. 7
   Quel degré d'efficacité attribuez-vous aux groupes suivants en ce qui concerne la protection de l'environnement? Diriez-vous que les groupes écologiques font un travail excellent, bon, passable ou mauvais pour protéger l'environnement?

iii) Le rôle des groupes écologiques

Les Canadiens veulent surtout que les groupes écologiques jouent le rôle de chiens de garde de l'industrie et du gouvernement (29 %) et fournissent de l'information au public (27 %).[1] Des proportions moins grandes d'entre eux veulent que ces groupes fassent porter leurs efforts sur la défense de l'environnement par l'intermédiaire du processus politique (11 %) ou de la recherche indépendante (9 %). Un Canadien sur cinq (23 %) veut que ces groupes jouent plusieurs de ces rôles.

1. Environmental Monitor (automne 1989) : Q. 27
   Quel est selon vous le rôle le plus important que devraient jouer les groupes écologiques au Canada? Est-ce...?

iv) L'identification aux groupes

Une majorité de Canadiens estiment que les gens qui manifestent contre la pollution de l'environnement leur ressemblent beaucoup (9 %) ou passablement (49 %). Quatre Canadiens sur dix estiment que les gens qui participent aux manifestations ne leur ressemblent pas beaucoup (21 %) ou pas du tout (18 %).[1]

1. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 22
   Pensez aux gens qui participent à des manifestations contre la pollution de l'environnement. Diriez-vous que ces gens vous ressemblent beaucoup, passablement, pas beaucoup ou pas du tout?

LES FORÊTS

Les Canadiens sont particulièrement préoccupés par les questions relatives à la régénération forestière. Une majorité d'entre eux s'opposent à des pratiques comme la coupe à blanc et l'exploitation des vieilles forêts. On a souvent sondé l'opinion des résidents de C.-B. au cours de la dernière année et on a constaté qu'ils adoptent une position modérée sur la plupart des questions concernant les forêts.

i) Les menaces aux ressources forestières

Lorsqu'on a demandé aux Canadiens quelle était la question qui les préoccupait le plus en ce qui concerne nos ressources forestières, six sur dix (61 %) ont mentionné des questions précises concernant la régénération des forêts telles que la coupe à blanc (27 %), le reboisement (16 %), la surexploitation (15 %) et la récolte de vieux arbres (3 %).[1] Trois Canadiens sur dix sont surtout préoccupés par les questions relatives à la santé et à l'environnement telles que l'utilisation des pesticides dans les forêts (20 %) et la pollution par les scieries (11 %).

La coupe à blanc fait figure de symbole de ce que nombre de Canadiens perçoivent comme la destruction de l'une des grandes richesses du patrimoine national. Huit Canadiens sur dix (78 %) sont contre la coupe à blanc comme principale méthode d'exploitation au Canada. Moins de deux sur dix (18 %) sont en faveur de la coupe à blanc.[2]

1. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 14t
   Voici un certain nombre de questions précises concernant les forêts. Laquelle de ces questions vous préoccupe le plus?

2. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 16
   Les forêts canadiennes sont présentement exploitées selon l'un ou l'autre de deux méthodes. Une de ces méthodes s'appelle la « coupe à blanc » et consiste à abattre tous les arbres dans une aire donnée. L'autre méthode s'appelle la «coupe sélective» et consiste à n'abattre que les arbres d'une certaine taille ou d'un certain type dans une aire donnée. Êtes-vous en faveur ou contre la coupe à blanc comme principale méthode d'exploitation forestière au Canada?

ii) Les priorités de l'industrie forestière

On a constaté une évolution manifeste des préoccupations des Canadiens au cours de la dernière année en ce qui concerne les pratiques de l'industrie forestière. Une bonne majorité d'entre eux (61 %, en hausse de 22 points depuis l'hiver 1990) affirment aujourd'hui qu'ils s'inquiètent surtout des répercussions de ces pratiques sur la régénération forestière.[1] Seulement trois Canadiens sur 10 (31 %, en

baisse de 20 points) s'inquiètent principalement aujourd'hui des conséquences des pratiques de l'industrie forestière pour l'environnement et la santé.

1. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 12t
   Parmi les choix suivants, lequel vous préoccupe le plus en ce qui concerne les pratiques actuelles de l'industrie forestière canadienne?

iii) La responsabilité et le rendement

En général, les Canadiens sont d'avis que la responsabilité du reboisement incombe principalement à l'industrie forestière. Selon 54 p. 100 des personnes interrogées, l'industrie forestière est responsable du reboisement.[1] Seulement la moitié de ce nombre croit que cette responsabilité échoit au gouvernement : 16 p. 100 d'entre elle désignent le gouvernement fédéral, et 13 p. 100 les gouvernements provinciaux.

Bien qu'en général les Canadiens soient satisfaits des mesures prises par l'industrie forestière en ce qui concerne l'entretien et le reboisement des forêts du pays, ils constatent qu'il y aurait place pour de l'amélioration. Six pour cent d'entre eux estiment que le dossier de l'industrie forestière est très bon, 28 p. 100 le qualifient de bon, 34 p. 100 le jugent passable, 16 p. 100 médiocre, et 9 p. 100 très mauvais.[2]

Une majorité de Canadiens (57 %) pensent que le gouvernement n'adopte pas suffisamment de mesures pour réglementer l'industrie forestière.[3] Le quart de la population (25 %) croit que la réglementation du gouvernement est à peu près suffisante, tandis que 4 p. 100 jugent qu'il y a trop de règlements.

1. Environmental Monitor (hiver 1989) : Q. 8
   Qui devrait être principalement chargé du reboisement des forêts?

2. The Reid Report (novembre 1988) : p. 49
   À votre avis, quel genre de travail les sociétés forestières font en général dans le domaine de la régénération des forêts au Canada?

3. Environics, 1989 National Survey of Canadian Public Opinion on Forestry Issues.
   (aucune question disponible)

iv) Les produits chimiques utilisés pour la forêt

Plus de trois Canadiens sur quatre (77 %) sont d'avis que les produits chimiques utilisés en forêt représentent à long terme une menace pour la santé.[1]

Quarante-trois pour cent réfutent l'argument selon lequel l'épandage aérien de produits chimiques constitue une nécessité économique.[2] Ce chiffre est légèrement plus élevé que les 37 p. 100 qui estiment qu'il n'y a pratiquement aucun autre choix.

1. Environmental Monitor (hiver 1989) : Q.9b
   Appuyez-vous fortement, passablement, faiblement ou pas du tout l'énoncé selon lequel les produits chimiques utilisés dans le cadre de la gestion des forêts au Canada ne constitue pas, à long terme, une menace pour la santé ou pour l'environnement?

2. Environmental Monitor (hiver 1989) : Q. 9a
   Appuyez-vous fortement, passablement, faiblement ou pas du tout l'énoncé selon lequel l'épandage aérien de produits chimiques constitue le seul moyen économique de protéger nos forêts contre les ravageurs et les maladies?

v) Les préoccupations d'ordre économique

On constate une forte opposition à l'exploitation des vieilles forêts, même lorsque des emplois sont en jeu dans l'industrie forestière. Près des deux tiers des Canadiens (64 %) estiment qu'il est plus important de sauvegarder les secteurs forestiers exceptionnels que de protéger les emplois de l'industrie forestière.[1] Moins du quart (23 %) sont d'avis que l'emploi devrait primer.

1. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 15
   Certains secteurs forestiers au Canada ont plus de 100 ans et on les désigne sous l'appellation de vieilles forêts. Certaines personnes ont dit que les vieux peuplements forestiers devraient être préservés et protégés contre toute forme d'exploitation. Toutefois, la création de forêts ainsi protégées réduirait l'approvisionnement en bois pour les produits forestiers et pourrait en conséquence entraîner une perte d'emplois dans l'industrie forestière. Pensez-vous qu'il est plus important d'interdire l'exploitation de certains secteurs forestiers ou qu'il est plus important d'autoriser l'exploitation de ces forêts afin de préserver les emplois dans l'industrie forestière?

vi) Les préoccupations relatives à l'utilisation des terres

Selon 27 p. 100 des Canadiens, nos forêts ont pour fonction primordiale de protéger la faune.[1] Un pourcentage presque égal (25 %) estiment que c'est plutôt la protection de la nature sauvage. Seulement 12 p. 100 pensent que nos forêts sont utiles surtout pour l'exploitation forestière, 8 p. 100 pour le tourisme et les loisirs, et 1 p. 100 pour les ressources minières. Vingt-trois pour cent des Canadiens croient que la forêt est importante pour plus d'une raison.

1. Environics, 1989 National Survey of Canadian Public Opinion on Forestry Issues
(aucune question disponible)

vii) Les questions touchant la Colombie-Britannique

En février 1990, la maison Angus Reid a sondé l'opinion des résidents de la Colombie-Britannique, dans l'ensemble de la province, sur les questions forestières. La plupart d'entre eux adoptent une position modérée sur la question de la coupe à blanc. Les deux tiers des personnes interrogées (64 %) sont en faveur de la coupe à blanc dans certaines régions seulement.[1]

Une autre question qui a soulevé une vive controverse est celle de savoir si oui ou non on devrait autoriser l'exploitation des vieilles forêts de la vallée de Carmanah sur l'île de Vancouver. La moitié exactement des sujets interrogés sont d'avis qu'il faut protéger toute la vallée et y interdire toute exploitation forestière, tandis que 44 p. 100 estiment qu'on devrait permettre une exploitation limitée et protéger seulement les peuplements les plus vieux et les plus grands.

L'opinion publique est un peu plus tranchée en ce qui concerne les mesures qui devraient être prises à l'endroit des entreprises de pâtes et papier qui polluent les ressources en eau de la province. Une nette majorité des personnes interrogées (56 %) sont d'avis qu'on devrait obliger les sociétés de pâtes et papier à se conformer immédiatement aux lois contre la pollution qui interdisent de causer des dommages aux masses d'eau ou les fermer jusqu'à ce qu'elles soient en mesure de s'y conformer.[2]

Les opposants au projet d'exploitation de la vallée de Carmanah en Colombie-Britannique ont réussi à en faire une question nationale. Toutefois, le gouvernement de C.-B. a présenté une résolution qui, de l'avis des Canadiens, répond convenablement aux préoccupations des écologistes aussi bien qu'aux préoccupations de l'industrie forestière. Six Canadiens sur dix (59 %) affirment qu'ils ont entendu parler de la controverse entre les écologistes et l'industrie forestière à propos du

projet de récolte de certaines des plus vieilles et des plus grandes épinettes de la vallée de Carmanah en Colombie-Britannique.[3] Quatre sur dix (40 %) ne sont pas au courant de cette question.

On a sondé l'opinion des Canadiens sur la décision du gouvernement de Colombie-Britannique de créer un parc pour sauvegarder la moitié des épinettes géantes de la vallée et d'autoriser la récolte des autres arbres. Quatre Canadiens sur dix (39 %) estiment que cette décision répond convenablement aux préoccupations des écologistes aussi bien qu'à celles de l'industrie forestière.[4] Toutefois, trois sur dix soutiennent toujours que cette décision est insatisfaisante du point de vue environnemental. Seulement six pour cent sont d'avis qu'elle est insatisfaisante pour l'industrie forestière, et cinq pour cent qu'elle est insatisfaisante pour les écologistes et pour l'industrie forestière.

1. The Reid Report (novembre/décembre 1990) : p. 59
   (aucune question disponible)

2. The Reid Report (novembre/décembre 1990) : p. 60
   (aucune question disponible)

3. Environmental Monitor (printemps 1990) : Q. D7
   Avez-vous entendu parler de la vallée de Carmanah, en Colombie-Britannique, et de la controverse entre les écologistes et l'industrie forestière sur le projet de récolte de certaines des plus vieilles et des plus grandes épinettes au Canada?

4. Environmental Monitor (printemps 1990) : Q. D14
   Vous devez probablement savoir que le gouvernement de Colombie-Britannique a annoncé récemment son intention de créer le parc de Carmanah dans le bas de la vallée pour protéger les épinettes géantes qui s'y trouvent. La récolte d'arbres serait autorisée dans la partie la plus élevée. Le gouvernement estime qu'il s'agit d'une proposition équilibrée, qui protège les vieilles forêts et permet de conserver les avantages de l'exploitation forestière. Compte tenu des intérêts divergents de l'industrie forestière et des écologistes, pensez-vous que cette proposition répond convenablement aux préoccupations des écologistes et aux préoccupations de l'industrie forestière, qu'elle est insatisfaisante pour les écologistes ou qu'elle est insatisfaisante pour l'industrie forestière?

LES PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX

Une majorité de Canadiens continuent de croire qu'il y a des produits chimiques dangereux dans leur environnement. Les Canadiens manifestent leurs préoccupations en prenant des mesures pour éviter de s'exposer ou s'exposer moins souvent aux produits chimiques dangereux. Toutefois, peu de Canadiens se considèrent bien informés sur l'utilisation des produits chimiques au Canada.

i) La présence de produits chimiques dans l'environnement

Plus de huit Canadiens sur dix continuent de croire qu'il y a certainement (50 %) ou probablement (34 %) des produits chimiques dangereux dans les masses d'eau locales.[1] Une proportion équivalente de Canadiens sont d'avis qu'il y a certainement (40 %) ou probablement (39 %) des produits chimiques dangereux dans l'air qu'ils respirent. Sept Canadiens sur dix croient qu'il y a certainement (24 %) ou probablement (46 %) des substances chimiques dangereuses dans les aliments qu'ils consomment. Un peu plus de la moitié sont d'avis qu'il y a certainement (23 %) ou probablement (33 %) de tels produits dans l'eau du robinet.

Six Canadiens sur dix appuient fortement (26 %, en hausse de six points depuis l'été 1989) ou modérément l'énoncé selon lequel les produits chimiques sont sûrs s'ils sont utilisés et contrôlés convenablement.[2] Quatre sur dix réfutent modérément (19 %, une diminution d'un point) ou fortement (18 %, inchangé) cet énoncé.

Toutefois, on constate un scepticisme relativement prononcé quant à savoir si les produits chimiques sont réellement utilisés et contrôlés convenablement au Canada. Seulement 14 p. 100 des Canadiens estiment qu'ils sont souvent utilisés et contrôlés convenablement, tandis que 46 p. 100 croient qu'ils le sont parfois.[3] Fait révélateur, plus du tiers des Canadiens sont d'avis que les produits chimiques sont rarement (31 %) ou jamais (5 %) utilisés et contrôlés convenablement.

Dans la mesure où ils croient que les produits chimiques sont utilisés et contrôlés convenablement, les Canadiens sont plus enclins à s'en attribuer le mérite que de l'attribuer au gouvernement ou à l'industrie chimique. Une majorité relative de 47 % d'entre eux croient que ce sont les individus qui garantissent le mieux une utilisation et un contrôle convenables des produits chimiques.[4] Vingt-trois pour cent estiment que ce sont les gouvernements qui offrent les meilleures garanties à cet égard, et seulement 17 p. 100 l'industrie chimique.

Un nombre croissant de Canadiens (65 %, en hausse de quatre points depuis l'été 1990) affirment avoir pris des moyens au cours de la dernière année pour éviter de s'exposer aux produits chimiques dangereux présents dans leur nourriture, dans l'eau ou dans

l'environnement.[5] Cette proportion n'a cessé de croître depuis quatre ans.

Les Canadiens affirment avoir pris toute une gamme de mesures pour éviter de s'exposer aux produits chimiques, notamment éviter les produits chimiques dangereux en général (27 %, une augmentation de six points depuis l'été 1990), modifier leur régime alimentaire et/ou acheter des produits naturels (22 %, inchangé), manipuler les produits dangereux de façon sûre ou porter de vêtements de protection (21 %, en hausse d'un point), éviter les produits chimiques présents dans l'eau en utilisant un purificateur d'eau au foyer ou en buvant de l'eau en bouteille (16 %, en hausse de deux points), acheter des produits qui ne portent pas atteinte à l'environnement (15 %, en hausse de huit points) et lire les étiquettes sur les produits avec plus d'attention ou mieux s'informer (15 %).[6]

Toutefois, on a constaté au cours des deux dernières années que les Canadiens sont de moins en moins disposés à payer plus cher pour des produits d'épicerie qui ne contiennent pas de substances chimiques dangereuses. Seulement 11 p. 100 (une diminution de huit points par rapport à l'été 1989) consentiraient aujourd'hui à payer 25 $ de plus par semaine pour leur épicerie s'ils étaient certains qu'elle ne contient pas de substances chimiques dangereuses, et 22 p. 100 (une baisse de trois points) accepteraient de payer de 10 $ à 25 $ de plus.[7] Trente-cinq pour cent (en hausse de sept points) consentiraient à payer de 5 $ à 10 % de plus, et 17 p. 100 jusqu'à 5 $ de plus.

1. Environmental Monitor (été 1990) : Q. 11t
   Nous aborderons maintenant la question de la présence de produits chimiques dangereux dans notre société. Habituellement, un produit chimique est dit dangereux s'il est corrosif, inflammable, réactif, toxique ou radioactif. Qu'en est-il de la présence de produits chimiques dangereux dans votre communauté? Pensez-vous que ces produits sont certainement présents, probablement présents, probablement non présents ou certainement non présents dans des PROPORTIONS DANGEREUSES dans :
   a) l'air que vous respirez;
   b) l'eau du robinet;
   c) les aliments que vous consommez;
   d) les masses d'eau comme les lacs, rivières ou océans de votre région?

2. Environmental Monitor (1991-3) : Q. 16t
   Veuillez indiquer si vous appuyez fortement, si vous appuyez modérément, si vous réfutez modérément ou si vous réfutez fortement les énoncés suivants.

b) Les produits chimiques sont sûrs s'ils sont utilisés et contrôlés convenablement.

3. Environmental Monitor (1991-3) : Q. 17
Dans quelle mesure pensez-vous que les produits chimiques sont présentement utilisés et contrôlés convenablement au Canada? Diriez-vous que c'est le cas souvent, parfois, rarement ou jamais?

4. Environmental Monitor (1991-3) : Q. 18
Lequel des groupes suivants garantit le mieux, selon vous, que les produits chimiques sont utilisés et contrôlés convenablement aujourd'hui? Diriez-vous que c'est...?

5. Environmental Monitor (1991-3) : Q. 23t
Avez-vous personnellement pris des mesures au cours de la dernière année pour éviter de vous exposer ou vous exposer moins souvent aux produits chimiques dangereux présents dans la nourriture, l'eau ou l'environnement.

6. Environmental Monitor (1991-3) : Q. 24t
Quelles mesures précises avez-vous prises pour éviter de vous exposer ou pour vous exposer moins souvent aux produits chimiques dangereux?

7. Environmental Monitor (1991-3) : Q. 33t
En ce qui concerne la facture hebdomadaire d'épicerie de votre foyer, quelle somme supplémentaire consentiriez-vous à dépenser pour acheter des fruits, légumes et autres aliments si vous étiez certain qu'ils ne contiennent pas de produits chimiques dangereux. Consentiriez-vous à payer...?

ii) La gestion des produits chimiques

Les deux tiers (66 %) des Canadiens ne connaissent aucune loi gouvernementale présentement en vigueur pour réglementer les diverses étapes du cycle de vie des produits chimiques et protéger de ce fait la santé humaine et l'environnement.[1] Seulement trois sur dix affirment être au courant de l'existence d'une législation fédérale (13 %), provinciale (9 %) ou les deux (9 %).

Lorsqu'on demande ensuite aux Canadiens d'évaluer les efforts de leurs gouvernements pour contrer les dangers liés au cycle de vie des produits chimiques, huit sur dix sont d'avis que les gouvernements font un travail passable (53 %) ou un mauvais travail (26 %) de promulgation de nouvelles lois.[2] Les Canadiens sont tout aussi critiques de l'application par les gouvernements des lois en vigueur. Huit sur

dix affirment que les gouvernements font un travail passable (46 %) ou un mauvais travail (33 %) à cet égard.

Le quart des Canadiens (24 %, une diminution de quatre points par rapport à l'été 1990) sont conscients des efforts volontaires (en plus des mesures imposées par la loi) faits par les entreprises productrices et distributrices de produits chimiques pour améliorer les normes de sécurité aux différentes étapes du cycle de vie des produits chimiques.[3] Les trois quarts (72 %, une augmentation de trois points) ne sont pas au courant des efforts volontaires de ce genre.

1. Environmental Monitor (été 1990) : Q. 8
   Êtes-vous au courant de l'existence d'une législation fédérale ou provinciale au Canada pour réglementer les différentes étapes du cycle de vie des produits chimiques afin de protéger la santé humaine et l'environnement?

2. Environmental Monitor (été 1990) : Q. 9
   a) Comment évaluez-vous le travail qu'exécutent les gouvernements pour promulguer de nouvelles lois en vue de réglementer toutes les étapes du cycle de vie des produits chimiques? Font-ils un excellent travail, un bon travail, un travail passable ou un mauvais travail?

   b) Comment évaluez-vous le travail qu'exécutent les gouvernements pour appliquer les lois existantes à toutes les étapes du cycle de vie des produits chimiques? Font-ils un excellent travail, un bon travail, un travail passable ou un mauvais travail?

3. Environmental Monitor (1991-3) : Q. 22t
   Êtes-vous au courant d'efforts volontaires faits par les entreprises productrices et distributrices de produits chimiques pour améliorer les normes de sécurité aux différentes étapes du cycle de vie des produits chimiques, c'est-à-dire des efforts qui viennent s'ajouter aux mesures imposées par la loi?

iii) Le transport des produits chimiques

Tout comme l'an dernier et l'année précédente, les Canadiens sont toujours d'avis qu'il est plus sûr de transporter les déchets dangereux dans des régions éloignées pour les éliminer (49 %, une diminution de quatre points depuis le printemps 1989) que de les éliminer là où ils ont été produits (37 %, en hausse de trois points).[1] Toutefois, la tendance vers une préférence pour l'élimination sur place se maintient, l'écart entre les deux options ayant diminué de 22 points ces deux dernières années.

Bien qu'on ait constaté un accroissement sensible de la confiance du public au cours de la dernière décennie, la plupart des Canadiens ont toujours des réserves quant au caractère convenable des précautions qui sont prises pour assurer la sécurité du transport des produits dangereux au Canada. Seulement un Canadien sur dix (9 %, en hausse de deux points depuis le printemps 1989) juge que les présentes mesures de sécurité sont très convenables, tandis que quatre sur dix (44 %, une diminution de deux points) estiment qu'elles sont modérément convenables.[2] Quatre sur dix (43 %) sont d'avis que ces mesures ne sont pas très convenables (29 %,en baisse de deux points) ou pas du tout convenables (14 %, en hausse d'un point).

Une majorité simple de 45 p. 100 de Canadiens affirment que s'ils habitaient près d'un centre de traitement de déchets dangereux, ils s'inquiéteraient surtout des dangers pour la santé résultant de la contamination de l'eau.[3] Deux sur dix (19 %) s'inquiéteraient surtout de la pollution de l'air et moins de un sur dix affirme que leur principal inquiétude serait le risque d'accidents ou d'explosions (8 %) ou le risque de déversement pendant le transport (7 %). Par ailleurs, 16 p. 100 seraient préoccupés par plusieurs ou par l'ensemble de ces possibilités.

1. Environmental Monitor (printemps 1990) : Q. 31
   Afin de réduire au minimum les dangers pour la santé et l'environnement que représentent les déchets dangereux, pensez-vous que ces déchets devraient être éliminés là où ils ont été produits ou pensez-vous qu'on devrait les transporter dans une région moins peuplée pour les éliminer?

2. Environmental Monitor (printemps 1990) : Q. 34
   Parlons maintenant du transport des produits dangereux qui sont utilisés dans notre société. Les produits dangereux sont surtout transportés par train ou camion. D'après ce que vous avez vu ou entendu sur les mesures de sécurité mises présentement en oeuvre pour le transport des produits dangereux, diriez-vous qu'elles sont très convenables, modérément convenables, pas très convenables ou pas convenables du tout pour assurer la sécurité du public?

3. Environmental Monitor (1991-2) : Q. 40t
   Si vous habitiez près d'un centre de traitement des déchets dangereux, lequel des possibles dangers suivants pour la santé vous inquiéterait le plus : la pollution de l'air, la contamination des eaux souterraines, le risque d'accident ou d'explosion ou les déversements pendant le transport?

iv) Les biphényles polychlorés ou BPC

Sept Canadiens sur dix (73 %) pensent que les méthodes actuelles d'entreposage des BPC n'offrent aucune sécurité; la moitié croie cependant possible de les entreposer d'une façon sûre. Le même pourcentage de Canadiens estiment qu'il y a moyen de transporter les BPC sans danger.

Seulement 37 p. 100 des Canadiens pensent qu'il existe une technologie permettant d'incinérer les BPC de façon sûre. Un peu plus de la moitié (52 %) sont d'avis que l'on devrait détruire les BPC maintenant en utilisant la meilleure des technologies existantes, et 37 p. 100 qu'il faudrait plutôt les entreposer en attendant la mise au point d'une nouvelle technologie. (Au moins 70 p. 100 des Québécois estiment qu'il faudrait détruire les BPC dès maintenant).

Les personnes interrogées étaient également partagées quant à la technique d'incinération à laquelle on devrait recourir. Quarante-deux pour cent de celles-ci préfèrent les incinérateurs mobiles, et 38 p. 100 les incinérateurs fixes. Selon 56 p. 100 des Canadiens, il serait plus dangereux d'habiter près d'un entrepôt de BPC pendant quelques années que de vivre près d'un incinérateur mobile pendant quelques mois.

Quatre Canadiens sur dix ont déclaré qu'ils accepteraient d'avoir un incinérateur mobile dans leur communauté pendant trois mois; cinq sur dix ont affirmé le contraire.

Trois Canadiens sur dix (29 %) déclarent que c'est au gouvernement fédéral qu'ils font le plus confiance pour régler le problème des BPC. Dix-sept pour cent font d'abord confiance aux entreprises de gestion des déchets, 15 p. 100 aux gouvernements provinciaux, 10 p. 100 aux administrations locales, et 7 p. 100 aux services publics de distribution d'électricité.[1]

1. Source utilisée pour cette section : questions générales, Environmental Monitor (hiver 1989)
   (aucune question disponible)

v) La connaissance des produits chimiques

Peu de Canadiens se considèrent bien informés sur la question de l'utilisation des produits chimiques au Canada, et notamment de leurs conséquences probables pour la santé humaine et l'environnement. Presque la moitié (49 %) des Canadiens disent qu'ils sont modérément informés de l'utilisation des produits chimiques et de leurs effets probables sur la santé humaine et l'environnement. Quatre sur dix

disent qu'ils ne sont pas très informés (33 %) ou pas informés du tout (7 %).

De plus, les Canadiens ne s'entendent pas sur le type précis d'information qu'ils aimeraient recevoir sur les produits dangereux et leurs substituts. Dans la plupart des cas, ils aimeraient simplement en savoir plus sur les produits chimiques les plus dangereux à éviter (20 %) ou sur les dangers en général et en particulier pour la santé (18 %).[2] Plusieurs Canadiens aimeraient également en savoir plus sur les substituts moins dangereux en général (11 %) et, de façon plus précise, sur les nettoyants et détergents domestiques (10 %), la sécurité des aliments et les aliments naturels (6 %) et la qualité de l'eau du robinet, de l'eau en bouteille et des plans d'eau (5 %).

1. Environmental Monitor (été 1990) : Q. 4
   En ce qui concerne les produits chimiques, dans quelle mesure êtes-vous informé de l'utilisation des produits chimiques au Canada, et notamment de leurs effets probables sur la santé humaine et l'environnement? Êtes-vous très informé, modérément informé, pas très informé ou pas informé du tout?

2. Environmental Monitor (1991-3) : Q. 26
   Quelle information précise aimeriez-vous avoir sur les produits dangereux et leurs substituts?

vi) Les inquiétudes devant les dangers possibles

L'inquiétude des Canadiens devant les dangers possibles que représentent les déchets industriels, les produits chimiques et les déchets radioactifs s'est accrue au cours de la dernière année. Des majorités importantes de Canadiens font état d'un accroissement au cours de la dernière année de leur inquiétude personnelle devant les dangers possibles pour la santé humaine liés aux déchets industriels (74 %), aux produits vendus par les entreprises de produits chimiques (60 %) et aux déchets radioactifs (52 %).[1] En ce qui concerne les dangers possibles liés aux plantes et organismes produits en laboratoire, cinq Canadiens sur dix ont indiqué que leur degré d'inquiétude était demeuré le même (48 %), tandis que trois sur dix ont affirmé qu'il avait augmenté (31 %).

1. Environmental Monitor (été 1990) : Q. 5
   Certains produits représentent un danger possible pour la santé humaine et l'environnement. Votre degré d'inquiétude à l'égard des produits suivants a-t-il augmenté, diminué ou est-il demeuré le même au cours de la dernière année :

   a) les produits vendus par les entreprises de produits

LES MÉGA-PROJETS

Bien que les Canadiens perçoivent toujours les méga-projets comme importants, le soutien qu'ils leur accorde a diminué. Ceux qui appuient l'élaboration de ces projets le font principalement pour des raisons économiques ou pour des raisons d'auto-suffisance. Les Canadiens sont nettement en faveur de l'évaluation des incidences des méga-projets sur l'environnement.

i) Évaluation/examen environnemental

Les Canadiens sont nettement en faveur du processus d'évaluation des incidences des méga-projets sur l'environnement. Quatre-vingt pour cent des personnes interrogées en novembre sont d'avis que la construction de la phase II du projet hydro-électrique de la Baie James ne devrait pas être entreprise avant qu'une étude complète de ses effets probables sur l'environnement n'ait été réalisée. Par ailleurs, un pourcentage considérable, bien qu'inférieur, de Canadiens (69 %) s'opposent à l'achèvement de la construction du barrage Rafferty, en Saskatchewan.[1]

Près des trois quarts des Canadiens (72 %) estiment qu'on ne devrait pas entreprendre de travaux dans le cadre de méga-projets énergétiques avant d'avoir réalisé des études complètes des incidences de ces projets sur l'environnement.[2] Seulement 21 p. 100 jugent que l'urgence de ces projets justifie qu'on les entreprenne sans attendre les résultats des études d'impact.

1. The Reid Report (janvier 1991) : p. 18
   Les médias ont beaucoup parlé récemment du projet hydro-électrique de la Baie James, au Québec. Le gouvernement provincial a autorisé Hydro-Québec à entreprendre certains travaux préparatoires, tels que la construction de routes et de certaines installations, avant que n'ait été réalisée une évaluation environnementale complète pour l'ensemble du projet. Certaines personnes pensent qu'il est bien d'autoriser ces travaux avant que le projet n'ait été entièrement approuvé. D'autres jugent qu'on ne devrait pas effectuer de travaux avant la fin des évaluations environnementales. Que pensez-vous?

   On a également assisté récemment à une vive controverse en ce qui concerne le projet du barrage Rafferty, en Saskatchewan. Le premier ministre Grant Devine a ordonné que se poursuive la construction du barrage, bien que les évaluations environnementales ne soient pas terminées. Pensez-vous que Grant Devine avait raison ou tort d'ordonner la poursuite des travaux avant la fin du processus d'évaluation des incidences sur l'environnement?

2. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 6
Présentement, un certain nombre de projets de construction de barrages hydro-électriques (dont la deuxième phase du projet de la Baie James, au Québec, et le projet de barrage Rafferty-Alameda, en Saskatchewan) sont interrompus en attendant que soient terminées les études des incidences probables de ces projets sur l'environnement. Certaines personnes affirment qu'il est trop urgent d'obtenir l'énergie électrique et les eaux d'irrigation de ces projets pour attendre ces évaluations. D'autres pensent qu'on ne doit pas entreprendre de travaux avant que les études ne soient complétées. Lequel de ces deux points de vue partagez-vous?

ii) L'appui aux projets et la connaissance des projets

Les Canadiens sont moins impressionnés par l'importance des méga-projets énergétiques qu'ils ne l'étaient au milieu des années quatre-vingt. Présentement, 25 p. 100 des Canadiens (en hausse de trois points depuis 1990) considèrent ces projets comme «très importants».[1] Quarante-trois pour cent (une diminution d'un point) les trouvent « modérément importants », et 33 p. 100 (une baisse de trois points) « pas très importants » ou « pas importants du tout ».

Quatre Canadiens sur dix connaissent très bien (3 %) ou assez bien (37 %) le projet Hibernia. Une majorité de 56 p. 100 de Canadiens ne le connaissent pas du tout.[2]

Parmi les Canadiens au courant du projet, moins de la moitié (40 %) disent qu'ils l'appuient au moins modérément, tandis que 27 p. 100 déclarent qu'ils s'y opposent au moins modérément. L'autre tiers (33 %) n'expriment aucune opinion.[3]

L'appui au projet Hibernia dépend principalement d'un certain nombre de raisons. Il y en a qui l'appuient en raison de la création d'emplois (41 %) et du développement économique dans la région (11 %). D'autres appuient le projet parce qu'il constitue un moyen de favoriser l'autosuffisance du Canada en pétrole devant la possibilité d'un conflit dans le golfe Persique (39 %) et parce qu'il répond à la nécessité d'accroître les approvisionnements canadiens en énergie (6 %).[4] Les 12 p. 100 de Canadiens qui mentionnent les préoccupations environnementales comme principale raison d'appuyer Hibernia sont essentiellement les mêmes personnes qui se prononcent modérément en faveur du projet mais qui mentionnent ces préoccupations comme raison d'avoir des réserves.

Les Canadiens qui s'opposent au projet Hibernia s'appuient dans une très large mesure sur leurs préoccupations environnementales (71 %) Moins d'un Canadien sur dix s'y oppose parce que le projet constitue une utilisation inappropriée des fonds gouvernementaux (8 %) ou parce qu'il croit que nous devrions plutôt rechercher des sources optionnelles d'énergie.

Environ le même pourcentage de Canadiens qui disent connaître le projet Hibernia connaissent le projet de la Baie James phase II. Quatre Canadiens sur dix se disent très (10 %) ou modérément (31 %) au courant du projet de Grande-Baleine d'Hydro-Québec.[5] Six sur dix ne sont pas très (27 %) ou pas du tout (32 %) au courant du projet.

L'opinion publique canadienne est partagée à peu près également en ce qui concerne le projet de la Baie James phase II : 34 p. 100 des Canadiens l'appuient fortement ou modérément, tandis que 35 p. 100 s'y opposent fortement ou modérément. Trente-deux pour cent ne se prononcent pas.[6] Une majorité de Québécois, cependant, appuient le projet, comparativement aux 26 p. 100 qui s'y opposent.

Une majorité relative de Canadiens (40 %) jugent que le projet de la Baie James phase II est surtout nécessaire pour répondre à nos engagements en ce qui concerne l'exportation d'électricité aux États-Unis. Seulement 6 p. 100 croient que le projet est nécessaire pour satisfaire les besoins énergétiques futurs du Québec.[7] Trente-trois pour cent estiment que le projet est nécessaire pour ces deux raisons.

1. Focus Canada (91-3) : Q. 62
   L'exploitation des sources d'énergie telles que les sables bitumineux et les puits de pétrole au large des côtes et le développement de l'Arctique exige la mise en oeuvre de projets coûteux et ambitieux. Diriez-vous qu'il est très important, modérément important, pas très important ou pas important du tout de mettre en oeuvre ces méga-projets?

2. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 37ha
   Dans quelle mesure connaissez-vous le projet d'exploitation pétrolière Hibernia? Le connaissez-vous très bien, assez bien, assez peu ou pas du tout?

3. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 37hb
   Comme vous devez le savoir, le gouvernement fédéral a annoncé récemment qu'on entreprendrait la phase de construction du projet d'exploitation pétrolière Hibernia. Ce projet prévoit le forage des champs pétrolifères par les sociétés pétrolières au large de la côte est canadienne. D'après ce que vous avez vu, lu ou entendu sur ce projet,

êtes-vous fortement favorable, modérément favorable, modérément opposé ou fortement opposé à sa mise en oeuvre?

4. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 37hc
Pourquoi (opinion sur le projet Hibernia)?

5. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 37
Comment évaluez-vous votre connaissance du projet de la Baie James phase II d'Hydro-Québec? Diriez-vous que vous êtes très au courant du projet, modérément au courant, pas très au courant ou pas au courant du tout de ce projet?

6. Focus Canada (91-3) : Q. 68
Êtes-vous fortement favorable, modérément favorable, modérément opposé ou fortement opposé au projet de la Baie James phase II d'Hydro-Québec?

7. Environmental Monitor (1991-3) : Q. 38
Le projet de la Baie James phase II est un projet de construction d'une autre série de barrages hydro-électriques d'Hydro-Québec dans la région de la Baie James. À votre connaissance, ce projet est-il nécessaire seulement pour répondre aux futurs besoins en énergie du Québec, seulement pour répondre à nos engagements en ce qui concerne l'exportation d'énergie aux États-Unis ou les deux?

iii) Les questions autochtones

Quand il est question de la mise en oeuvre de méga-projets, les autochtones s'attirent nettement la sympathie du public. Les deux tiers des Canadiens sont fortement (40 %) ou modérément (27 %) favorables à l'interruption de ces projets en attendant que les revendications territoriales soient réglées.[1] Seulement 26 p. 100 s'opposent modérément (15 %) ou fortement (11 %) à l'interruption de ces projets dans ces circonstances.

1. Focus Canada (91-3) : Q. 67
Certains de ces grands projets touchent des terres qui sont revendiquées par les populations autochtones. Êtes-vous fortement favorable, modérément favorable, modérément opposé ou fortement opposé à l'interruption de ces projets en attendant que les revendications territoriales des autochtones soient réglées?

iv) Les champs de compétence

Dans l'ensemble, les Canadiens expriment une légère préférence pour une juridiction fédérale (49 %) plutôt que provinciale (41 %) en ce qui concerne les évaluations environnementales des méga-projets.[1]

Lorsqu'on leur demande quel palier de gouvernement devrait décider en dernier recours de modifier ou d'interrompre complètement ces projets, les Canadiens se montrent partagés un peu plus également, 46 p. 100 se prononçant pour le gouvernement fédéral, et 43 p. 100 pour leur gouvernement provincial.

En ce qui concerne la phase II de la Baie James, une majorité simple de Canadiens (44 %) estiment que le gouvernement fédéral est le plus en mesure de garantir que l'environnement sera protégé, tandis que 34 p. 100 pensent que c'est le gouvernement du québec.[2]

1. Focus Canada (91-3) : Q. 66
   Présentement, plusieurs grands projets dans les domaines de l'énergie et des pâtes et papiers sont prévus ou en cours dans diverses provinces, par exemple, le projet de la Baie James phase II, au Québec, le projet de construction du barrage Rafferty, en Saskatchewan, et le projet de construction de la scierie Alpac, en Alberta. Quel palier de gouvernement, selon vous, devrait avoir le dernier mot en ce qui concerne ... l'évaluation des incidences de ce genre de projets sur l'environnement ... la modification ou l'interruption de ces projets?

2. Environmental Monitor (1991-3) : Q. 39
   Comme vous devez le savoir, les deux paliers de gouvernement, fédéral et provincial, étudient les incidences possibles sur l'environnement du projet de la Baie James phase II. Quel palier de gouvernement est le plus en mesure, selon vous, de garantir que l'environnement sera protégé? Est-ce...?

LES PARCS NATIONAUX

i) L'aménagement

Pour les Canadiens, le premier critère dont il faut tenir compte dans le choix d'un emplacement pour les parcs nationaux et l'aménagement de ces parcs est la protection de la nature.

Les Canadiens préfèrent que nos parcs nationaux soient d'abord aménagés de manière à protéger la nature (33 %) plutôt qu'en fonction de leur utilisation à des fins récréatives (15 %).[1]

1. Sondage Decima - Les Canadiens et l'environnement : les attitudes et les choix (décembre 1990) : Q. 94
   Si on vous demandait de choisir entre une seule des deux options suivantes pour améliorer le système canadien des parcs nationaux, laquelle choisiriez-vous...?

ii) L'emplacement

La préoccupation du public pour la protection de la nature s'est confirmée dans le choix d'un emplacement préféré pour les nouveaux parcs nationaux. Une majorité des Canadiens interrogés (58 %) sont d'avis que ces parcs devraient être situés dans des régions écologiquement fragiles.[1] Vingt-cinq pour cent choisissent des régions en fonction de leur beauté naturelle, et 15 p. 100 des régions où il n'y a présentement aucun parc.

1. Sondage Decima - Les Canadiens et l'environnement : les attitudes et les choix (décembre 1990) : Q. 95
   Si on devait créer de nouveaux parcs nationaux, lequel des arguments suivants trouvez-vous le plus décisif quant au choix de leur emplacement?

L'ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES GROUPES

La satisfaction des Canadiens à l'endroit de tous les paliers de gouvernement s'est accrue récemment. C'est de l'industrie privée que les Canadiens demeurent le plus mécontents, bien que leur niveau de mécontentement soit demeuré stable.

i) Le gouvernement

Le rapport trimestriel du Environmental Monitor sur l'évaluation que font les Canadiens de l'efficacité des divers intervenants en ce qui concerne la protection de l'environnement fait état d'une diminution sensible de leur insatisfaction à l'endroit de tous les paliers de gouvernement. La proportion de Canadiens qui jugent que la performance du gouvernement fédéral est «mauvaise» s'établit maintenant à 34 p. 100 (une baisse de huit points depuis le printemps 1991).[1] Vingt-cinq pour cent (en baisse de neuf points) des Canadiens jugent de la même façon leur gouvernement provincial, et 21 p. 100 (une diminution de six points depuis l'automne 1990) leur gouvernement municipal.

On constate dans le bulletin Decima de l'été 1991 que le gouvernement fédéral recueille toujours sa meilleure cote d'évaluation en ce qui a trait à la protection de l'environnement. En effet, quatre Canadiens sur dix (38 %) considèrent que le gouvernement fait un bon travail dans ce domaine.[2] Les évaluations de l'efficacité du gouvernement fédéral en ce qui concerne la protection de l'environnement ont été assez constantes au cours de la dernière année.

Dans le bulletin Focus Canada d'août 1991, on constate que 37 p. 100 des Canadiens (une diminution de deux points par rapport à avril 1991) portent un jugement favorable sur la performance du gouvernement dans le domaine de l'environnement, tandis que 58 p. 100 portent un jugement défavorable.

1. Environmental Monitor (1991-3) : Q. 3t
   Comment évaluez-vous l'efficacité des groupes suivants en ce qui concerne la protection de l'environnement? Diriez-vous que... a fait un excellent travail, un bon travail, un travail passable ou un mauvais travail à ce chapitre?

2. Bulletin trimestriel Decima (été 1991) : p. 12
   Diriez-vous que le gouvernement fédéral fait un bon travail ou un mauvais travail...?

3. Focus Canada (91-3) : Q. 9
   En général, approuvez-vous ou réprouvez-vous la façon dont le gouvernement fédéral actuel s'occupe de...?

ii) Les autres groupes

Bien que l'industrie privée continue de recueillir la plus mauvaise cote dans ses efforts pour protéger l'environnement, l'insatisfaction des Canadiens à son endroit est demeurée stable. Quatre Canadiens sur dix (41 %, une baisse d'un point depuis le printemps 1991) jugent encore « mauvaise » la performance de l'industrie privée.[1]

Le groupe Angus Reid a examiné la réputation de divers secteurs industriels en ce qui a trait à l'environnement dans leur sondage de fin d'année 1991. Les résultats démontrent que plusieurs secteurs sont considérés par les Canadiens comme peu soucieux de l'environnement.

L'industrie touristique et les hôpitaux et les centres de soins de santé reçoivent la meilleure note pour ce qui est du respect de l'environnement. En effet, six Canadiens sur dix (60 %) considèrent que ces secteurs sont au moins « un peu soucieux » de l'environnement.[2]

Les autres secteurs jugés soucieux de l'environnement, quoiqu'un peu moins, comprennent les services publics d'électricité (52 %, en baisse de sept points depuis 1990) et l'industrie de l'énergie nucléaire (45 %).

L'étiquette d'industries «non soucieuses» peut être accolée aux secteurs suivants : les fabricants d'automobiles (51 %, en baisse de huit points depuis 1989), l'industrie minière (53 %), la restauration rapide (55 %), les fabricants de produits ménagers de nettoyage (56 %) et l'industrie des produits chimiques agricoles (60 %).

Les quatre autres secteurs industriels visés par le sondage peuvent être qualifiés de «dangereux pour l'environnement». Plus de six Canadiens sur dix jugent que l'industrie du plastique (63 %), les sociétés de gaz et de pétrole (64 %), l'industrie chimique (65 %) et les sociétés forestières et de pâtes et papier (66 %) sont peu soucieuses de l'environnement.

1. Environmental Monitor (1991-3) : Q. 3t
   Comment évaluez-vous l'efficacité des groupes suivants en ce qui a trait à la protection de l'environnement? Diriez-vous que... a fait un excellent travail, un bon travail, un travail passable ou un mauvais travail à ce chapitre?

2. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 51
   Voici un certain nombre de secteurs industriels ou types d'entreprises. Veuillez les classer d'après le souci qu'ils ont de l'environnement. Diriez-vous qu'ils sont très soucieux, un peu soucieux, peu soucieux ou très peu soucieux de l'environnement?

iii) Le degré de crédibilité

Une majorité écrasante de 85 % des Canadiens sont modérément ou fortement d'avis qu'on ne peut pas croire les sociétés et les industries lorsqu'elles parlent de la pollution qu'elles peuvent causer.[1]

Ce manque de confiance des Canadiens à l'endroit de l'industrie se confirme lorsqu'on leur demande de dire quelle part joue une série de facteurs pour pousser les sociétés à révéler aux consommateurs les efforts qu'elles font pour protéger l'environnement. Des majorités de Canadiens estiment que les facteurs suivants jouent un rôle déterminant : la pression des consommateurs qui sont de plus en plus soucieux de l'environnement (73 %), le désir d'accroître les ventes aux consommateurs et les bénéfices (58 %) et la volonté des sociétés de tirer profit des questions environnementales (56 %).

Quarante pour cent des Canadiens croient que la crainte de la réglementation gouvernementale est un important facteur de motivation. Seulement 32 p. 100 sont prêts à concéder qu'un authentique souci pour l'environnement pousse les sociétés à révéler aux consommateurs leurs efforts pour protéger l'environnement.[2]

1. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 24tg
   On ne peut pas croire les sociétés et les industries lorsqu'elles parlent de la pollution qu'elle peuvent causer.

2. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 11
   Veuillez indiquer si vous jugez que chacun des facteurs suivants joue un rôle très important, peu important ou pas important du tout pour pousser les sociétés à révéler aux consommateurs les efforts qu'elles font pour protéger l'environnement :
   a) La pression des consommateurs qui sont de plus en plus soucieux de l'environnement;
   b) Le désir d'accroître les ventes aux consommateurs et les bénéfices;
   c) la crainte de la réglementation gouvernementale;
   d) le souci authentique des sociétés pour l'environnement;
   e) la volonté des sociétés de tirer profit des questions environnementales.

LA DIMENSION POLITIQUE

Le fait que les Canadiens appuient l'adoption d'une série de mesures sévères pour protéger l'environnement et seraient prêts à voter pour un parti qui fait de la protection de l'environnement une priorité témoigne de l'importance qu'ils attribuent à la protection de l'environnement. La réaction des Canadiens au Plan vert a été étudiée avant et immédiatement après sa publication. La réaction après sa publication s'est révélée moins enthousiaste qu'avant. La consultation publique devant mener à la rédaction du Plan vert a également suscité une réaction tiède.

i) Les politiques en matière d'environnement

L'environnement demeure une question de premier plan pour l'électorat canadien, bien que sa préoccupation à cet égard se soit quelque peu apaisée depuis l'été de 1990. Conformément aux résultats d'un sondage précédent, un nombre très révélateur d'un Canadien sur cinq (19 %, en baisse d'un point depuis juillet 1990) affirme qu'il appuierait « certainement » un parti politique qui fait de la protection de l'environnement son premier objectif de politique. Quatre sur dix (42 %, une diminution de six points par rapport à juillet 1990) indiquent qu'ils « envisageraient sérieusement » de voter pour un tel parti.[1]

Au moins un Canadien sur quatre (27 %) indique que l'environnement serait un «facteur important» dans le choix du parti pour lequel il voterait dans une élection fédérale, ce qui illustre une fois de plus le poids politique de l'environnement. Six sur dix (58 %) disent que cette question aurait une « certaine influence » sur leur choix de parti.[2]

En ce qui concerne la réputation des partis politiques fédéraux en matière de protection de l'environnement, on constate une importante diminution de la confiance que les Canadiens portent au Nouveau parti démocratique, bien que ce dernier continue de jouir de la meilleure réputation à cet égard. L'image des conservateurs et des libéraux se remet peu à peu du mauvais virage enregistré entre 1989 et 1991.

Présentement, la moitié des Canadiens (50 %, en baisse de cinq points depuis 1990) jugent que le NPD fédéral est «soucieux» de l'environnement. Trente-sept pour cent (inchangé) en disent autant du Parti libéral, et 34 p. 100 (une augmentation de trois points) du Parti conservateur.[3]

1. The Reid Report (novembre/décembre 1990) : p. 56
   Si un nouveau parti politique était formé et faisait de la protection de l'environnement son principal objectif de politique, l'appuieriez-vous certainement, envisageriez-vous sérieusement de l'appuyer ou est-il peu probable que vous l'appuyiez dans une élection fédérale?

2. The Reid Report (novembre/décembre 1990) : p. 56
Si une élection fédérale avait lieu demain, quelle influence aurait l'environnement sur votre décision d'appuyer tel ou tel parti? L'environnement serait-il un facteur de choix important, aurait-il une certaine influence sur votre choix ou n'aurait-il pas vraiment d'influence?

3. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 61
Veuillez classer les trois grands partis politiques fédéraux en fonction du souci qu'ils manifestent pour l'environnement. Diriez-vous que le ... fédéral est très soucieux, un peu soucieux, peu soucieux ou pas soucieux du tout de l'environnement?

ii) L'appui aux projets de politiques

Les Canadiens continuent d'appuyer fortement l'adoption d'une série de mesures sévères pour protéger l'environnement. Sur dix projets de politiques examinés par Angus Reid en matière de protection de l'environnement, les Canadiens sont davantage portés à appuyer l'adoption d'une loi exigeant des magasins qu'ils servent de dépôt pour le retour des emballages et produits de consommation recyclables qu'ils vendent (72 % appuient fortement une telle mesure).[1] Deux sur trois (68 %) indiquent qu'ils appuieraient fortement une mesure exigeant de l'industrie qu'elle prenne sur ses bénéfices l'argent nécessaire pour assurer l'élimination sûre des déchets toxiques, même si elle menace de déménager à l'extérieur du Canada.

Deux Canadiens sur trois appuient fortement l'adoption d'une loi exigeant de tous les points de vente d'alcool qu'ils utilisent des bouteilles consignées pour l'alcool fabriqué au pays, même au prix de la perte d'emplois dans le secteur de l'embouteillage (63 %), l'adoption d'une mesure exigeant de tous les restaurants, y compris ceux qui se spécialisent dans la restauration rapide, qu'ils utilisent des ustensiles et de la vaisselle lavables pour les clients qui mangent sur place, même si cela coûte plus cher et est moins commode (63 %), et l'adoption de sentences d'emprisonnement obligatoire pouvant atteindre cinq à dix ans pour les décideurs des sociétés et organisations qui dérogent continuellement aux règlements contre la pollution (63 %).

La moitié des Canadiens affirment qu'ils appuieraient fortement la fermeture forcée des usines qui ne respectent pas les règlements en matière de protection de l'environnement après leur avoir donné un avertissement, même au prix de la perte d'emplois (47 %), et l'interdiction des pesticides pour pelouses et jardins (49 %).

Un nombre moins élevé mais toujours révélateur de Canadiens appuieraient fortement une restriction de l'accès des sociétés de ressources aux terres sauvages, même si cela doit se traduire par une perte d'emplois dans certains secteurs (43 %), l'imposition d'un tarif direct pour chaque poubelle ou sac de déchets déposé en bordure du trottoir pour être ramassé (32 %) et l'interdiction complète de l'exploitation des vieilles forêts, même si de nombreux bûcherons pourraient y perdre leur emploi (26 %).

On a demandé aux Canadiens qui participaient à un sondage national Angus Reid s'ils appuieraient ou réprouveraient chacune des cinq mesures destinées à réduire l'utilisation de voitures particulières en région urbaine. Un tiers des répondants ont indiqué qu'ils seraient « fortement » en faveur d'encourager les gens à recourir aux transports publics et d'imposer une amende aux propriétaires de voitures non munies d'un système efficace et en bon état de fonctionnement de réduction des émissions (66 % et 66 % respectivement).[2]

De plus, 37 p. 100 des Canadiens seraient modérément en faveur d'interdire l'utilisation de véhicules particuliers pendant certaines périodes de temps, 33 p. 100 seraient modérément en faveur d'appliquer une taxe sur le stationnement en zone urbaine, et 26 p. 100 en faveur d'appliquer une taxe spéciale sur l'essence pour toutes les voitures dans les villes.

Lorsqu'on demande aux Canadiens quelles politiques gouvernementales contribueraient le plus à améliorer les conditions environnementales au Canada, quatre sur dix (40 %) répondent qu'il faudrait «informer et éduquer les gens sur l'environnement », 27 p. 100 qu'il faudrait « appuyer le développement de nouvelles technologies de protection de l'environnement », deux sur dix qu'il faudrait « renforcer les règlements et les amendes déjà existants », et seulement 12 p. 100 qu'il faudrait « mettre en vigueur un système de taxation qui inciterait les gens et les sociétés à changer leur comportement à l'égard de l'environnement ».[3]

1. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 39
   Dans l'intérêt de la protection de l'environnement, appuieriez-vous ou réprouveriez-vous les mesures suivantes? Veuillez répondre en utilisant une échelle de 1 à 7, le chiffre 1 signifiant que vous êtes entièrement en désaccord, et le chiffre 7 que vous êtes entièrement d'accord.

2. The Reid Report (novembre/décembre 1990) : p. 53
   Dans l'intérêt de la protection de l'environnement, appuieriez-vous...?

3. The Reid Report (septembre 1990) : p. 4
   Voici un certain nombre de suggestion qui ont été formulées en vue de réduire l'utilisation des voitures particulières en région urbaine. Veuillez indiquer si vous appuyez ou si vous réprouvez chacune d'elles. Que pensez-vous de...? Appuieriez-vous ou réprouveriez-vous cette mesure pour réduire l'utilisation des voitures particulières dans les villes? (L'appuieriez-vous/réprouveriez-vous fortement ou modérément?)

4. Sondage Decima - Les Canadiens et l'environnement : Les attitudes et les choix (décembre 1990) : Q. 54
   À votre avis, laquelle des politiques gouvernementales suivantes contribuerait le plus à améliorer les conditions environnementales au Canada? Serait-ce...?

iii) Le « Plan vert » du gouvernement fédéral

On a constaté dans un sondage Environnemental Monitor réalisé au printemps de 1990 qu'en général les Canadiens ne connaissent pas l'existence du Plan vert du gouvernement fédéral pour l'environnement. Ils portent par ailleurs un jugement assez tiède sur la capacité des consultations publiques d'influer sur le plan d'action environnemental.

Six Canadiens sur dix (59 %) disent ne jamais avoir entendu parler du Plan vert déposé par le ministre de l'Environnement à la fin de mars 1990, un mois avant le sondage.[1] Seulement quatre sur dix (39 %) en avaient entendu parler.

Indépendamment de leur connaissance sur l'existence du Plan vert, on a demandé aux Canadiens d'exprimer leur opinion sur l'effet du processus de consultation publique annoncé au même moment par le gouvernement fédéral. Ils se sont montrés assez tièdes dans leur évaluation de l'incidence des consultations publiques, seulement 13 p. 100 d'entre eux étant d'avis que cette consultation ferait une grande différence pour le plan d'action environnemental.[2] Quatre sur dix (42 %) estiment que cette consultation aura une certaine incidence et une proportion équivalente de Canadiens croient que la consultation ne fera pas beaucoup de différence (24 %) ou qu'elle n'en fera pas du tout (15 %).

En septembre, avant la publication des détails relatifs au Plan vert, le groupe Angus Reid a mesuré la connaissance qu'avaient les Canadiens de l'existence du document et a sondé l'opinion des Canadiens sur la valeur de cette approche stratégique de la question environnementale. Parmi les Canadiens interrogés, la moitié exactement ont dit qu'ils avaient entendu parler du Plan vert.[3] Et parmi les Canadiens au

courant de l'existence du Plan vert, on a constaté un haut degré d'enthousiasme - au moins 70 p. 100 d'entre eux approuvaient l'initiative du gouvernement fédéral.

À la mi-décembre, peu après l'annonce officielle des détails du Plan vert, Angus Reid a demandé aux Canadiens d'évaluer la nouvelle stratégie environnementale du gouvernement fédéral. Dans l'ensemble, le public s'est montré tiède devant cette initiative - 29 p. 100 ont décrit le Plan vert comme étant « bon », 19 p. 100 comme étant «mauvais» et 35 p. 100 comme étant « passable ».

Un sondage « repère » réalisé en mars 1991 par Anderson Strategic Research portait également sur le Plan vert. À ce moment, seulement le tiers des sujets interrogés ont déclaré être très au courant (4 %) ou assez au courant (32 %) du Plan vert.[5] Un autre tiers ont déclaré qu'ils n'étaient « pas très au courant », et le dernier tiers qu'ils n'étaient pas au courant du tout du Plan vert.

On a ensuite demandé aux Canadiens qui ont déclaré connaître au moins un peu le Plan vert (69 % des personnes interrogées), s'ils en avaient une bonne impression, une impression neutre ou une mauvaise impression jusqu'à maintenant. Seulement les deux tiers (67 %) ont exprimé une opinion qui ne soit pas neutre, ce qui met en relief le fait que les gens ont peut-être été informés de la «marque» mais qu'ils peuvent difficilement se prononcer sur les principaux éléments.[6] Parmi ceux qui se sont prononcés, 4 p. 100 en ont fait une très bonne évaluation, 48 p. 100 une bonne évaluation, 12 p. 100 une mauvaise évaluation, et 3 p. 100 une très mauvaise évaluation.

Encore une fois, on a demandé à ceux qui se sont dits au moins un peu au courant du Plan vert d'indiquer ce qu'ils pensaient de l'engagement du gouvernement à le mettre en oeuvre. Sept pour cent ont déclaré que le gouvernement est très engagé à mettre le Plan vert en oeuvre, 57 p. 100 qu'il était modérément engagé, 28 p. 100 qu'il n'était pas très engagé, et 6 p. 100 qu'il n'était pas engagé du tout à le mettre en oeuvre.[7]

1. Environmental Monitor (printemps 1990) : Q. D15
   Avez-vous entendu parler du Plan vert, un cadre de discussion sur l'environnement, déposé récemment par le ministre de l'Environnement, Lucien Bouchard?

2. Environmental Monitor (printemps 1990) : Q. D16
   Comme vous devez le savoir, le ministre de l'Environnement, Lucien Bouchard, a lancé une série de consultations auprès des Canadiens dans l'ensemble du pays sur les questions

environnementales avant de mettre au point les derniers détails du plan d'action en matière environnementale.

Pensez-vous que ces consultations publiques feront une grande différence dans le plan d'action en matière d'environnement, qu'elles feront une certaine différence, qu'elles ne feront pas beaucoup de différence ou qu'elles ne feront aucune différence?

3. The Reid Report (novembre/décembre 1990) : p. 57
Au cours de la dernière année, le gouvernement fédéral a dépensé six millions de dollars pour l'élaboration d'une stratégie nationale en matière d'environnement exposée dans un document intitulé le Plan vert. Avez-vous entendu parler du Plan vert du gouvernement fédéral sur l'environnement?

D'après ce que vous avez vu, lu ou entendu, approuvez-vous ou réprouvez-vous l'approche du gouvernement fédéral dans l'élaboration d'une stratégie nationale de l'environnement?

4. The Reid Report (novembre/décembre 1990) : p. 57
Le gouvernement fédéral vient de déposer le Plan vert, qui décrit sa politique environnementale pour les quelques années à venir. D'après ce que vous avez vu ou entendu sur le Plan vert du gouvernement fédéral, le décririez-vous comme...?

5. Sondage général repère Anderson Strategic Research (mars 1991) : Q. 36
En décembre, le gouvernement fédéral a lancé un programme connu sous le nom de Plan vert et prévoyant plusieurs actions précises en ce qui a trait à l'environnement. Diriez-vous que vous connaissez très bien, assez bien, pas très bien ou pas du tout le Plan vert?

6. Sondage général repère Anderson Strategic Research (mars 1991) : Q. 37
Diriez-vous que vous avez une très bonne impression, une bonne impression, une impression neutre, une mauvaise impression ou une très mauvaise impression du Plan vert?

7. Sondage général repère Anderson Strategic Research (mars 1991) : Q. 38
À votre avis, le gouvernement fédéral est-il très engagé, modérément engagé, pas très engagé ou pas engagé du tout à mettre en oeuvre le Plan vert?

LA SEGMENTATION PSYCHOGRAPHIQUE

i) Environmental Monitor

Afin de pouvoir se rendre au-delà des interprétations fondées sur les caractéristiques démographiques, l'Environmental Monitor a réalisé une analyse de segmentation psychographique pour essayer de comprendre l'orientation des Canadiens à l'égard de l'environnement. Cette analyse a permis d'identifier cinq groupes distincts dans la société canadienne d'après leur degré de sensibilité à l'environnement et de compréhension des questions environnementales et d'après l'intensité de leurs attitudes et comportements à l'égard de l'environnement.

a) Les écologistes radicaux

Les **écologistes radicaux** forment 21 p. 100 de la population canadienne. Ils sont très engagés émotivement dans l'environnement et en font une question de survie planétaire. Leur attitude radicale par rapport à ces questions s'accompagne d'actions. Ils sont persuadés que des changements importants devront être apportés à la façon de vivre de chacun afin de relever les défis environnementaux. Ils croient également que la pollution a déjà nui à leur propre santé et se montrent très critiques de l'inaction de l'industrie et du gouvernement.

Démographiquement, les écologistes radicaux se trouvent partout, dans tous les groupes d'âges et de revenus, mais sont plus nombreux parmi les femmes, les personnes ayant reçu une formation universitaire et les personnes qui vont souvent dans les parcs et les régions sauvages.

b) Les écologistes modérés

Les **écologistes modérés** comptent pour 35 p. 100 de la population canadienne. On pourrait les décrire comme une version «modérée» des écologistes radicaux. Moins expressifs et plus intellectuellement qu'émotivement préoccupés par les questions environnementales, les écologistes modérés ont tendance à ne faire que des tentatives sporadiques pour que leurs importantes préoccupations à l'égard de l'environnement s'accompagnent d'actions.

Leurs préoccupations pour la survie de la planète et la santé sont amorties par leur intérêt pour leur confort matériel et leur style de vie. Néanmoins, ils constituent un segment clé du marché de consommation « vert » puisque le tiers d'entre eux ont des revenus au foyer de plus de 50 000 $ et que plusieurs sont des femmes vivant dans des grands centres urbains.

Le facteur qui distingue le plus les deux segments d'écologistes des trois autres segments est que les premiers croient que la pollution a déjà

nui à leur santé. Les autres groupes ne se sentent pas aussi menacés personnellement.

c) Les observateurs soucieux

Quatorze pour cent des Canadiens peuvent être décrits comme des **observateurs soucieux**. Ils sont presque aussi préoccupés par l'environnement que les écologistes mais sont beaucoup moins consentants à s'engager, soit à modifier leurs décisions d'achat, soit à payer plus de taxes.

On les retrouve davantage parmi les plus vieux Canadiens, surtout au-dessus de 65 ans, et les hommes à faible revenu. Leur attitude est plus traditionnelle et ils ont tendance à attribuer la pollution à l'industrie plutôt qu'aux individus et à croire que l'individu ne peut pas faire grand-chose pour protéger l'environnement. Ces points de vue les placent un peu à l'écart, d'où ils observent (mais ils s'intéressent aux initiatives gouvernementales et les appuient).

d) Les rationalistes non soucieux

Les **rationalistes non soucieux**, qui composent 24 p. 100 de la population canadienne, ne manifestent qu'une préoccupation mitigée à l'égard des problèmes environnementaux, n'ont que goûté aux produits « verts » et se montrent peu consentants à payer plus de taxes pour protéger l'environnement. D'esprit très rationnel, sceptiques devant les arguments émotifs, ils réagissent aux faits. Quoique largement répandus dans la société, on les retrouve en un peu plus grand nombre parmi les jeunes.

e) Les anti-écologistes

Seize pour cent des Canadiens sont des **anti-écologistes**. Comme l'indique l'étiquette qui leur est accolée, les anti-écologistes sont non seulement non préoccupés par l'environnement, mais également presque hostiles à plusieurs messages écologiques. On les trouve en plus grand nombre parmi les hommes, les personnes âgées de plus de 55 ans et les personnes à faible revenu. Ils sont de chauds partisans du statu quo.[1]

1. Source utilisée pour cette section : Environmental Monitor (1990-4)
   (aucune question disponible)

ii) Angus Reid

En 1989, afin de mieux comprendre dans l'ensemble les attitudes et les points de vue du public en ce qui a trait aux questions environnementales, Angus Reid a procédé à une étude de segmentations d'après les attitudes. Cette analyse a permis de définir sept groupes distincts dans la société canadienne d'après leurs attitudes à l'égard de l'environnement, leurs comportements du point de vue environnemental et leurs valeurs sociales et politiques fondamentales. Étant donné que le discours écologique a évolué depuis deux ans, quittant un état encore naissant pour venir s'ancrer dans le psychisme des Canadiens, on a eu recours à un nouveau paradigme psychographique en 1991 pour discerner le véritable sens de cette évolution. L'étude intitulée "Les Canadiens et l'environnement 1991" a permis de définir six segments d'attitudes, qui englobent les grands courants de pensée en ce qui a trait à la sensibilité à l'environnement au Canada.

a) Les activistes

Ce segment représente présentement 16 p. 100 de la population canadienne. Confiants et voués à la communauté, ces individus sont bien placés pour mener la lutte pour la protection de l'environnement. Ils tirent la plus grande partie de leur énergie de leur sentiment personnel de pouvoir apporter des changements. Les activistes ont tendance à être plus jeunes et très instruits. Plusieurs d'entre eux ont des revenus très élevés. Un nombre disproportionné d'activistes vivent en Colombie-Britannique et appuient le Nouveau parti démocratique. Ils ne croient pas que les problèmes environnementaux d'aujourd'hui sont exagérés et sont consentants à prendre de nombreuses mesures dans leur vie personnelle pour remédier à la situation. Les activistes appuient fortement les initiatives relatives à la protection de l'environnement.

b) Les enthousiastes de l'environnement

Les enthousiastes de l'environnement représentent 17 p. 100 du public canadien. Leur comportement exemplaire et leur attitude positive sont une source d'inspiration réjouissante. Les femmes sont surreprésentées dans ce segment et de nombreux enthousiastes sont d'âge moyen et très instruits. Bien qu'on puisse décrire ces individus comme des conservateurs, au sens large, plusieurs appuient présentement le Parti libéral. Les enthousiastes ont un fort sentiment de pouvoir intervenir personnellement et sont davantage portés à mener par l'exemple. Ils sont d'énergiques défenseurs des politiques et des mesures législatives visant à protéger l'environnement.

c) Les inquiets

Quinze pour cent de la population canadienne est résolument « inquiète » à propos de la question environnementale. Surnommés avec à propos, ces individus sont profondément inquiets devant la perspective imminente d'une crise environnementale mondiale. Fait révélateur, les inquiets sont plus que consentants à prendre des mesures pour mettre de l'ordre dans leur propre petit coin du monde. Les membres de ce groupe sont les plus jeunes de tous les segments et sont légèrement surreprésentés dans la province de Québec. Ils sont les plus critiques de la performance du gouvernement et de tous les partis politiques en ce qui a trait à la protection de l'environnement. Les inquiets sont davantage portés à appuyer le Nouveau parti démocratique ou, au Québec, le Bloc québécois. Ils sont de très énergiques défenseurs de l'adoption de lois et de règlements pour protéger l'environnement. Leur faible sentiment de pouvoir apporter des changements exclue qu'ils jouent un rôle de premier plan, malgré leur véritable préoccupation et leur comportement personnel louable.

d) Les indifférents

Ce groupe, le plus important de tous les groupes psycho-graphiques, englobe aujourd'hui 22 p. 100 de la population canadienne. Bien qu'ils ne se distinguent pas d'une façon marquée du public dans son ensemble, les indifférents se considèrent comme « réalistes », au sens où ils soutiendraient que les préoccupations économiques doivent primer sur la protection de l'environnement. Les indifférents sont moins instruits, moins riches et plus vieux que les membres des autres groupes et comptent beaucoup de femmes. Plusieurs d'entre eux appuient le Parti libéral. Les indifférents ne sont pas très partisans de l'adoption de lois pour protéger l'environnement. En dépit de sa taille, il y a peu de chances que ce groupe ait une influence prépondérante dans le débat sur l'environnement en raison de son faible sentiment de pouvoir apporter des changements et de sa tendance au conformisme et à l'acquiescement.

e) Les spectateurs privilégiés

Les **spectateurs privilégiés** représentent 18 p. 100 de la population canadienne et se font remarquer par leur richesse personnelle et leur indifférence pour les questions environnementales. Les membres de ce groupe font partie des plus riches citoyens du Canada. Plusieurs viennent de la Colombie-Britannique et près des deux tiers d'entre eux sont des hommes. Les spectateurs privilégiés appuient fortement le Parti progressiste conservateur. Comme le laisse entendre leur surnom, les membres de ce groupe sont à l'aise et indifférents aux questions environnementales. Plusieurs sont d'avis que la préoccupation actuelle

pour la question environnementale est «exagérée». Sûrs d'eux et positifs devant leur avenir personnel, ces individus ne sont pas portés à appuyer l'adoption de politiques et de lois visant à protéger l'environnement.

f) Les hostiles

Ce groupe, peu nombreux mais extrémiste, représente 12 p. 100 de la population canadienne. Les **hostiles**, comme le laisse entendre leur surnom, se distinguent aisément par leur mépris presque total et leur cynisme manifeste envers l'environnement. Les hostiles se retrouvent surtout parmi les plus vieux, les plus pauvres et les moins instruits des Canadiens. Plusieurs membres de ce groupe comptent appuyer le Parti conservateur à la prochaine élection fédérale. Les membres de ce segment sont extraordinairement indifférents aux préoccupations générales du public à l'égard de l'état de l'environnement. Affichant ouvertement leurs vraies couleurs comme partisans de l'industrie, les hostiles ne dérogent jamais à leur conviction que l'économie doit primer sur l'environnement. Plusieurs d'entre eux refusent d'appuyer l'adoption de politiques visant à protéger l'environnement.

1. Source utilisée pour cette section : Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991
   Voici quelques descriptions générales de la façon dont différentes personnes abordent la vie. Chaque énoncé décrit une façon de voir la vie. Veuillez indiquer ce que vous pensez de chaque énoncé, en vous servant d'une échelle de 1 à 7, le chiffre 1 signifiant que vous êtes entièrement en désaccord, et le chiffre 7 que vous êtes entièrement d'accord.

LES QUESTIONS RELATIVES AUX RESSOURCES

D'après les nouvelles données des sondages d'opinion publique, les Canadiens sont les plus préoccupés par la pollution de l'air et de l'eau causée par l'industrie minière, et non par l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables ou par l'incidence de l'activité minière sur les terres. Les Canadiens manifestent également de l'inquiétude à l'égard de plusieurs autres activités dans le secteur des ressources.

I) Les questions relatives aux ressources naturelles

Lorsqu'on demande aux Canadiens ce qui les préoccupe le plus à propos de l'industrie minière, les deux tiers d'entre eux mentionnent la pollution de l'eau (36 %) ou de l'air (29 %) provenant des mines et des fonderies.[1] Les Canadiens sont beaucoup moins portés à dire que ce qui les préoccupe le plus, c'est l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables résultant de l'activité minière (16 %) ou l'incidence de l'activité minière sur les terres avoisinantes (13 %).

De plus, les trois quarts des sujets interrogés (77 %) estiment que nous devrions interdire le forage dans les parties de l'océan qui sont très importantes pour les populations de poissons et de mammifères marins.[2]

D'après les résultats du sondage Angus Reid de fin d'année 1991, les Canadiens sont néanmoins préoccupés par plusieurs activités dans le secteur des ressources. Près des trois quarts d'entre eux (73 %) se disent « extrêmement » (28 %) ou « très » (45 %) préoccupés par les conséquences pour l'environnement de la coupe à blanc dans les forêts.[3]

D'autres activités dans le domaine des ressources qui inquiètent beaucoup ou extrêmement les Canadiens comprennent le transport de pétrole par bateau le long des côtes canadiennes (64 %), la surpêche (54 %) et la construction de barrages hydro-électriques (35 %).

1. Environmental Monitor (1991-1) : Q. 13
   Laquelle des questions suivantes vous préoccupe le plus en ce qui a trait aux activités de l'industrie minière au Canada?

2. Sondage CROP/Synergistics - La segmentation des Canadiens en ce qui concerne l'environnement (décembre 1991) : Q. 121
   Supposez qu'on découvre d'importants gisements de pétrole dans une partie de l'océan qui est très importante pour les populations de poissons et de mammifères marins. Pensez-vous que le gouvernement devrait... interdire le forage dans cette région ou permettre le forage même s'il représente un certain risque pour la faune marine?

3. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 57
   Voici un certain nombre d'activités industrielles et d'activités dans le secteur des ressources naturelles qui pourraient représenter un risque pour l'environnement canadien. Veuillez indiquer si vous êtes extrêmement, très, modérément ou pas préoccupés par l'incidence de ces activités sur l'environnement.

ii) L'exportation des ressources

En 1988, il y avait moins de Canadiens favorables à l'exportation des ressources qu'en 1987. Vingt-huit pour cent des répondants donnaient leur accord à l'exportation du pétrole, 18 p. 100 à l'exportation de l'eau, 44 p. 100 à la vente de charbon à l'étranger, et 36 p. 100 à l'exportation du gaz naturel.[1] Selon Focus Canada, il y aurait un lien entre cette baisse et le fait que la population montre une plus grande préoccupation pour les questions écologiques.

1. Focus Canada (88-4) : Q. 69
   Croyez-vous que le Canada devrait vendre davantage ou moins de chacun des produits suivants aux autres pays?

iii) Les questions relatives aux milieux sauvages et à la faune

Les Canadiens s'inquiètent beaucoup de l'état de la population faunique dans ce pays. Plus des trois quarts des personnes interrogées (77 %) estiment qu'il est important de préserver la présente abondance de faune sauvage.[1]

De la même façon, en ce qui concerne la question de préserver les types de populations fauniques en déclin ou en péril, la majorité des Canadiens se disent très préoccupés. Près de huit Canadiens sur dix (79 %) jugent qu'il est très important de préserver les types de populations fauniques en danger.[2]

De plus, environ quatre Canadiens sur dix (37 %) sont très intéressés à participer aux activités d'une organisation oeuvrant dans le domaine de la faune, tandis que près de la moitié des Canadiens (47 %) ont exprimé un certain intérêt.[3]

1. Sondage Angus Reid - Les attitudes à l'égard de la faune canadienne et l'intérêt à participer à des activités relatives à la faune (août 1990) : Q. 1
   Présentement, la plupart des types de populations fauniques sont abondantes au Canada. Dans quelle mesure est-il important pour vous de préserver cette abondance?

2. Sondage Angus Reid - Les attitudes à l'égard de la faune canadienne et l'intérêt à participer à des activités relatives à la faune (août 1990) : Q. 2
Présentement au Canada, certains types de populations fauniques sont en déclin ou en péril. Dans quelle mesure est-il important pour vous de protéger ces types de populations fauniques?

3. Sondage Angus Reid - Les attitudes à l'égard de la faune canadienne et l'intérêt à participer à des activités relatives à la faune (août 1990) : Q. 3
Voici une courte liste d'activités. Pour chacune d'elles, veuillez indiquer dans quelle mesure vous seriez intéressé personnellement à participer. Que pensez-vous de participer aux activités d'une organisation qui travaille à la préservation de l'abondance des populations fauniques ou à la protection des populations fauniques en péril? Diriez-vous que vous êtes très intéressé, modérément intéressé ou pas intéressé à participer à de telles activités?

LA RESPONSABILITÉ

La proportion de Canadiens qui pensent que c'est aux individus qu'incombe en premier lieu la responsabilité de la protection de l'environnement a augmenté considérablement. De nombreux Canadiens pensent aujourd'hui que les individus peuvent faire beaucoup pour protéger l'environnement. De plus, les Canadiens sont en faveur d'un accroissement des dépenses gouvernementales dans le domaine de l'environnement et de l'adoption de lois plus strictes, prévoyant des pénalités plus sévères pour les pollueurs.

i) Le gouvernement fédéral

Vingt-quatre pour cent des Canadiens (en baisse de quatre points depuis juin 1990) croient que la responsabilité de la protection de l'environnement incombe d'abord au gouvernement fédéral.[1]

Tout comme à l'automne 1989, neuf Canadiens sur dix sont fortement (49 %) ou modérément (40 %) d'accord pour dire qu'ils sont parfois irrités par l'insuffisance des mesures qui sont prises pour protéger l'environnement.[2]

Une majorité écrasante de Canadiens croient que le gouvernement fédéral devraient consacrer plus de ressources à la protection de l'environnement. Au moins 84 % des personnes interrogées sont d'avis que le gouvernement fédéral devrait augmenter ses dépenses dans ce domaine.[3]

Lorsqu'on demande aux Canadiens quelles mesures précises devrait prendre le gouvernement fédéral pour protéger l'environnement, plus du tiers d'entre eux disent que le gouvernement fédéral devrait adopter des lois plus strictes et en plus grand nombre qui prévoient des pénalités plus sévères pour les pollueurs (19 %), se servir des lois pour arraisonner les pollueurs (12 %) ou renforcer les lois et règlements existants (7 %).[4] Onze pour cent estiment que le gouvernement devrait consacrer plus d'argent à la résolution de ce problème, 10 p. 100 qu'il devrait faire davantage pour favoriser la sensibilisation du public à l'égard des problèmes environnementaux, et 9 p. 100 qu'il devrait simplement « en faire plus ».

Voici d'autres mesures précises qui ont été suggérées : trouver une meilleure solution pour les déchets toxiques (8 %), faire plus de recherche (5 %), mettre fin aux pluies acides (4 %), écouter les scientifiques et les groupes écologiques et travailler en collaboration avec eux (3 %), encourager la coopération avec l'industrie au moyen d'allègements fiscaux (2 %) et interdire les hydrocarbures chlorofluorés afin de protéger la couche d'ozone (1 %). Vingt pour cent des Canadiens formulent une série d'autres recommandations et 15 p. 100 ne se prononcent pas.

1. Bulletin trimestriel Decima (été 1991) : p. 44
   À qui incombe la responsabilité première de la protection de l'environnement...?

2. Environmental Monitor (automne 1990) : Q. 24tc
   Parfois, vous êtes irrités par l'insuffisance des mesures qui sont prises pour protéger l'environnement. Êtes-vous fortement d'accord, modérément d'accord, modérément en désaccord ou fortement en désaccord avec cet énoncé?

3. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1990 : p. 14
   Pensez-vous que le gouvernement fédéral devrait accroître, réduire ou ne pas modifier ses dépenses dans les domaines suivants?

4. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 6
   À votre avis, que devrait faire le gouvernement fédéral pour accroître ses efforts dans le domaine de la protection de l'environnement?

ii) Les autres groupes

Les Canadiens croient de plus en plus aujourd'hui qu'ils doivent participer, en tant qu'individus, à la résolution des problèmes environnementaux. Près de la moitié de la population (47 %, une augmentation de 14 points depuis juin 1990) prétend maintenant que c'est aux particuliers qu'incombe la responsabilité première de protéger l'environnement.[1] Relativement peu de Canadiens pensent que cette responsabilité incombe à l'industrie privée (13 %, en baisse d'un point) ou aux gouvernements provinciaux (13 %, en baisse de sept points).

Le sentiment de l'efficacité personnelle dans le domaine de la protection de l'environnement s'est accru régulièrement chez les Canadiens ces quatre dernières années. La constatation que la protection de l'environnement est de plus en plus perçue comme une responsabilité individuelle se trouve corroborée par la constatation que 49 p. 100 des Canadiens (une augmentation de dix points depuis l'an dernier) sont « fortement en désaccord » avec l'énoncé selon lequel les particuliers ne peuvent pas faire grand-chose à propos de la pollution de l'environnement à cause de l'ampleur du problème. Vingt-quatre pour cent sont « modérément en désaccord » avec cet énoncé.[2] Il y a eu depuis l'an dernier une diminution de sept points du pourcentage de Canadiens qui sont « fortement d'accord » (15 %) ou « modérément d'accord » (17 %) avec l'énoncé selon lequel les individus ne peuvent pas faire grande-chose à propos de la pollution. Le sentiment d'impuissance semble avoir décru.

Trois Canadiens sur dix croient que dans le domaine de la protection de l'environnement, on devrait d'abord mettre l'accent et engager les ressources à l'échelon local (32 %).[3] Une proportion équivalente de Canadiens sont plutôt d'avis qu'on devrait faire porter les efforts sur le plan international (3[illegible] %), tandis qu'un sur dix estime qu'on devrait faire porter les efforts à l'échelon provincial (11 %).

Une majorité de Canadiens (55 %) estiment que l'industrie privée n'a que la responsabilité de se conformer à toutes les normes et lois gouvernementales en matière de pollution.[4] Toutefois, une minorité non négligeable (43 %) sont d'avis que l'industrie privée devrait en faire plus que ce qui est prévu dans les normes et lois gouvernementales.

On constate par ailleurs que les Canadiens sont de plus en plus en faveur de l'adoption de lois prévoyant des pénalités sévères contre les cadres de sociétés responsables de la pollution, à des niveaux dangereux, de l'environnement. Soixante et un pour cent (en baisse de deux points depuis l'automne 1987) pensent qu'on devrait mettre ces personnes à l'amende, 16 p. 100 (une diminution de trois points) qu'on devrait les emprisonner, et 17 p. 100 (une hausse de sept points) qu'on devrait les mettre à l'amende et les emprisonner.[5] Seulement 5 p. 100 (inchangé) qu'on ne devrait pas tenir les cadres de sociétés personnellement responsables de la pollution.

1. Bulletin trimestriel Decima (été 1991) : p. 44
   À votre avis, à qui incombe la responsabilité première de la protection dè l'environnement...?

2. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 24td
   La pollution de l'environnement est un problème si vaste que les individus n'y peuvent pas grand-chose. Êtes-vous fortement d'accord, modérément d'accord, modérément en désaccord ou fortement en désaccord avec cet énoncé?

3. Environmental Monitor (automne 1990) : Q. 2
   Pour réaliser des progrès tangibles dans le domaine de la protection de l'environnement, à quel niveau croyez-vous qu'on devrait faire porter les efforts et engager les ressources? À l'échelon local, provincial, national ou international?

4. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 10
   On a beaucoup parlé récemment de la responsabilité qui incombe à l'industrie privée pour réduire la pollution de l'air et de l'eau résultant de ses pratiques manufacturières. À votre avis, l'industrie privée devrait-elle en faire plus que ce que prévoient toutes les lois et les normes gouvernementales

en matière de pollution ou devrait-elle simplement se conformer à toutes ces lois et normes?

5. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 16t
Si une entreprise pollue régulièrement l'environnement à des niveaux dangereux, pensez-vous que les cadres de l'entreprise devraient être mis à l'amende, emprisonnés, ou qu'ils ne devraient pas être tenus personnellement responsables?

L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT

On constate des résultats contradictoires dans les récents sondages sur la question de savoir si l'environnement est un sujet de premier plan aussi bien qu'à propos de la qualité de l'environnement. Bien que les Canadiens ne considèrent pas l'environnement comme étant en mauvais état pour le moment, ils croient nettement que l'environnement se détériore. En revanche, les Canadiens se montrent de plus en plus optimistes quant à notre capacité de résoudre les problèmes environnementaux.

i) Les évaluations de l'environnement

Lorsqu'on demande aux Canadiens d'évaluer l'état actuel de l'environnement au pays, les trois quarts d'entre eux (73 %) estiment que l'environnement est au moins en bon état.[1] Vingt et un pour cent des personnes interrogées estiment qu'il est en mauvais état, et 5 p. 100 en très mauvais état.

Toutefois, indépendamment des perceptions actuelles de l'état de l'environnement, une nette majorité de Canadiens (64 %) croient que l'environnement se détériore au Canada. Vingt pour cent estiment que l'état de l'environnement demeure le même, et 16 p. 100 qu'il s'améliore.[2]

On a constaté à l'occasion d'un sondage Focus Canada réalisé à l'été de 1991 que le nombre de Canadiens préoccupés par l'environnement augmentait, 9 p. 100 d'entre eux (en hausse de deux points depuis le printemps 1991) mentionnant l'environnement comme le problème le plus important auquel doit faire face le Canada.[3]

Dans un sondage Decima de juin 1991, le nombre de Canadiens citant l'environnement comme étant le problème le plus préoccupant est demeuré à 4 p. 100 (une diminution de six points par rapport à mars 1989 mais équivalent aux résultats d'un sondage réalisé en mars 1991).[4] Il s'agit du pourcentage le plus bas observé par le Bulletin trimestriel Decima depuis mars 1988.

Toutefois, un sondage Angus Reid, réalisé en octobre 1991, a permis de constater que l'environnement était considéré comme le problème le plus préoccupant par un nombre décroissant de Canadiens. Une personne interrogée sur dix (9 %) estimait que l'environnement était le problème auquel le Canada devrait consacrer ses plus grandes énergies, soit la moitié du nombre de Canadiens (17 %) qui avait mentionné l'environnement dans un sondage national Angus Reid de juillet.[5]

Un très bonne mesure de l'importance que les gens attribuent à une question consiste à demander combien de fois, le cas échéant, cette question alimente-t-elle la conversation dans les cuisines et cafés du

pays. D'après cette mesure, l'environnement ressort encore une fois comme une question importante pour les Canadiens aujourd'hui. Au moins quatre répondants à un sondage réalisé à l'été de 1990 sur dix ont indiqué qu'ils avaient discuté de cette question avec leur famille et leurs amis une demi-douzaine de fois ou plus au cours du mois qui a précédé l'entrevue.[6] Ce nombre représente une importante augmentation par rapport aux 30 p. 100, ce qui constitue déjà un pourcentage non négligeable, enregistrés dans le sondage repère Angus Reid de 1989.

La préoccupation du public pour la qualité de l'environnement était également élevée au printemps de 1991. La moitié de la population (51 %) se disait toujours préoccupée par la qualité de l'environnement dans sa région (une diminution de deux points depuis mars 1991), tandis que neuf Canadiens sur dix (87 %) se disaient au moins modérément préoccupés.[7]

Par ailleurs, le Bulletin trimestriel Decima indiquait qu'au mois de juin de quatre des cinq dernières années, on a constaté un apaisement de la préoccupation des Canadiens pour l'environnement. Cette tendance cyclique s'est confirmée en juin 1991, seulement 39 % des personnes interrogées ayant répondu qu'elles étaient très préoccupées par l'environnement.[8]

1. Sondage Decima - Les Canadiens et l'environnement : les attitudes et les choix (décembre 1990) : Q. 2
   Comment évalueriez-vous l'état actuel de l'environnement au Canada? Diriez-vous que l'environnement est en très bon état, en bon état, dans un état passable, en mauvais état ou en très mauvais état?

2. Sondage Decima - Les Canadiens et l'environnement : les attitudes et les choix (décembre 1990) : Q Q. 3.
   Et pensez-vous que l'état de l'environnement au Canada est...?

3. Focus Canada (1991-3) : Q. 1
   À votre avis, quel est le problème le plus important auquel font face les Canadiens aujourd'hui?

4. Bulletin trimestriel Decima (été 1991) : p. 6.
   Quel est le problème le plus important auquel fait face le Canada aujourd'hui – autrement dit, le problème qui vous préoccupe le plus personnellement?

5. The Reid Report (octobre 1991) : p. 8
   En ce qui concerne les questions auxquelles fait face le Canada aujourd'hui, veuillez indiquer à laquelle les dirigeants du pays devraient porter le plus d'attention. Quelles autres questions jugez-vous importantes pour le Canada dans l'immédiat?

6. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1990 : p. 16
   Au cours du dernier mois, combien de fois avez-vous discuté des questions environnementales avec votre famille et vos amis?

7. Bulletin trimestriel Decima (printemps 1991) : p. 34
   Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par la qualité de l'environnement dans votre région...?

8. Bulletin trimestriel Decima (été 1991) : p. 42
   Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par la qualité de l'environnement dans votre région...?

ii) Les dossiers prioritaires

Sur le plan mondial, la pollution de l'eau demeure en tête des préoccupations du public. Un répondant sur trois (34 %, une hausse d'un point depuis 1990) au sondage Angus Reid effectué à l'été de 1991 a mentionné ce problème comme étant la plus grande menace à l'environnement à laquelle doit présentement faire face le monde.[1] Les autres questions qui font partie des priorités environnementales des Canadiens sur le plan mondial comprennent la pollution de l'air (25 %, inchangé), l'appauvrissement de la couche d'ozone (20 %, inchangé), les problèmes liés aux décharges et aux déchets solides (12 %, en baisse d'un point), les déversements de pétrole (12 %, en hausse de neuf points) et la pollution industrielle (11 %, en hausse de quatre points).

À l'échelon de leur propre communauté, les Canadiens mentionnent également la pollution de l'eau comme étant la plus grande menace pour l'environnement. Plus d'un répondant sur trois (36 %, une diminution de deux points depuis 1990) a mentionné la qualité de l'eau comme étant le plus gros problème environnemental auquel doit faire face leur communauté aujourd'hui.[2] Les déchets solides ou les ordures viennent au deuxième rang, 27 p. 100 des Canadiens (en baisse de quatre points) les mentionnant comme le problème écologique le plus important pour leur communauté. Les autres menaces pour leur communauté mentionnées par les Canadiennes comprennent la pollution de l'air (22 %, inchangé), la pollution industrielle (12 %, en

hausse de quatre points) et les gaz d'échappement des véhicules à moteur (8 %, une augmentation d'un point).

1. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1990 : p. 16
   Quel sont les deux problèmes les plus importants auxquels fait face le monde, mais pas nécessairement votre communauté, aujourd'hui?

2. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1990 : p. 17
   Et quels sont, le cas échéant, les deux problèmes environnementaux les plus importants auxquels fait face votre communauté aujourd'hui?

iii) Les solutions aux problèmes environnementaux

Près des trois quarts des Canadiens (72 %, en hausse de huit points depuis l'automne 1989) se disent au moins «un peu plus optimistes» quant à notre capacité de résoudre nos problèmes environnementaux.[1] La plus grande fluctuation de l'opinion publique s'observe chez le nombre de Canadiens qui se disent «beaucoup plus optimistes» (de 9 % à 15 %).

L'optimisme du public en ce qui concerne les questions environnementales s'appuie sur l'engagement et l'action individuels. Parmi les 72 % de répondants qui se sont dits plus optimistes quant à notre capacité de résoudre nos problèmes environnementaux, près des trois quarts (72 %) attribuent cet optimisme accru à leur conviction que les « gens ordinaires s'efforcent davantage de trouver des solutions à nos problèmes environnementaux ».

Lorsqu'on demande aux Canadiens s'ils sont généralement optimistes ou pessimistes quant à notre capacité de résoudre des problèmes environnementaux précis, ils répondent que c'est à l'égard de la résolution du problème de la qualité de l'eau de consommation locale qu'ils sont le plus optimistes (78 %).[2] On a également constaté des degrés d'optimisme élevés en ce qui a trait à notre capacité de résoudre la question de la qualité de l'air dans lequel nous vivons (73 %), et de résoudre la question de la qualité des eaux utilisées à des fins récréatives. Bien que les problèmes de la perte de zones de nature vierge et de la pollution des océans arrivaient en bout de liste, des majorités de Canadiens (56 % et 53 % respectivement) se disent optimistes quant à notre capacité de les résoudre un jour.

Une grande majorité de Canadiens sont fortement d'accord (60 %) et 36 p. 100 modérément d'accord qu'en résolvant nos problèmes environnementaux, nous pouvons améliorer d'autres façons la qualité de notre société.[1]

1. Bulletin trimestriel Decima (automne 1990) : p. 47
   (aucune question disponible)

2. Sondage Decima - Les Canadiens et l'environnement : les attitudes et les choix (décembre 1990) : Q. p. 12.
   Diriez-vous que vous êtes généralement optimiste ou pessimiste quant à la capacité de la société de résoudre ce problème environnemental un jour?

3. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 24j
   Le processus de résolution de nos problèmes environnementaux permettra d'ériger une meilleure société au Canada d'autres façons également... fortement d'accord, modérément d'accord, modérément en désaccord ou fortement en désaccord?

iv) Les perspectives d'avenir

Les Canadiens sont de plus en plus optimistes quant aux perspectives d'avenir touchant l'environnement au pays. Une proportion substantielle de Canadiens s'attendent maintenant à ce que l'environnement au Canada s'améliore d'ici l'an 2000. Lorsque le groupe Angus Reid a sondé l'opinion des Canadiens en juillet et août 1991 dans le cadre de leur étude de l'environnement 1991, près de la moitié (45 %, une augmentation de cinq points depuis 1990) des Canadiens s'attendaient à ce que l'état général de l'environnement se soit amélioré en l'an 2000, tandis qu'un sur trois (33 %, en baisse de trois points) prévoyait une plus grande détérioration.[1] Un sur cinq (20 %, en baisse de deux points) ne prévoyait aucun changement.

Les Canadiens sont même un peu plus optimistes quant aux perspectives d'avenir relatives à l'environnement dans leur propre communauté. Quarante pour cent des personnes interrogées sont d'avis que leur environnement local s'améliorerait probablement d'ici les dix prochaines années, comparativement à une sur quatre (25 %) qui prévoyait une détérioration de l'état de l'environnement dans leur communauté.[2] Près d'un Canadien sur trois (29 %) ne prévoyait aucun changement.

En général, toutefois, les Canadiens n'ont pas une confiance aveugle dans la capacité de la technologie de sauver la planète, bien qu'un sur cinq (18 %, en baisse de trois points) est d'accord avec l'énoncé selon

lequel la science et la technologie seront un jour en mesure de résoudre la plupart des dommages causés à l'environnement.[3]

Lorsqu'on demande aux Canadiens si oui ou non ils entretiennent un plus grand espoir en ce qui concerne l'environnement, une majorité d'entre eux (70 %) affirment qu'ils commencent à se sentir plus optimistes à propos de l'environnement, tandis que trois sur dix (29 %) disent qu'ils ne se sentent pas plus optimistes.[4]

Afin de trouver les raisons pour lesquelles les Canadiens qui se sentent optimistes éprouvent ce sentiment, Decima leur a demandé laquelle des raisons suivantes justifiait ce nouvel élan d'optimisme. La plupart d'entre eux (72 %) ont répondu qu'ils se sentaient plus optimistes en raison de leur conviction que les citoyens ordinaires s'efforcent davantage de trouver des solutions.[5] Seulement 13 p. 100 ont mentionné que la raison de leur optimisme accru était que les gouvernements s'efforcent davantage de trouver des solutions, et un pourcentage équivalent (13 %) que l'industrie s'efforce davantage de trouver des solutions.

Lorsqu'on demande aux Canadiens combien de temps il faudra pour nettoyer convenablement l'environnement, une nette majorité d'entre eux (76 %) répondent que ce sera un processus continu qui ne prendra jamais fin.[6] Seulement 3 p. 100 des personnes interrogées sont d'avis que l'environnement peut être nettoyé en moins de cinq ans.

1. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1990 : p. 19
   Dans dix ans d'ici, disons en l'an 2000, pensez-vous que l'état général de l'environnement au Canada se sera amélioré, qu'il n'aura pas changé ou qu'il se sera encore détérioré?

2. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1990 : p. 21
   Et en ce qui concerne l'état de l'environnement dans votre propre communauté, pensez-vous que d'ici dix ans il se sera amélioré, qu'il n'aura pas changé ou qu'il se sera encore détérioré?

3. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1990 : p. 67
   Voici un certain nombre d'affirmations courantes à propos de l'environnement. Veuillez indiquer ce que vous pensez de chacune d'elles, en les notant sur une échelle de 1 à 7, le chiffre 1 signifiant que vous êtes entièrement en désaccord, et le chiffre 7 que vous êtes entièrement d'accord.

4. Sondage Decima - Les Canadiens et l'environnement : les attitudes et les choix (décembre 1990) : Q. 90.
Voici une liste d'options différentes. Pour chaque couple d'opinions, veuillez indiquer laquelle se rapproche le plus de la vôtre. Qu'en est-il...?

5. Sondage Decima - Les Canadiens et l'environnement : les attitudes et les choix (décembre 1990) : Q. 91.
Laquelle des raisons suivantes vous rend plus optimiste?

6. Sondage Decima - Les Canadiens et l'environnement : les attitudes et les choix (décembre 1990) : Q. p. 13.
En supposant que les gouvernements, l'industrie et les consommateurs coopèrent, combien de temps faudra-t-il pour nettoyer convenablement l'environnement?

LA GESTION DES DÉCHETS

Les Canadiens expriment une vaste gamme de préoccupations à l'égard des questions relatives à la gestion des déchets. Toutefois, ils connaissent bien les façons qui pourraient aider à résoudre les problèmes de gestion des déchets. La sensibilisation et la connaissance des Canadiens se traduisent mieux par des initiatives de leur part pour aider à résoudre les problèmes.

i) L'entreposage et l'élimination

Les Canadiens se montrent beaucoup plus préoccupés qu'il y a un an par les déchets solides ou les ordures. La proportion de Canadiens qui croient que ce problème est la plus grande ou la deuxième plus grande menace pour l'environnement dans leur communauté a doublé depuis 1989 (passant de 15 % à 31 %).[1]

Les Canadiens ont tendance à se montrer assez critiques de la gestion des déchets solides par leur municipalité. Six sur dix (56 %) sont d'avis que leur municipalité fait un travail «passable» (38 %) ou un mauvais travail (18 %) de gestion de l'élimination des déchets solides produits par les ménages et l'industrie dans leur communauté.[2]

Par ailleurs, on constate que les Canadiens connaissent bien en général les façons de réduire les proportions du problème des déchets solides. Les deux tiers d'entre eux (64 %, en hausse de deux points par rapport au printemps 1990) disent avoir sûrement entendu parler des «trois R» de la gestion des déchets : réduction, réutilisation et recyclage.[3]

En moyenne, les Canadiens estiment que si leur municipalité entreprend un ambitieux programme de mise en oeuvre des «trois R», la quantité de déchets à éliminer dans leur communauté serait réduite de 42,8 p. 100.[4]

Il n'y a pas de net consensus parmi les Canadiens sur la question du financement de l'enlèvement et de l'élimination des déchets. Les opinions sont presque également partagées entre un financement au moyen de l'impôt foncier (43 % des sujets interrogés choisissent cette source de financement) et un financement en fonction de la quantité de déchets produits par les ménages (37 %).[5] L'imposition d'un tarif mensuel uniforme est le mode de financement retenu par 15 p. 100 des répondants.

Malgré les récentes controverses, en Ontario en particulier, quant à la question de savoir s'il faut transporter les ordures dans des régions éloignées, on constate un net consensus parmi les Canadiens (65 %) en faveur de n'autoriser les municipalités à éliminer leurs ordures qu'à l'intérieur ou près de leurs frontières.[6] Seulement trois Canadiens sur

dix (29 %) estiment que les municipalités devraient pouvoir expédier leurs ordures à tout endroit qui accepterait de les recevoir.

Malgré une fluctuation à la baisse, de grandes majorités de Canadiens sont toujours très préoccupés par l'entreposage et l'élimination des déchets hautement radioactifs (73 %, une diminution de sept points depuis le printemps 1990) et des déchets dangereux (69 %, en baisse de six points).[7] Moins de la moitié des Canadiens sont toujours très préoccupés par l'entreposage et l'élimination des déchets à faible radioactivité (48 %, en baisse d'un point) ou des ordures municipales produites par les ménages et les commerces (44 %, en baisse de cinq points).

Les Canadiens estiment, dans une proportion de quatre contre un, qu'il est plus sûr pour la santé humaine et l'environnement de brûler les déchets municipaux dans des incinérateurs (61 %, une augmentation de deux points depuis le printemps 1990) que de les enfouir dans des décharges (15 %, en baisse de trois points). Huit pour cent des Canadiens croient que les deux méthodes ne sont pas sûres, 7 p. 100 que cela dépend des conditions, et 7 p. 100 n'expriment pas d'opinion.[8]

Certains incinérateurs sont conçus pour exploiter l'énergie produite par l'incinération des ordures. On a demandé aux répondants si cette possibilité de tirer de l'énergie des déchets influencerait le point de vue des gens sur l'option de l'incinération. Sept Canadiens sur dix (72 %) ont indiqué que la possibilité de tirer de l'énergie des déchets rendrait l'option de l'incinération plus attrayante pour eux.[9] Cinq pour cent ont indiqué qu'elle la rendrait moins attrayante, et 18 p. 100 qu'elle ne leur ferait pas changer d'avis.

1. The Reid Report (novembre/décembre 1990) : p. 47
   Quels sont, le cas échéant, les deux problèmes environnementaux les plus graves auxquels fait face votre communauté aujourd'hui?

2. Environmental Monitor (printemps 1990) : Q. 6
   Comment évaluez-vous la gestion par votre municipalité de l'élimination des déchets solides produits par les ménages et les commerces. Fait-elle un excellent travail, un bon travail, un travail passable ou un mauvais travail à ce chapitre?

3. Environmental Monitor (1991-2) : Q. 15t
   Certaines personnes sont d'avis que le problème des ordures serait plus facile à gérer si les gens mettaient en pratique les trois R de la gestion des déchets : réduction, réutilisation, recyclage. Avez-vous déjà entendu parler de ces trois termes réunis?

4. Environmental Monitor (1991-2) : Q. 16
Si votre municipalité entreprenait un programme ambitieux de mise en oeuvre des trois R, de quel pourcentage seraient réduites les ordures à éliminer dans votre communauté?

5. The Reid Report (septembre 1990) : p. 8
Comment pensez-vous que l'on devrait financer l'enlèvement et l'élimination des déchets produits par les ménages? Devrait-on les financer au moyen de l'impôt foncier, au moyen de l'imposition d'un tarif mensuel uniforme ou en fonction de la quantité d'ordures produites par les ménages?

6. Environmental Monitor (1991-2) : Q. 28
La question de savoir où les municipalités devraient éliminer leurs ordures a soulevé la controverse récemment. Certaines personnes sont d'avis que les municipalités devraient pouvoir transporter leurs ordures à tout endroit qui accepterait de les recevoir, peu importe la distance à parcourir. D'autres estiment que les municipalités ne devraient être autorisées à éliminer leurs ordures qu'à l'intérieur ou près de leurs frontières. Lequel de ces deux points de vue se rapproche le plus du vôtre?

7. Environmental Monitor (1991-2) : Q. 11t
Dans quelle mesure la façon dont chacun des types de déchets suivants est présentement entreposé et éliminé vous inquiète-t-elle? Êtes-vous très préoccupé, modérément préoccupé, pas très préoccupé ou pas du tout préoccupé par l'entreposage et l'élimination de...?

8. Environmental Monitor (1991-2) : Q. 19t
La plupart des ordures municipales produites par les ménages et les commerces sont présentement éliminées par enfouissement dans des décharges conçues pour les empêcher de s'écouler dans l'environnement. Une solution de rechange est de les brûler dans des incinérateurs spécialement conçus. À votre avis, laquelle de ces deux méthodes d'élimination des ordures municipales - l'incinération ou l'enfouissement - est la plus sûre pour la santé humaine et l'environnement?

9. Environmental Monitor (printemps 1990) : Q. 5b
Un type d'incinérateur produit de l'énergie en brûlant les ordures municipales. Cette capacité de tirer de l'énergie des déchets rend-elle l'option de l'incinération des ordures plus attrayante pour vous, moins attrayante ou ne fait-elle aucune différence?

ii) **Le recyclage**

Un nombre élevé de Canadiens disent participer à des programmes de collecte sélective en bordure des rues. Deux répondants sur trois (68 %, en hausse de 12 points par rapport à 1989) à un sondage national Angus Reid réalisé en 1991 ont indiqué qu'ils avaient participé à un tel programme au cours de la dernière année, et 16 p. 100 prévoyaient participer à un tel programme d'ici un an.[1]

De plus, le public est nettement en faveur de l'adoption de lois qui rendrait le recyclage ménager obligatoire. Huit Canadiens sur dix sont fortement en faveur (52 %, une baisse de sept points depuis le printemps 1989) ou modérément en faveur (28 %, une augmentation de quatre points) de l'adoption d'une telle loi. Moins de deux sur dix s'y opposeraient modérément (10 %) ou fortement (7 %).[2]

Toutefois, l'opinion publique varie en ce qui concerne l'efficacité des programmes de collecte sélective en bordure des rues. Un Canadien sur trois (34 %) estime que moins de 30 p. 100 de tous les déchets recyclables mis de côté à des fins de traitement sont effectivement recyclés. Seize pour cent pensent qu'entre 30 et 49 p. 100 de tous les produits recyclables sont réellement recyclés.[3] Quatre Canadiens sur dix se montrent plus optimistes et pensent que plus de 50 % des déchets recyclables des ménages sont effectivement recyclés.

Lorsqu'on demande aux Canadiens de quelle façon devrait être financé le recyclage, deux sur cinq d'entre eux (39 %) estiment que les coûts rattachés au recyclage devraient être récupérés au moyen d'un système de dépôt applicable à tous les produits et contenants recyclables.[4] Un nombre équivalent (37 %) estiment que les coûts de recyclage devraient être incorporés au coût final des articles désignés pour le recyclage. Seulement un répondant sur dix (11 %) est d'avis que ces coûts devraient être supportés indépendamment par ceux qui souhaitent participer au recyclage, et 10 p. 100 jugent que le système fiscal est le véhicule approprié pour assumer ces coûts.

1. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 25
   Au cours de la dernière année, avez-vous...? (Si non) : Prévoyez-vous y participer au cours de la prochaine année?

2. Environmental Monitor (1991-2) : Q. 18t
   Est-il important pour l'efficacité des programmes de recyclage que le plus grand nombre possible de ménages y participent? Pour accroître la participation, appuieriez-vous fortement, modérément, ou vous opposeriez-vous modérément ou fortement à l'adoption d'une loi qui

obligerait tous les ménages de votre communauté à participer à un tel programme?

3. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 29
Plusieurs villes canadiennes ont maintenant des programmes de collecte sélective en bordure des rues des récipients, bouteilles de verre et journaux. D'après vous, quel pourcentage de tous les déchets recyclables recueillis dans les ménages canadiens aujourd'hui sont effectivement recyclés?

4. Sondage Angus Reid - Les Canadiens et l'environnement 1991 : p. 30
Le recyclage coûte de l'argent. Quel devrait être, parmi les suivants, le mode de financement du recyclage?

iii) L'emballage

Présentement, moins de la moitié des Canadiens (46 %, en baisse de 10 points depuis le printemps 1990) considèrent l'emballage comme un très grave problème de gestion des déchets au Canada. Toutefois, un pourcentage à peu près égal (45 %, une hausse de 10 points) le considèrent comme un problème assez grave.[1]

Le public canadien demeure divisé sur la question de savoir à qui devrait incomber la responsabilité première de la réduction des déchets d'emballage. Un quart des Canadiens (25 %, une augmentation d'un point depuis le printemps 1989) sont d'avis que cette responsabilité incombe aux entreprises qui fabriquent ces emballages.[2] Un autre quart (24 %, une baisse de deux points) croient que c'est la responsabilité du gouvernement. Un peu moins d'un quart (22 %, en hausse de deux points) attribuent cette responsabilité aux consommateurs, et 15 p. 100 (en baisse de trois points) aux entreprises qui vendent les produits emballés.

Les Canadiens affirment que l'emballage respectueux de l'environnement est pour eux un facteur important de choix de produits de consommation. Quarante-trois pour cent disent que c'est très important, et 40 p. 100 que c'est assez important.[3] En comparaison, l'emballage respectueux de l'environnement n'influence pas les décisions d'achat de seulement deux consommateurs sur dix (17 %) au pays.

On a constaté une variation importante de l'opinion publique depuis 1990 quant aux sources d'emballage qui représentent les plus grands problèmes de gestion des déchets. Une majorité relative mais décroissante de Canadiens pensent toujours que l'emballage de la

restauration rapide constitue le problème le plus grave (35 %, en baisse de 11 points depuis le printemps 1990).[4] De plus en plus de Canadiens mentionnent aujourd'hui les emballages produits par les épiceries et magasins de proximité (33 %, une augmentation de neufs points). Des proportions moindres mentionnent l'emballage des produits autres qu'alimentaires (15 %, en hausse de deux points) ou les contenants de boisson (9 %, en hausse d'un point).

Présentement, une majorité relative de Canadiens (40 %, en baisse d'un point par rapport au printemps 1990) pensent que les efforts du gouvernement et de l'industrie pour régler le problème de l'emballage devraient surtout porter sur l'utilisation de matériaux réutilisables ou recyclables.[5] Un Canadien sur quatre (24 %, une diminution de cinq points) est favorable à l'utilisation d'emballages biodégradables. Un nombre croissant de Canadiens (23 %, en hausse de cinq points) pensent maintenant que la meilleure solution est de réduire au minimum la quantité totale des emballages. Très peu de Canadiens (5 %, en baisse d'un point) estiment qu'il faut réduire la variété des formes et des formats des emballages.

Dans une plus grande mesure qu'en 1990, les préoccupations des Canadiens en ce qui a trait à l'environnement et aux déchets en particulier se traduisent par des actions personnelles. Une majorité de Canadiens disent acheter régulièrement des boissons, telles que des boissons gazeuses ou de la bière, dans des bouteilles consignées (63 %, en hausse d'un point par rapport au printemps 1990).[6] Les Canadiens sont également plus portés aujourd'hui à éviter délibérément l'achat de produits dans des emballages non décomposables (50 %, en hausse de trois points).

On a constaté une nette augmentation du nombre de Canadiens qui participent à un programme de recyclage des déchets dans leur communauté (45 %, une augmentation de neuf points), qui recherchent activement des produits ou emballages faits de matériaux recyclables (44 %, en hausse de neuf points) et qui séparent les aliments et les résidus de jardinage à des fins de compostage (33 %, en hausse de cinq points).

1. Environmental Monitor (1991-2) : Q. 31t
   Diriez-vous que la quantité de matériaux d'emballage utilisés est un problème de gestion des déchets très grave, assez grave, pas très grave ou pas grave du tout au Canada?

2. Environmental Monitor (1991-2) : Q. 34
   À qui attribueriez-vous la responsabilité première de réduire la quantité de déchets d'emballage à éliminer?

3. The Reid Report (mars 1991) : p. 19
   Dans quelle mesure l'emballage sans danger pour l'environnement influence-t-il vos décisions d'achat de produits de consommation? L'emballage respectueux de l'environnement est-il un facteur de choix de produits de consommation très important, modérément important ou sans importance?

4. Environmental Monitor (1991-2) : Q. 32t
   Laquelle des sources suivantes d'emballage, à votre avis, soulève le plus grand problème de gestion des déchets?

5. Environmental Monitor (1991-2) : Q. 35t
   Lequel des facteurs suivants, selon vous, devrait surtout guider les efforts du gouvernement et de l'industrie en vue de changer la quantité et le type d'emballage des produits?

6. Environmental Monitor (1991-2) : Q. 30t
   En raison de vos préoccupations environnementales, avez-vous ou un membre de ménage a-t-il pris l'une ou l'autre des mesures suivantes au cours des derniers mois? Avez-vous...

   a) Participé à un programme organisé de recyclage des déchets dans votre communauté (p. ex., les boîtes bleues)?
   b) Acheté délibérément des boissons telles que des boissons gazeuses et de la bière dans des bouteilles de verre consignées?
   c) Évité délibérément l'achat de produits dans des emballages non décomposables?
   d) Recherché activement des produits ou des emballages faits de matériaux recyclables?
   e) Séparé les aliments et les résidus de jardinage de vos ordures à des fins de compostage?

iv) Les déchets dangereux

Les Canadiens sont divisés sur la question de savoir s'il existe une technologie pour éliminer les déchets dangereux en toute sécurité, mais on a constaté un changement important de l'opinion à ce sujet au cours des trois dernières années. La moitié d'entre eux (48 %, une augmentation de onze points depuis le printemps 1988) croient maintenant que cette technologie existe. Une minorité assez importante (38 %, en baisse de neuf points) pensent qu'elle n'existe pas.[1]

On préfère plusieurs petits centres de traitement pour l'élimination des déchets dangereux à un petit nombre de grands centres. Six Canadiens sur dix (56 %) sont d'avis que la construction de plusieurs petits centres de traitement, chacun d'entre eux traitant de petites quantités de déchets, est une meilleure façon d'assurer une élimination sûre des déchets dangereux.[2] Un tiers (35 %) estiment qu'il serait mieux de construire un petit nombre de grands centres de traitement, chacun pouvant traiter de grandes quantités de déchets.

Non seulement les Canadiens considèrent-ils l'incinération comme la méthode la plus sûre pour éliminer les déchets municipaux, ils pensent également que c'est la meilleure option pour éliminer les déchets dangereux. Lorsqu'on leur demande de choisir entre les trois méthodes actuelles d'élimination des déchets dangereux, les Canadiens semblent plus convaincus qu'il y a un an que l'incinération (59 %, en hausse de sept points depuis le printemps 1989) est une méthode plus sûre que l'entreposage en surface (16 %, en baisse d'un point) ou l'enfouissement dans des décharges (10 %, en baisse de cinq points).[3]

1. Environmental Monitor (1991-2) : Q. 39t
   Existe-t-il présentement une technologie pour éliminer les déchets dangereux en toute sécurité ou pensez-vous que cette technologie n'existe pas encore?

2. Environmental Monitor (printemps 1990) : Q. 32
   À votre avis, quelle est la meilleure façon pour le Canada d'assurer l'élimination sûre de nos déchets dangereux : construire une petit nombre de grands centres de traitement, pouvant chacun traiter de grandes quantités de déchets, ou construire plusieurs petits centres de traitement, traitant chacun de plus petites quantités de déchets?

3. Environmental Monitor (printemps 1990) : Q. 33
   Il existe présentement trois méthodes d'élimination des déchets dangereux : l'enfouissement dans des décharges spécialement construites à cette fin, l'entreposage en surface dans des entrepôts renforcés et l'incinération dans des incinérateurs spécialement conçus.

   Laquelle de ces trois méthodes - l'enfouissement, l'entreposage en surface ou l'incinération - jugez-vous la plus sûre pour la santé humaine et l'environnement?

L'EAU

Les Canadiens sont très inquiets de la qualité de l'eau qu'ils boivent et de l'eau des masses avoisinantes. Bien qu'ils soient d'avis que le réseau de distribution d'eau et d'égouts de leur communauté est en bon état, ils n'en demeurent pas moins très inquiets.

i) Les préoccupations relatives à l'eau

Lorsqu'on demande aux Canadiens quelles sont leurs préoccupations en ce qui concerne l'eau, le tiers d'entre eux (37 %, en baisse d'un point) disent qu'ils s'inquiètent surtout de la qualité de l'eau qu'ils boivent, et un autre tiers (35 %, en hausse de trois points) de la qualité de l'eau des lacs, rivières et océans avoisinants.[1] Un autre 13 p. 100 (en baisse de trois points) sont surtout préoccupés par la qualité des eaux souterraines, et 6 p. 100 (inchangé) par la possibilité d'une pénurie d'eau.

1. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 32t
   Qu'est-ce qui vous inquiète le plus en ce qui concerne l'eau dans votre région? Diriez-vous que c'est la possibilité d'une pénurie d'eau, la qualité de l'eau dans les lacs, rivières et océans avoisinants, la qualité des eaux souterraines ou la qualité de l'eau que vous buvez?

ii) La qualité

Les Canadiens ont tendance à croire que le réseau de distribution d'eau et d'égouts de leur communauté est dans un état passable ou bon. Quatre personnes interrogées sur dix en font une évaluation favorable — 9 p. 100 le décrit comme en excellent état, et 31 p. 100 comme en bon état — tandis que 35 p. 100 trouvent que le réseau de distribution d'eau et d'égouts de leur communauté est dans un état adéquat.[1]

Les taxes locales, plutôt que les fonds provinciaux ou fédéraux, constituent pour les Canadiens la première source préférée de financement pour le maintien des réseaux de distribution d'eau et d'égouts à un niveau acceptable de qualité. Quarante pour cent des Canadiens interrogés préfèrent que l'argent provienne des taxes locales, 22 p. 100 des taxes provinciales, et 9 p. 100 de l'assiette fiscale fédérale.[2] Fait révélateur, un Canadien sur quatre (27 %) propose que les fonds pour l'entretien de l'eau et des égouts viennent des taxes imposées par les trois paliers de gouvernements.

Un peu plus de la moitié des Canadiens (51 %) se disent «très inquiets» de la qualité de l'eau dans leur communauté. En comparaison, trois sur dix (29 %) se disent « assez inquiets », et seulement deux sur dix (19 %) « pas très inquiets ».[3]

Bien que les Canadiens soient nettement préoccupés par la qualité et la sûreté de l'eau, ils ne considèrent qu'il s'agit d'une situation de crise. Seulement 18 p. 100 des Canadiens jugent que la qualité de l'eau du robinet dans leur région est mauvaise, 49 p. 100 qu'elle est acceptable, et 32 p. 100 qu'elle est bonne.[4]

Il n'y a pas de net consensus parmi les Canadiens quant à la cause première des problèmes de qualité de l'eau du robinet. Vingt-six pour cent (en baisse de sept points depuis l'automne 1988) pensent que la principale cause du problème est la pollution industrielle, et 20 p. 100 (en baisse de trois points) le traitement inadéquat des eaux usées.[5] Douze pour cent (une diminution d'un point) mentionnent les infiltrations d'eau provenant des sites d'enfouissement.

1. The Reid Report (septembre 1990) : p. 9
   Dans quel état, selon vous, se trouve le réseau de distribution d'eau et d'égouts de votre communauté? Diriez-vous qu'il est en excellent état, en bon état, dans un état adéquat, en mauvais état ou en très mauvais état?

2. The Reid Report (septembre 1990) : p. 9
   À votre avis, d'où devrait d'abord provenir le financement pour le maintien du système de distribution d'eau et d'égouts à un niveau acceptable de qualité? Des taxes locales, des taxes provinciales ou des taxes fédérales?

3. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 3tg
   Êtes-vous très inquiet, modérément inquiet ou pas très inquiet de la qualité de l'eau dans votre communauté?

4. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 33
   Comment évaluez-vous la qualité de l'eau du robinet dans votre région? Diriez-vous que l'eau est de bonne qualité, de qualité acceptable ou de mauvaise qualité?

5. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 34t
   À votre avis, quelle est parmi les suivantes la principale cause des problèmes de qualité de l'eau du robinet dans votre région? les infiltrations d'eau provenant des sites d'enfouissement, la pollution industrielle ou la pollution agricole?

iii) L'amélioration de la qualité de l'eau

Sept Canadiens sur dix (70 %) se disent consentants à payer 200 $ de plus pour l'amélioration du réseau local de distribution d'eau, tandis que seulement un quart (23 %) s'y opposeraient.[1]

1. Environmental Monitor (1990-4) : Q. 36
   La plupart des ménages reliés aux systèmes municipaux de distribution d'eau paient aujourd'hui environ 200 $ par année pour leur eau. Consentiriez-vous à payer deux fois ce montant pour apporter au système local les améliorations nécessaires?

iv) La quantité

L'augmentation de la pollution et les exportations d'eau vers les États-Unis ont sensibilisé les Canadiens à la valeur de l'eau comme ressource. Par conséquent, ils se préoccupent davantage de leurs sources futures d'approvisionnement en eau.

Près de la moitié des Canadiens croient que leur région est susceptible de connaître de graves pénuries d'eau. En effet, 19 p. 100 estiment ces pénuries très probables, et 28 p. 100 assez probables.[1]

1. Environmental Monitor (automne 1988) : Q. 13
   À votre avis, quelle est la probabilité que d'importantes pénuries d'eau se produisent dans votre région?

v) Les exportations

Les sondages révèlent une opposition croissante à l'augmentation des exportations d'eau fraîche, probablement en raison de la crainte d'une diminution des approvisionnements. En 1986, 34 p. 100 des Canadiens déclaraient que nous devrions exporter plus d'eau, mais en 1988, seulement 18 p. 100 accordaient leur appui à l'augmentation des exportations.[1]

Un autre sondage de 1988 demandait aux Canadiens s'ils permettraient les exportations d'eau sous réserve d'une étroite surveillance de la part du gouvernement. Environ six répondants sur dix (57 %) ont affirmé accepter les exportations faites dans ces conditions.[2] D'autres (31 %) pensaient nécessaire d'interdire complètement les exportations d'eau, et d'autres encore (7 %) approuvaient les exportations sans restriction d'eau à destination des États-Unis.

1. Focus Canada 88-4 (automne 1988) : Q. 69
   Croyez-vous que le Canada devrait exporter davantage ou moins d'eau douce vers les autres pays?

2. The Reid Report (septembre 1988) : p. 37.
   À votre avis, devrait-on permettre aux sociétés canadiennes d'exporter de l'eau aux États-Unis sans restriction, devrait-on permettre les exportations d'eau uniquement à condition qu'elles soient réglementées sévèrement par le gouvernement ou devrait-on interdire complètement les exportations d'eau aux États-Unis?